

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

MOYEN-ORIENT  
ET ASIE CENTRALE

Des défis croissants  
à un moment charnière

OCT  
2022



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

## **Moyen-Orient et Asie centrale**

**Des défis croissants à un moment charnière**

.....

**OCT 22**

©2022 International Monetary Fund

### Cataloging-in-Publication Data

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Middle East and Central Asia : Mounting challenges, decisive times.

Other titles: Middle East and Central Asia. | Mounting challenges, decisive times. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2022. | World economic and financial surveys. | Oct. 22. | Includes bibliographical references.

Identifiers: 9798400220654 (paper)  
9798400220722 (ePub)  
9798400220746 (Web PDF)  
9798400220708 (French, paper)  
9798400220883 (French, ePub)  
9798400220906 (French, Web PDF)

Subjects: LCSH: Economic forecasting -- Middle East. | Economic forecasting -- Asia, Central. | Economic development -- Middle East. | Economic development -- Asia, Central. | Middle East -- Economic conditions. | Asia, Central -- Economic conditions.

Classification: LCC HC415.15.A1 R445 2022

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les estimations, projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration, de sa direction ou des autorités nationales de ses pays membres.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services  
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)  
Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201  
publications@imf.org  
www.imfbookstore.org  
www.elibrary.imf.org

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>v</b>
<b>Groupes de pays</b>	<b>vii</b>
<b>Hypothèses et conventions</b>	<b>ix</b>
<b>1. Évolutions et perspectives économiques régionales : des défis croissants à un moment charnière</b>	<b>1</b>
1.1. La conjoncture mondiale s'est considérablement dégradée	1
1.2. Moyen-Orient et Asie centrale : la reprise s'est poursuivie début 2022, mais l'inflation s'accélère et les conditions de financement se durcissent	2
1.3. Les perspectives se révèlent plus favorables que prévu en 2022, mais elles s'assombriront en 2023	7
1.4. Les risques qui entourent les perspectives sont fortement orientés à la baisse	13
1.5. Le moment est venu de répondre aux difficultés croissantes	14
Bibliographie	18
<b>2. Le passé se répète-t-il ? Conséquences budgétaires des envolées des prix des produits de base au Moyen-Orient et en Afrique du Nord</b>	<b>21</b>
2.1. Récurrence des cycles mondiaux des produits de base	21
2.2. Enseignements tirés des flambées précédentes des cours des produits de base	23
2.3. Conséquences budgétaires de l'envolée actuelle des cours des produits de base	28
2.4. Quelle riposte budgétaire face à une flambée des cours des produits de base ?	33
Bibliographie	37
<b>3. Guerre en Ukraine : un facteur d'aggravation de la pauvreté et des inégalités dans la région Caucase et Asie centrale</b>	<b>39</b>
3.1. La région risque de voir disparaître les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités	39
3.2. Comment l'inflation et les envois de fonds influent-ils sur la pauvreté et les inégalités ?	41
3.3. Comment la situation a-t-elle évolué dans la région durant les premiers mois de la guerre en Ukraine ?	45
3.4. Vers une aggravation de la pauvreté et des inégalités ?	46
3.5. Comment atténuer les risques ?	47
Bibliographie	49
<b>Encadrés</b>	
1.1. La sécurité alimentaire au Moyen-Orient et en Asie centrale	19
1.2. Les conséquences de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine sur les pays du Caucase et d'Asie centrale	20
<b>Graphiques</b>	
1.1. Indice du PIB réel	2
1.2. Indice de l'emploi	3
1.3. Inflation en glissement mensuel, chiffres annualisés	3
1.4. Indice des termes nets de l'échange des produits de base par pays, janvier–juillet 2022	4

1.5. Solde courant	4
1.6. Réserves de change, janvier–août 2022	5
1.7. Dette brute des administrations publiques	5
1.8. Évolution des primes de risque souverain entre février et septembre 2022	6
1.9. MOAC : émissions d’euro-obligations et dette arrivant à échéance	6
1.10. Taux directeurs réels	7
1.11. PE&PRI MOAN et Pakistan : ratio besoins de financement extérieur/réserves internationales brutes	9
1.12. Pays exportateurs de pétrole : solde budgétaire primaire et recettes pétrolières	10
1.13. Contributions à la variation de la dette publique brute	10
1.14. Projections de croissance du PIB réel pour 2022	11
1.15. PIP CAC : ratio besoins de financement extérieur/réserves internationales brutes	12
2.1. Cours mondiaux des produits de base	22
2.2. PE&PRI MOAN et Pakistan : dette publique brute et croissance	22
2.3. MOAN et Pakistan : termes de l’échange des produits de base	23
2.4. Inflation des prix mondiaux et intérieurs des denrées alimentaires et des combustibles	23
2.5. Soldes primaires	24
2.6. Ripostes budgétaires aux flambées des cours des produits de base en 2008 et 2011	26
2.7. Salaires et traitements	27
2.8. Impact de certaines variables sociales sur la réaction des subventions et des transferts à une hausse des prix du pétrole	28
2.9. MOAN et Pakistan : subventions existantes pour les denrées alimentaires et l’énergie	29
2.10. MOAN : subventions et transferts	29
2.11. PE&PRI MOAN et Pakistan : mesures annoncées récemment en réaction à la hausse des prix de l’énergie et des denrées alimentaires	30
2.12. Variation des soldes primaires en 2022	31
2.13. Soldes primaires : anticipations actuelles et anticipations d’avant la guerre	32
2.14. PEP MOAN : taux d’épargne publique	32
2.15. Ripostes budgétaires prévues entre 2022 et 2027 et riposte budgétaire effective au choc pétrolier de 2011	33
2.16. Le cycle intenable de la protection sociale inefficace	34
2.17. Variations des subventions à l’énergie entre 2015 et 2021	36
3.1. Pauvreté et inégalités	40
3.2. Projections d’inflation mesurée par l’IPC (2022–23)	40
3.3. Importance des envois de fonds et projections de pertes depuis le début de la guerre en Ukraine	41
3.4. Part de la consommation consacrée à l’alimentation et effet sur le bien-être d’une variation des prix relatifs	42
3.5. La sensibilité des envois de fonds au renchérissement des produits alimentaires est plus importante lorsque le ménage est pauvre	43
3.6. Importance des envois de fonds et impact sur le bien-être	44
3.7. Principale utilisation des envois de fonds	45
3.8. Estimations de la perte de bien-être imputable à la guerre en Ukraine et coût de l’éradication de la pauvreté (2023)	47
3.9. Transferts sociaux dans la région CAC	48

## Remerciements

Les *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* sont établies chaque printemps et chaque automne par le département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du FMI. Les analyses et projections contenues dans ce rapport font partie intégrante de la surveillance de l'évolution et des politiques économiques dans les pays membres qui est exercée par le département. Elles s'appuient principalement sur les informations recueillies par les services du département au cours de consultations avec les pays membres.

Les analyses figurant dans la présente édition des *Perspectives économiques régionales* ont été coordonnées sous la supervision de Jihad Azour (directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale). Le projet a été dirigé par Taline Koranchelian (directrice adjointe du département), S. Pelin Berkmen (cheffe de la division analyse et stratégie régionales), Yasser Abdih (chef adjoint de la division analyse et stratégie régionales) et Cesar Serra (chef adjoint de la division analyse et stratégie régionales).

Les principaux collaborateurs de la présente édition étaient Nordine Abidi, Mehdi Akhbari, Mohamed Belkhir, Vizhdan Boranova, Rodrigo Garcia-Verdu, Filippo Gori, Bashar Hlayhel, Troy Matheson, Jeta Menkulasi, Sahra Sakha, Issouf Samake, Robert Tchaidze et Ling Zhu. L'équipe a aussi reçu des données de Rose Mungai, William Seitz et Salman Zaidi (tous trois de la Banque mondiale).

Vizhdan Boranova a établi l'annexe statistique et assuré la gestion de la base de données, tout en facilitant les travaux de recherche en collaboration avec Azhin Ihsan Abdulkarim, Bashar Hlayhel, Roy Randen et Subi Velkumar.

Bronwen Brown a corrigé le manuscrit anglais du rapport. Cheryl Toksoz a dirigé l'équipe de rédaction et géré la production du rapport en collaboration avec Lorraine Coffey. Maria Gaetskaya et Gintare Gedrimaite ont apporté leur concours à la production du rapport. Mohamed Belkhir, Olivier Bizimana, Thomas Kroen, Moheb Thabet Malak et Yuri Sobolev ont revu les traductions. Ils ont collaboré à cet effet avec Noha ElShalkany et Heba Khalil (section arabe), Benjamin Corbel, Jean-Yves Lestienne et Monica Nepote-Cit (section française), Alexandra Akchurin, Svetlana Andryunina, Denis Pshenichnikov et Mikhail Surin (section russe), avec le travail de coordination de Xiaochen Wang et Brian P. De Nicola (centre de coordination des traductions), tous de la division services linguistiques du département des services intégrés et équipements.



## Groupes de pays

L'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* couvre les pays et territoires relevant du département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du Fonds monétaire international (FMI) ; ils sont désignés par l'expression « pays et territoires MOAC ». Le rapport présente un aperçu global de l'évolution récente de l'économie, ainsi que des perspectives et questions de politique économique à moyen terme. Pour faciliter l'analyse, les 32 pays et territoires MOAC couverts par le présent rapport sont divisés en trois groupes distincts, en fonction de leurs recettes d'exportation et de leur niveau de développement : 1) pays exportateurs de pétrole (PEP) ; 2) pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PE&PRI) ; 3) pays en développement à faible revenu (PFR). D'autres regroupements sur la base de la région et en fonction de critères analytiques permettent une ventilation plus détaillée aux fins d'analyse et de continuité. Les sigles et abréviations utilisés pour désigner les pays ou groupes de pays dans certains tableaux et graphiques sont indiqués entre parenthèses.

Les pays du groupe **PEP MOAC** sont les suivants : Algérie (ALG), Arabie saoudite (SAU), Azerbaïdjan (AZE), Bahreïn (BHR), Émirats arabes unis (UAE), Iraq (IRQ), Kazakhstan (KAZ), Koweït (KWT), Libye (LBY), Oman (OMN), Qatar (QAT), République islamique d'Iran (IRN) et Turkménistan (TKM).

Les pays du groupe **PE&PRI MOAC** sont les suivants : Arménie (ARM), Cisjordanie et Gaza (WBG), Égypte (EGY), Géorgie (GEO), Jordanie (JOR), Liban (LBN), Maroc (MAR), Pakistan (PAK), République arabe syrienne (SYR) et Tunisie (TUN).

Les pays du groupe **PFR MOAC** sont les suivants : Afghanistan (AFG), Djibouti (DJI), Mauritanie (MRT), Ouzbékistan (UZB), République kirghize (KGZ), Somalie (SOM), Soudan (SDN), Tadjikistan (TJK) et Yémen (YEM).

Les pays de la région **Caucase et Asie centrale (CAC)** sont les suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Turkménistan.

Les pays exportateurs de pétrole de la région CAC (**PEP CAC**) sont les suivants : Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan.

Les pays importateurs de pétrole de la région CAC (**PIP CAC**) sont les suivants : Arménie, Géorgie, Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan.

Les pays du groupe **PE&PRI CAC** sont l'Arménie et la Géorgie.

Les pays du groupe **PFR CAC** sont les suivants : Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan.

Les pays de la région **Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN)** sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les pays exportateurs de pétrole de la région MOAN (**PEP MOAN**) sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Koweït, Libye, Oman, Qatar et République islamique d'Iran.

Les pays importateurs de pétrole de la région MOAN (**PIP MOAN**) sont les suivants : Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les pays du groupe **PE&PRI MOAN** sont les suivants : Cisjordanie et Gaza, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie.

Les pays du groupe **PFR MOAN** sont les suivants : Djibouti, Mauritanie, Somalie, Soudan et Yémen.

Les pays de la région **MOANAP** sont ceux de la région MOAN, plus l'Afghanistan et le Pakistan.

Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP (**PIP MOANAP**) sont ceux du groupe PIP MOAN, plus l'Afghanistan et le Pakistan.

Le **monde arabe** comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les pays membres du **Conseil de coopération du Golfe (CCG)** sont les suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

Les **pays exportateurs de pétrole non membres du CCG** sont les suivants : Algérie, Iraq, Libye et République islamique d'Iran.

**L'Afrique du Nord** comprend les pays suivants : Algérie, Djibouti, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

Les **pays fragiles ou touchés par un conflit** sont les suivants : Afghanistan, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Iraq, Liban, Libye, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tadjikistan et Yémen.

Les **pays touchés par un conflit** sont les suivants : Libye, République arabe syrienne, Somalie et Yémen.

## Hypothèses et conventions

Les projections de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Il a été supposé que les politiques économiques nationales actuelles seraient maintenues, que le cours moyen du baril de pétrole<sup>1</sup> serait de 98,19 dollars en 2022 et de 85,52 dollars en 2023, et que le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) sur les dépôts à six mois en dollars s'établirait en moyenne à 2,5 % en 2022 et à 4,8 % en 2023. Il s'agit évidemment d'hypothèses de travail plutôt que de prévisions, et l'incertitude qui les entoure s'ajoute aux marges d'erreur inhérentes à toute projection. Les données relatives aux années 2022 et 2023 qui figurent dans les graphiques et les tableaux sont des projections. Ces dernières sont basées sur les données statistiques disponibles pour la période se terminant fin septembre 2022, sauf indication contraire. Les indicateurs non pétroliers excluent toutes les recettes tirées des hydrocarbures, telles que les recettes gazières et pétrolières.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente publication :

- Dans les tableaux, les points de suspension (...) signifient « données non disponibles », et 0 ou 0,0 signifie « zéro » ou « négligeable ». Les légères différences entre les totaux et la somme de leurs composantes sont dues aux arrondis.
- Un tiret (–) entre des années ou des mois (par exemple 2011–12 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois, inclus ; la barre oblique (/) entre deux années ou mois (par exemple 2011/12) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente publication, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière séparée et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du Fonds monétaire international, ni jugement de valeur sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou approbation de ces frontières.

<sup>1</sup>Moyenne simple des cours U.K. Brent, Dubaï Fateh et West Texas Intermediate.



# 1. Évolutions et perspectives économiques régionales : des défis croissants à un moment charnière

*Alors que le contexte mondial s'assombrit, les pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale (région MOAC) subissent de plein fouet une conjonction de chocs : ralentissement mondial, niveau élevé et volatilité des prix des produits alimentaires et de l'énergie, resserrement plus rapide et plus sévère que prévu des conditions financières et risque de fragmentation. Les pays émergents et les pays à revenu intermédiaire (PE&PRI), et les pays à faible revenu (PFR) de la région sont durement touchés, d'autant plus que certains ont vu leur accès au financement de marché se restreindre, tandis que les pays exportateurs de pétrole bénéficient de l'effet d'amortisseur des prix de l'énergie, toujours élevés. Jusqu'à présent, les pays du Caucase et d'Asie centrale (région CAC) pâtissent moins que prévu de la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine. Cela étant, les liens étroits que cette région entretient avec la Russie font peser des risques substantiels sur ses perspectives. Le défi le plus pressant pour l'ensemble des pays est de s'attaquer à la crise du coût de la vie en rétablissant la stabilité des prix, en protégeant les groupes vulnérables par un soutien ciblé et en garantissant la sécurité alimentaire. Dans les PE&PRI et les PFR, les décideurs publics sont confrontés à des arbitrages plus délicats que jamais, car ils doivent également préserver la viabilité de la dette et la stabilité financière. Les pays exportateurs de pétrole ont la possibilité de maximiser les retombées de recettes pétrolières exceptionnelles en constituant des volants de sécurité et en poursuivant leur programme de diversification. Quant aux pays de la région CAC, ils devraient soigneusement mesurer l'ampleur et la longévité des premières répercussions de la guerre en Ukraine et adapter leur dosage macroéconomique en conséquence. La faible latitude des pouvoirs publics dans de nombreux pays exacerbe l'urgence de la mise en œuvre de réformes structurelles de façon à renforcer la croissance tout en rendant l'économie plus résiliente, plus viable, plus diversifiée et plus inclusive.*

Rédigé par Mohamed Belkhir, Rodrigo García-Verdu (auteur principal) et Robert Tchaidze avec le précieux concours de Vizhdan Boranov, Roy Randen et Subi Velkumar pour les recherches.

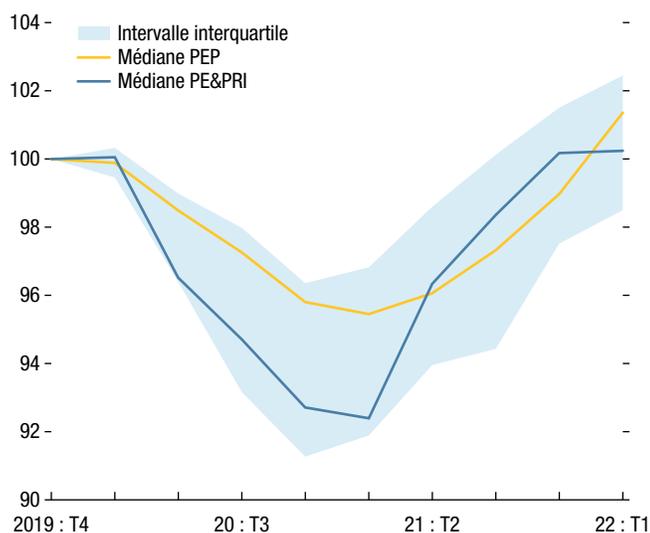
## 1.1. La conjoncture mondiale s'est considérablement dégradée

L'environnement économique mondial s'est considérablement détérioré. La guerre en Ukraine se poursuit et les sanctions à l'encontre de la Russie s'alourdissent. Dans le même temps, les trois plus grandes puissances économiques, à savoir les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, enregistrent un ralentissement marqué sous l'effet de la concrétisation des risques baissiers mis en évidence dans l'édition d'avril 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

L'activité a commencé à ralentir au niveau mondial et le risque de récession a sensiblement augmenté. La contraction de la production mondiale au deuxième trimestre de 2022 et des fragilités persistantes, visibles dans les indicateurs avancés, ont entraîné une révision à la baisse de la croissance du PIB, qui devrait s'établir à 3,2 % en 2022 et à 2,7 % en 2023 (soit une correction de 0,4 et 0,9 point de pourcentage, respectivement, par rapport aux projections établies en avril dernier). Ce scénario de référence est certes entouré d'incertitudes d'une ampleur exceptionnelle, mais les risques sont fortement orientés à la baisse, et la menace d'une récession s'accroît.

Les prix des produits de base demeurent élevés. Bien que les prix des produits alimentaires soient désormais inférieurs à leurs niveaux d'avant la guerre en Ukraine, ils sont toujours largement supérieurs à leur moyenne de 2021 et devraient augmenter de 14,2 % en glissement annuel en 2022, un chiffre proche des projections du FMI publiées en avril dernier. Les prix du blé, auxquels sont particulièrement exposés plusieurs pays de la région MOAC, se situent aussi maintenant en dessous des niveaux observés avant la guerre, sous l'effet conjugué de l'accord conclu en juillet dernier entre la Russie et l'Ukraine permettant la reprise des exportations de céréales ukrainiennes par la mer Noire, de la belle récolte d'été dans l'hémisphère Nord et de l'exacerbation des craintes

**Graphique 1.1. Indice du PIB réel**  
(Indice, 2019 : T4 = 100, somme mobile sur quatre trimestres)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.  
Note : PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ;  
PEP = pays exportateurs de pétrole.

de récession mondiale. Cela dit, les prix du blé dépassent d'environ 80 % leur moyenne de 2019. Le niveau élevé des prix des produits alimentaires et des engrais soulève d'importants risques d'insécurité alimentaire pour les PFR et les pays fragiles ou touchés par des conflits ainsi que pour les groupes vulnérables de la population dans d'autres pays (encadré 1.1). Les prix du pétrole sont volatils et devraient s'établir à 98,2 dollars le baril sur l'ensemble de l'année, soit une hausse de 41,2 % depuis 2021. Néanmoins, ce renchérissement du pétrole est inférieur de 13,2 points de pourcentage aux projections effectuées en avril. En effet, le ralentissement de la croissance mondiale a fait plus que compenser les conséquences de l'élargissement des sanctions sur les importations d'énergie depuis la Russie. De surcroît, les prix du gaz naturel et du charbon sont également élevés et volatils, en raison des incertitudes entourant le maintien des livraisons de gaz par la Russie à l'Europe. Ces évolutions ont créé un décalage entre les pays exportateurs et importateurs de produits de base, avec des répercussions économiques considérables (chapitre 2).

Depuis le printemps dernier, les conditions financières mondiales se sont durcies plus vite et

plus sévèrement que prévu. Face à l'accélération inattendue de l'inflation, les autorités monétaires du monde entier resserrent leur politique plus rapidement qu'envisagé. L'indice des conditions financières mondiales du FMI est en hausse depuis mars 2022 et atteint désormais son plus haut niveau depuis septembre 2020, le mouvement de resserrement étant bien plus prononcé dans les pays émergents (à l'exclusion de la Chine) que dans les pays avancés. Par ailleurs, l'aversion pour le risque s'est accrue à l'échelle mondiale, entraînant un repli des valorisations boursières, un creusement des écarts de rendements des obligations souveraines des pays émergents et une intensification des sorties de portefeuille dans les pays émergents (Rapport sur la stabilité financière dans le monde, octobre 2022).

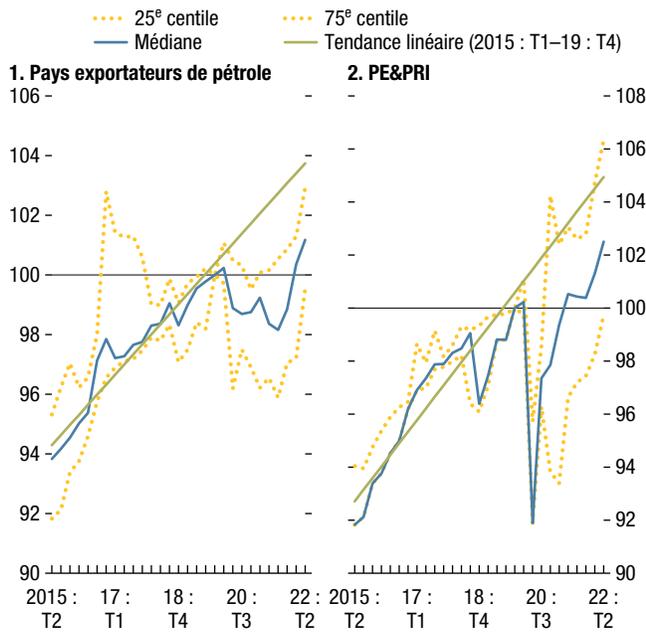
## 1.2. Moyen-Orient et Asie centrale : la reprise s'est poursuivie début 2022, mais l'inflation s'accélère et les conditions de financement se durcissent

*L'activité économique de la région a bien résisté au premier semestre de 2022, mais l'inflation a augmenté de façon inattendue, et l'accès des PE&PRI fragiles au financement externe de marché s'est fortement réduit.*

### *La reprise s'est poursuivie au premier semestre de 2022 ...*

La région a nettement rebondi après le choc de la pandémie de COVID-19, qui avait entraîné des pertes de production. La production médiane des pays exportateurs de pétrole et des PE&PRI a continué d'augmenter au premier trimestre de 2022, à un rythme cependant plus lent qu'auparavant, en particulier dans le cas des PE&PRI (graphique 1.1). Malgré les répercussions de la guerre et l'important resserrement des conditions financières mondiales, les indicateurs à haute fréquence révèlent la résilience de l'activité économique au deuxième trimestre de 2022. Ainsi, l'indice des directeurs d'achat met en évidence

**Graphique 1.2. Indice de l'emploi**  
(2019 : T4 = 100, CVS)

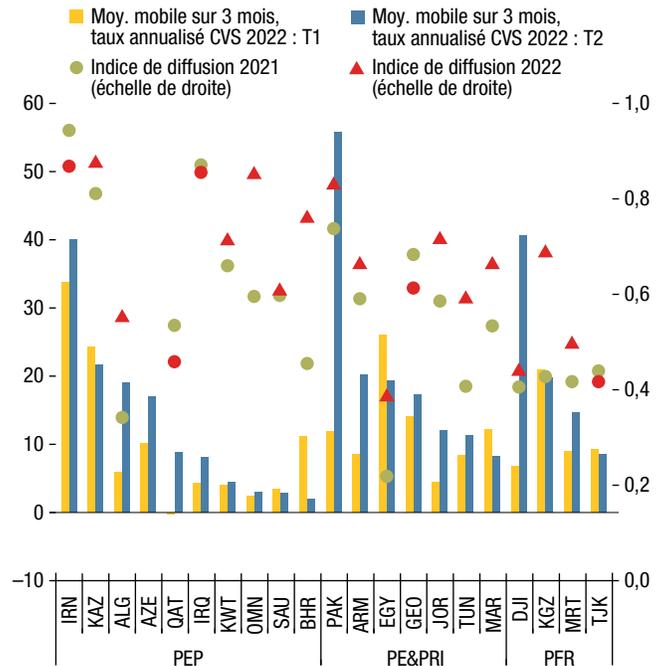


Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.  
Note : CVS = chiffres corrigés des variations saisonnières ;  
PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

le maintien de la croissance hors pétrole (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Kazakhstan, Qatar) et de l'essor de la production industrielle (Arabie saoudite, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Jordanie, Pakistan, République kirghize), bien qu'à un rythme plus lent dans la plupart des pays. De même, le taux d'occupation dans l'hôtellerie et les arrivées de vols internationaux ont conservé une trajectoire ascendante en juillet.

Après avoir reculé durant la pandémie, l'emploi a continué de se redresser : au deuxième semestre de 2021, le taux d'emploi médian (aussi bien pour les pays exportateurs de pétrole que pour les PE&PRI) dépassait son niveau de fin 2019. Au premier trimestre de 2022, l'emploi dans la région demeurait toutefois inférieur à ce qu'il aurait dû être d'après les tendances observées avant la pandémie (graphique 1.2). Ce constat conduit à penser que le chômage reste massif, en particulier chez les femmes et les jeunes des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (région MOAN) (22 % et 32 %, respectivement), même s'il reflue après avoir culminé en 2020.

**Graphique 1.3. Inflation en glissement mensuel, chiffres annualisés**

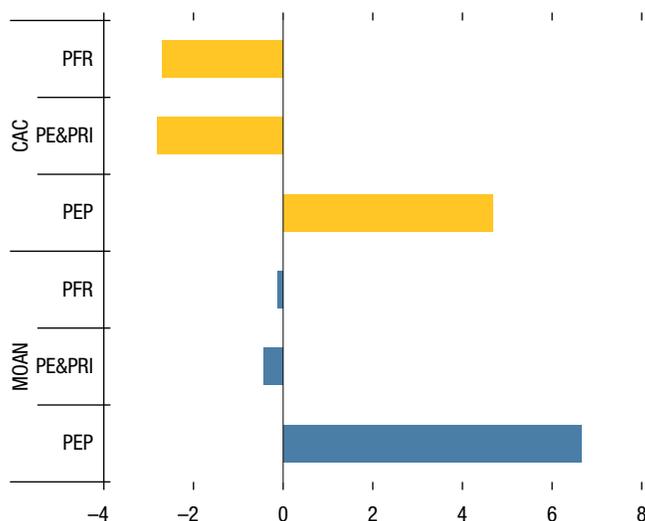


Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.  
Note : Tous les chiffres pour l'inflation correspondent à des moyennes (moy.) mobiles sur trois mois de séries de taux annualisés corrigés des variations saisonnières (CVS). L'indice de diffusion désigne le pourcentage des catégories de dépenses ou des produits de l'indice des prix à la consommation (IPC) dont la hausse des prix dépasse un certain seuil, à savoir soit la valeur du dernier taux d'inflation cible fixé (lorsqu'un tel taux existe), soit le taux moyen de hausse des prix de chaque composante ou produit durant une période de trois à cinq ans avant le début de la pandémie, en fonction des données ventilées disponibles sur l'IPC. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

Cependant, les chocs climatiques ont également causé des perturbations. Le Pakistan a récemment subi des inondations dévastatrices qui ont touché 33 millions d'habitants (soit un Pakistanais sur sept), avec des conséquences délétères pour les écoles, les infrastructures essentielles de transports et les cultures. La croissance du pays sera vraisemblablement inférieure aux projections.

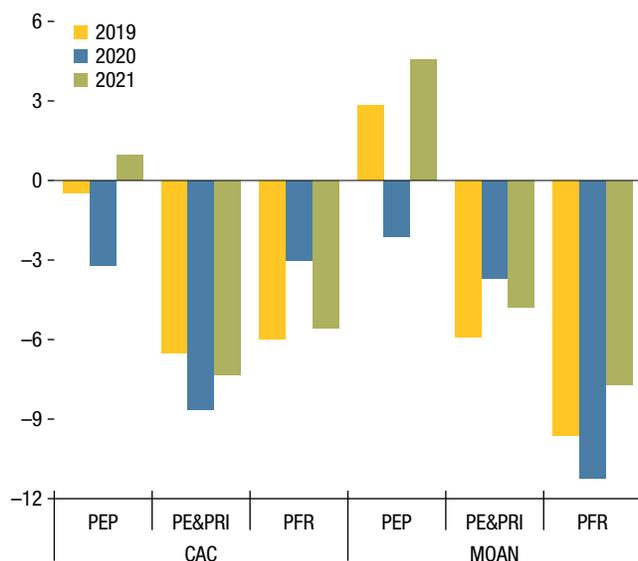
L'inflation globale a grimpé dans la plupart des pays, son taux moyen pondéré atteignant 15,1 % en glissement annuel dans la région MOAN et 13,5 % dans la région CAC en juillet 2022. Bien que les prix alimentaires demeurent le principal moteur de l'inflation globale, des données préliminaires montrent que le phénomène de renchérissement touche de plus en plus de catégories et de produits (graphique 1.3), ce qui attise une crise du coût

**Graphique 1.4. Indice des termes nets de l'échange des produits de base par pays, janvier–juillet 2022**  
(En pourcentage du PIB, PIB pondéré en fonction des PPA)



Source : calculs des services du FMI à partir de Gruss et Kebhaj (2019).  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; PPA = parités de pouvoir d'achat.

**Graphique 1.5. Solde courant**  
(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

de la vie dans de nombreux pays. Dans quelques pays sur lesquels on dispose de données de Consensus Forecasts, les anticipations d'inflation pour l'année en cours ont augmenté (Égypte, Pakistan), tandis que les anticipations à moyen terme restent contenues par rapport aux niveaux enregistrés fin 2021.

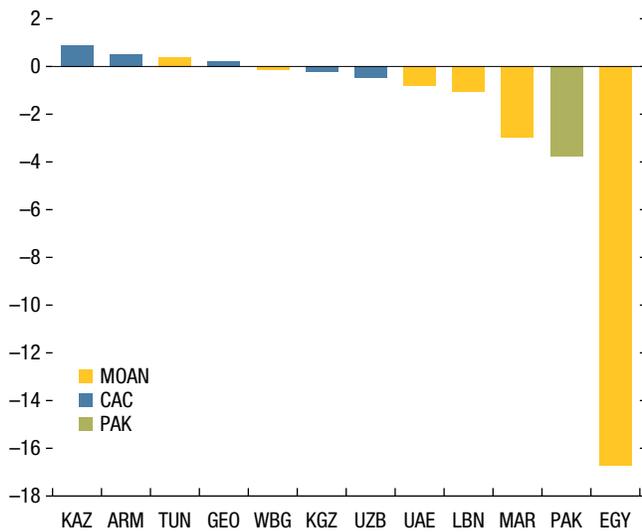
### ... sur fond de divergence des soldes extérieur et budgétaire entre les pays exportateurs de pétrole et les autres ...

Le renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie depuis 2021, amplifié par la guerre en Ukraine, constitue un choc considérable des termes de l'échange pour la région MOAC. Cela étant, l'effet de ce choc est différent selon les groupes de pays, bénéfique pour les exportateurs nets de produits alimentaires et d'énergie, et défavorable pour les autres. En moyenne, le gain net en termes de l'échange des produits de base durant le premier semestre de 2022 avoisine 6 % du PIB pour les pays exportateurs de pétrole, alors que les pays importateurs de pétrole (PE&PRI et PFR) ont

perdu environ 0,5 % du PIB sur la même période (Gruss et Kebhaj, 2019) (graphique 1.4). Il est vrai que le récent recul des prix des produits de base pourrait réduire l'ampleur du choc des termes de l'échange, mais l'impact global demeure substantiel et a de lourdes répercussions sur les comptes extérieurs et budgétaire (chapitre 2) ainsi que sur la pauvreté et les inégalités (chapitre 3).

Les pays exportateurs de pétrole et les pays importateurs de pétrole ont vu la trajectoire de leur solde des paiements courants diverger, principalement en raison de l'envolée des prix du pétrole et des autres produits de base. En 2021, le compte des transactions courantes a affiché un excédent dans les pays exportateurs de pétrole des régions CAC et MOAN (respectivement de 0,9 % et 4,6 % du PIB, en moyenne), alors qu'il enregistrait un déficit important dans les PE&PRI et les PFR de la région MOAC (respectivement 3,6 % et 6,6 %) (graphique 1.5). D'après les données disponibles, ces tendances se sont confirmées au premier trimestre de 2022 : les déficits courants des PE&PRI se sont creusés un peu plus (Pakistan), alors que les excédents des

**Graphique 1.6. Réserves de change, janvier–août 2022**  
(En milliards de dollars)



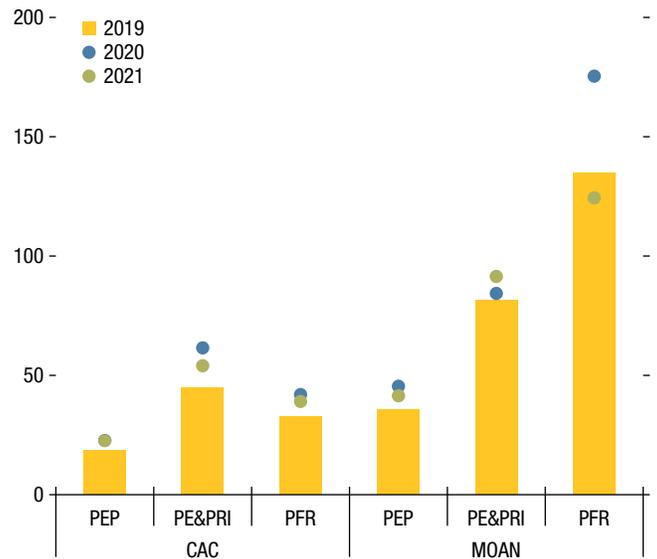
Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.  
Note : Réserves de change à fin avril, à fin juin ou à fin juillet, selon les données disponibles. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

pays exportateurs de pétrole continuaient de grossir (Azerbaïdjan, Bahreïn, Iran) dans un contexte marqué par le niveau élevé des prix internationaux et des exportations de produits de base.

Les taux de change et les réserves internationales se sont nettement dégradés dans plusieurs PE&PRI de la région MOAN et au Pakistan. En effet, depuis le début de la guerre en Ukraine, les taux de change effectifs nominaux se sont dépréciés de près de 15 % au Pakistan et de 10 % en Égypte. À l'inverse, dans les pays de la région CAC, les taux de change effectifs nominaux ont commencé par baisser avant de s'apprécier à partir de mars, évolution en partie tirée par l'essor des transferts monétaires vers la région à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine (voir encadré 1.2). Les données concernant juillet 2022 révèlent également des pressions sur les réserves de change de certains pays, comme l'Égypte, le Maroc et le Pakistan (graphique 1.6).

À la fin de l'année 2021, les soldes budgétaires de tous les groupes de pays étaient plus favorables qu'en 2020. Cependant, si les soldes budgétaires primaires hors pétrole des pays exportateurs de pétrole avaient presque retrouvé leurs niveaux

**Graphique 1.7. Dette brute des administrations publiques**  
(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

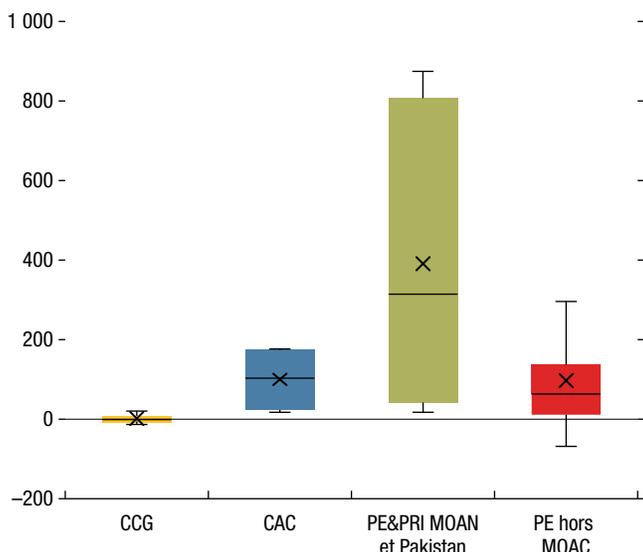
antérieurs à la pandémie, les soldes budgétaires primaires des PE&PRI restaient fragiles et inférieurs à leurs valeurs d'avant la pandémie. Par conséquent, les ratios dette publique/PIB se sont tassés en 2021, sauf dans les PE&PRI de la région MOAN, où le ratio dette publique/PIB moyen est passé de 84 % en 2020 à 92 % en 2021 (graphique 1.7).

### ... et de resserrement marqué des conditions financières pour les PE&PRI

Les conditions financières dans les PE&PRI de la région — en particulier ceux qui présentent les fondamentaux économiques les moins favorables — se sont davantage resserrées que dans les autres pays en décollage et émergents du monde entier (Rapport sur la stabilité financière dans le monde, octobre 2022). Les écarts de rendements des obligations souveraines libellés en devises se sont fortement élargis dans plusieurs PE&PRI de la région MOAN (Égypte, Tunisie) et au Pakistan, et, dans une certaine mesure, dans les PE&PRI de la région CAC (Arménie, Géorgie), ce qui reflète

**Graphique 1.8. Évolution des primes de risque souverain entre février et septembre 2022**

(En points de base)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

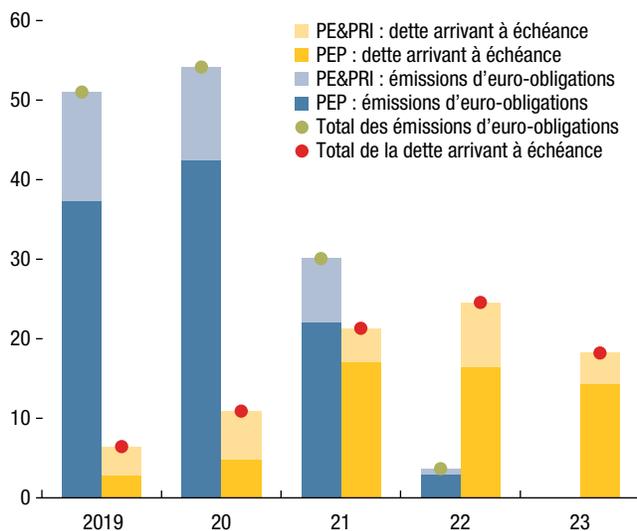
Note : Le signe × désigne la médiane ; les lignes horizontales représentent la médiane et les quartiles ; les moustaches indiquent les valeurs maximales et minimales, hors observations extrêmes. CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE = pays émergents ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

les inquiétudes des investisseurs quant aux fortes vulnérabilités extérieures et budgétaires, et aux lourdes répercussions de la guerre en Ukraine sur fond de durcissement des conditions financières mondiales et de ralentissement de la croissance mondiale. Ces écarts se sont moins creusés dans d'autres PE&PRI (Jordanie, Maroc), du fait de la différenciation des marchés. À l'inverse, les primes de risque souverain des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont restées stables depuis le déclenchement de la guerre (graphique 1.8).

L'affaiblissement des monnaies locales et la hausse des primes appliquées aux financements en dollars ont fait augmenter le coût du crédit extérieur, entraînant une baisse substantielle des émissions souveraines d'euro-obligations dans un contexte marqué par d'importants besoins de refinancement extérieur dans les PE&PRI de la région. Les émissions d'euro-obligations dans les pays exportateurs de pétrole ont également reculé,

**Graphique 1.9. MOAC : émissions d'euro-obligations et dette arrivant à échéance**

(En milliards de dollars)



Sources : Perfect Information ; calculs des services du FMI.

Note : Les chiffres relatifs aux émissions d'euro-obligations en 2022 vont jusqu'au mois de septembre. MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole.

quoique pour des raisons différentes, les besoins de financement de ces pays étant plus faibles puisque les prix du pétrole sont élevés. Le montant des titres émis par la région entre janvier et septembre 2022 n'est que de 3,65 milliards de dollars, contre 30,1 milliards de dollars au cours de la même période l'année précédente. À ce jour, cela constitue un écart considérable si on compare ce montant aux 24,5 milliards de dollars que représentent les euro-obligations arrivant à échéance en 2022 dans la région, dont environ un tiers concernent les PE&PRI (graphique 1.9). Pour pallier ce manque, les pays de la région ont recouru à des financements officiels bilatéraux, multilatéraux et intérieurs.

Les flux de portefeuille accusent également un repli depuis le milieu de 2021, et la région a perdu un montant important de capitaux étrangers depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février. Les investisseurs internationaux ont ainsi retiré 3,8 milliards de dollars depuis juillet 2021, dont plus de la moitié (2,2 milliards de dollars) depuis février.

Étant donné que, dans de nombreux pays (la plupart des pays de la région CAC, l'Égypte, la

Mauritanie, le Pakistan, la Tunisie), la banque centrale a relevé ses taux directeurs en réponse à la montée de l'inflation et aux pressions sur les taux change, les taux d'intérêt réel *ex ante* sont devenus positifs dans la région CAC, mais sont restés négatifs dans la majorité des pays de la région MOAN et au Pakistan. Dans les pays dont la monnaie est arrimée au dollar (pays du CCG, Jordanie), la banque centrale a ajusté ses taux de façon parallèle ou semblable à la hausse des taux de la Réserve fédérale des États-Unis (graphique 1.10).

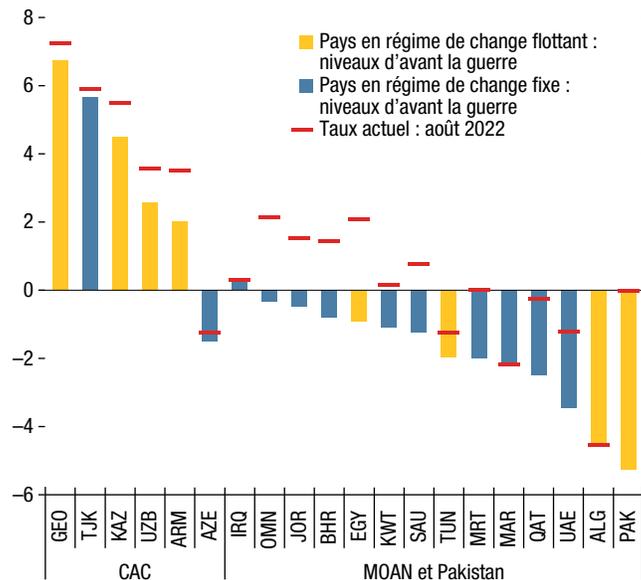
### 1.3. Les perspectives se révèlent plus favorables que prévu en 2022, mais elles s'assombriront en 2023

*La reprise s'est poursuivie au premier semestre de 2022, mais le ralentissement de l'économie mondiale, la guerre en Ukraine et ses répercussions sur les prix des produits de base, ainsi que le durcissement des conditions financières mondiales pèseront sur les perspectives régionales jusqu'à la fin de 2022 et en 2023. Le niveau toujours élevé des prix du pétrole devrait continuer de protéger les pays exportateurs de pétrole. Dans le même temps, les PFR seront confrontés à des risques liés à l'insécurité alimentaire, à la lente progression des campagnes de vaccination et aux fragilités propres à chaque pays. Quant aux pays de la région CAC, si leurs perspectives de croissance en 2022 ont été revues à la hausse — car les conséquences de la guerre s'avèrent moins lourdes qu'initialement prévu —, elles sont plus incertaines par la suite.*

#### Des horizons multiples se profilent pour les pays de la région MOAN et le Pakistan

Atteignant 4,1 % en 2021, le taux de croissance du PIB réel des pays de la région MOAN devrait s'établir à 5,0 % en 2022, conformément aux projections effectuées en avril. Dans les pays exportateurs de pétrole, le niveau élevé des prix du pétrole et la vigueur de la croissance du PIB non pétrolier compensent l'effet négatif de la cherté

**Graphique 1.10. Taux directeurs réels**  
(En pourcentage)



Sources : Haver Analytics ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Le taux directeur réel est la différence entre le taux directeur nominal et la projection d'inflation à un an. Pour calculer le taux directeur réel, plusieurs taux sont utilisés comme taux directeurs dans les différents pays en fonction des données disponibles. Les niveaux d'avant la guerre sont ceux de février 2022. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

des produits alimentaires et de la montée des taux d'intérêt au niveau mondial en 2022, de sorte que l'activité progressera au rythme de 5,2 % cette année (contre 4,5 % en 2021). En outre, les pays exportateurs de pétrole profitent dans une certaine mesure de la réorientation des échanges depuis la guerre en Ukraine, puisque les pays européens, qui ont réduit leurs achats de pétrole à la Russie, cherchent de nouveaux fournisseurs. Par ailleurs, la dégradation de la conjoncture mondiale n'a eu qu'un impact limité sur certains pays exportateurs de pétrole, du fait de la surliquidité de leur système bancaire grâce au niveau élevé des prix du pétrole (FMI, 2022). Dans les PE&PRI de la région MOAN, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 4,9 % en 2022, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux projections d'avril dernier. Cette correction s'explique en partie par le dynamisme, plus important que prévu, de l'économie égyptienne durant l'exercice budgétaire 2022 : les effets de

base des bons résultats enregistrés au premier semestre de l'exercice ont plus que compensé l'impact négatif du choc des termes de l'échange, du resserrement des conditions financières mondiales et de l'affaiblissement de la demande des partenaires commerciaux au second semestre à la suite du déclenchement de la guerre. L'orientation accommodante des politiques mises en œuvre par le Pakistan a aidé le pays à résister aux vents contraires extérieurs, la croissance étant estimée à 6 % pour l'exercice 2022. Quant au taux de croissance des PFR, il devrait rester bas et atteindre 0,8 % en 2022 (soit 0,3 point de pourcentage de moins que prévu en avril dernier), en raison des fragilités nationales et des répercussions de la cherté des prix des produits de base.

La dégradation de la conjoncture mondiale assombriera les perspectives de la région MOAN : la croissance ralentira pour s'établir à 3,6 % en 2023, projection inchangée depuis avril. Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance devrait se tasser à 3,5 % sous l'effet conjugué de la baisse des augmentations de production par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres grands pays exportateurs (OPEP+), du recul des prix du pétrole et de la décélération de la demande mondiale. Quant aux PE&PRI de la région MOAN, leur économie devrait progresser plus lentement, au rythme de 3,9 %, du fait de l'essoufflement de l'activité en Égypte et en Tunisie sur fond de fléchissement de la demande mondiale et de durcissement des conditions financières. Certains pays émergents, comme le Maroc, devraient continuer de profiter d'avantages idiosyncrasiques (tels qu'une amélioration de la production agricole une fois la sécheresse en Afrique du Nord dissipée). Au Pakistan, la croissance devrait également ralentir, l'économie pâtissant d'un resserrement des politiques macroéconomiques en sus de facteurs mondiaux défavorables. S'agissant des PFR, ils devraient voir leur économie se redresser graduellement en 2023 et à moyen terme, à condition que les blocages politiques s'estompent. Ils resteront toutefois aux prises d'importantes difficultés causées par le niveau élevé des prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire (voir encadré 1.1), les maigres progrès accomplis sur

le plan de la vaccination et les fragilités et conflits propres à chaque pays.

L'inflation globale devrait rester forte dans la région MOAN (Soudan exclu)<sup>1</sup> et s'établir à 12,1 % en 2022 (soit respectivement 1,7 point de pourcentage et 1,1 point de pourcentage de plus qu'observé en 2021 et que prévu en avril dernier) et à 11,2 % en 2023 —, projection révisée à la hausse de 2,6 points de pourcentage. Ces différentes corrections s'expliquent essentiellement par les effets différés de la flambée des prix des produits alimentaires et, dans certains cas, d'une dépréciation du taux de change associée à l'élargissement des tensions inflationnistes. Si les projections dessinent une trajectoire descendante semblable pour les pays exportateurs de pétrole et les PFR, en moyenne, l'inflation globale devrait rester stable dans l'ensemble pour les PE&PRI. Au Pakistan, elle devrait atteindre en 2022–23 un taux à deux chiffres supérieur aux projections établies en avril. À moyen terme, l'inflation devrait ralentir parallèlement à la baisse des prix des produits de base, au fléchissement de la croissance et au resserrement des politiques budgétaire et monétaire.

Les comptes extérieurs des pays exportateurs de pétrole de la région MOAN devraient s'améliorer un peu plus en 2022–23, car les prix du pétrole et du gaz dépassent toujours largement leurs niveaux de 2020–21. Les perspectives des pays du CCG sont encore plus favorables. En effet, l'excédent courant moyen des pays exportateurs de pétrole (et plus précisément des pays du CCG) devrait passer de 4,6 % du PIB (8,2 %) en 2021 à 9,7 % du PIB (16,7 %) en 2022 — soit un gain supplémentaire de près de 275 milliards de dollars (208 milliards de dollars) — avant de reculer à 7,8 % du PIB (13,7 %) en 2023. S'agissant des PE&PRI, malgré le niveau élevé des prix de l'énergie et des produits alimentaires, et le ralentissement mondial, les déficits courants en 2022 devraient rester proches de leurs niveaux observés en 2021 (environ 5 % du PIB) — grâce à l'effet compensateur du dynamisme

<sup>1</sup>Afin d'éliminer l'impact de la substantielle révision à la baisse des projections concernant le Soudan, qui tient principalement à l'ampleur des effets de base et à l'atonie de la demande alors qu'une inflation à trois chiffres continue d'éroder les revenus disponibles.

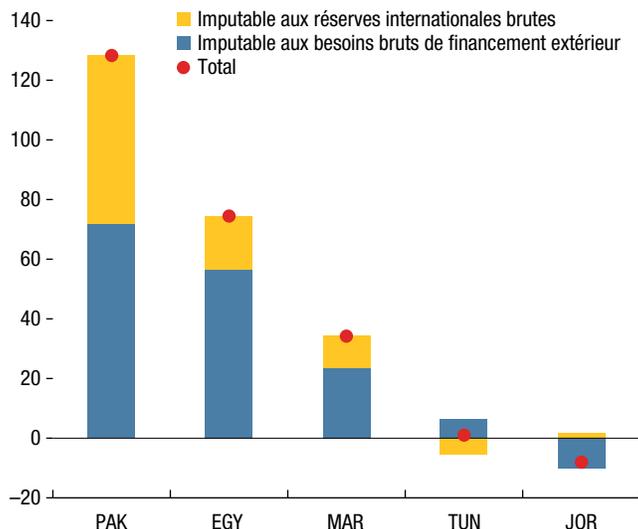
des envois de fonds et du redémarrage du tourisme dans certains pays —, avant de baisser légèrement à 4,4 % du PIB en 2023. Les PFR devraient enregistrer une forte dégradation, en raison d'une hausse des importations axée sur les catégories essentielles de produits alimentaires et énergétiques. Dans ces pays, le déficit courant cumulé, calculé en pourcentage du PIB, devrait se creuser, passant de 7,7 % en 2021 à 9,3 % en 2022, puis se réduire un peu pour atteindre 8,3 % en 2023.

La vigueur de la croissance hors pétrole dans les pays du CCG devrait continuer de soutenir les flux d'envois de fonds vers la région au sens large, affaiblissant quelque peu les vents contraires extérieurs. La relation observée par le passé entre la croissance hors pétrole des pays du CCG et les envois de fonds aux PE&PRI et aux PFR de la région MOAN laisse présager une augmentation des envois en provenance des pays du CCG de 1,9 % à 3,4 % par an à moyen terme<sup>2</sup>.

Le niveau toujours élevé des déficits courants et la diminution des réserves de change dans les PE&PRI de la région MOAN et au Pakistan sont le signe d'une aggravation des vulnérabilités externes (graphique 1.11). Les besoins de financement extérieur de ces pays vont passer de 109 % des réserves internationales brutes (232 milliards de dollars) en 2021 à 242 % en 2022 (275 milliards de dollars) avant de tomber à 163 % en 2023 (265 milliards de dollars). Les pays du CCG et les institutions financières qui leur sont liées ont lancé des initiatives pour combler une partie des besoins de financement accrus, notamment pour aider les pays à réduire le risque d'insécurité alimentaire. Ainsi, le Groupe de coordination arabe a adopté un plan d'action pour la sécurité alimentaire prévoyant une première enveloppe de 10 milliards de dollars. En outre, les pays du CCG se sont engagés à verser, au total, 41 milliards de dollars à l'Égypte, à la Jordanie, au Pakistan et au Yémen sous forme d'aides et d'investissements publics, dont plus de 22 millions de dollars ont déjà été décaissés ou refinancés.

<sup>2</sup>Selon les estimations sur les pays du CCG calculées par De et al. (2019), l'élasticité des envois de fonds sortants par rapport au PIB non pétrolier est comprise entre 0,6 et 1,1. Le calcul repose sur des régressions réalisées à partir des données annuelles couvrant la période 1971–2017.

**Graphique 1.11. PE&PRI MOAN et Pakistan : ratio besoins de financement extérieur/réserves internationales brutes**  
(En pourcentage de variation entre 2021 et 2022)

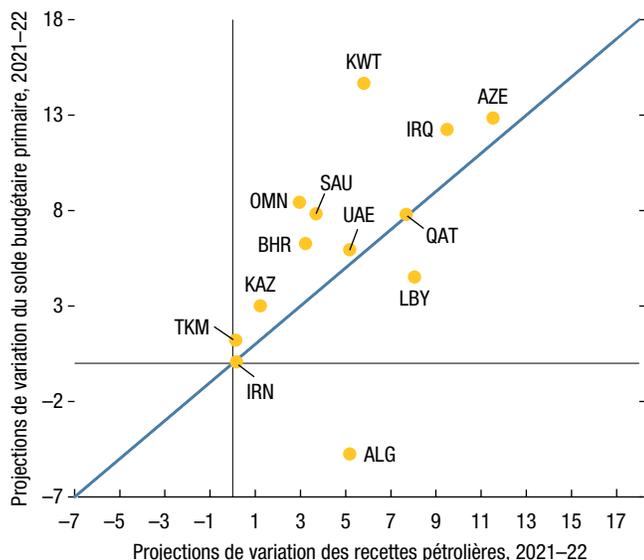


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

L'hétérogénéité des conséquences de la cherté des produits de base et du durcissement des conditions financières mondiales est également un facteur déterminant de la trajectoire du solde budgétaire des pays de la région MOAN. Pour les pays exportateurs de pétrole, les projections de solde budgétaire primaire et de recettes pétrolières montrent que la plupart des pays ont épargné les gains résultant de la hausse des recettes pétrolières en 2021–22. En témoigne l'amélioration équivalente, voire supérieure, des projections de solde budgétaire primaire global de la plupart des pays exportateurs de pétrole de la région MOAN (graphique 1.12). Sur la période 2022–26, le renchérissement du pétrole par rapport aux projections établies dans l'édition d'octobre 2021 du rapport *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* devrait générer des recettes pétrolières inattendues d'un montant cumulé de quelque 1 000 milliards de dollars dans ces pays. Les pays du CCG devraient, en principe, épargner environ 33 % des recettes pétrolières en moyenne (un taux particulièrement important si on le compare aux taux négatifs observés lors

**Graphique 1.12. Pays exportateurs de pétrole : solde budgétaire primaire et recettes pétrolières**  
(En pourcentage du PIB)

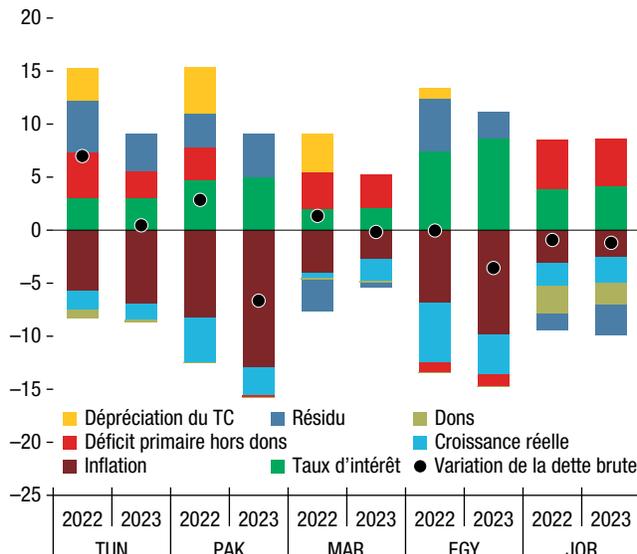


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

de précédentes baisses des prix du pétrole), ce qui contrasterait nettement avec l'orientation procyclique des politiques budgétaires adoptées par le passé. En revanche, dans d'autres pays exportateurs de pétrole (Algérie), les taux d'épargne publique devraient chuter, en raison du maintien de politiques procycliques (chapitre 2).

L'augmentation des subventions dans un contexte de hausse des prix des produits de base devrait certes alourdir le déficit budgétaire primaire dans les PE&PRI de la région MOAN et au Pakistan par rapport aux projections calculées avant la guerre (chapitre 2), mais celui-ci devrait rester stable par comparaison avec 2021, avoisinant, en moyenne, 3,0 % du PIB en 2022, avant de passer à 1,8 % du PIB en 2023. Ces chiffres s'expliquent par les avancées déjà obtenues par la réforme du subventionnement et, dans certains cas, par l'adoption de mesures de compensation alors que la marge de manœuvre budgétaire s'est déjà réduite (chapitre 2). Par rapport à 2022, le resserrement des conditions d'emprunt intérieur et extérieur devrait entraîner en 2023 une hausse des charges d'intérêts

**Graphique 1.13. Contributions à la variation de la dette publique brute**  
(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). TC = taux de change.

de 0,4 % du PIB en moyenne et de 1,3 % du PIB en Égypte. Les ratios dette publique/PIB devraient légèrement augmenter en 2022 par rapport à 2021, en raison du niveau déjà élevé des déficits primaires dans la plupart des pays et des effets de valorisation imputables à la dépréciation du taux de change dans certains pays, mais ils devraient reculer en 2023. Malgré la montée des taux d'intérêt, les pressions liées à la dette sont amorties par les différentiels taux d'intérêt/taux de croissance toujours négatifs, ce qui s'explique par un recours important aux financements concessionnels et un coût relativement plus faible de la dette intérieure dans la plupart des PE&PRI de la région MOAN et au Pakistan (graphique 1.13).

La hausse des charges d'intérêts et l'utilisation accrue de financements à court terme dans certains PE&PRI (Égypte, Pakistan, Tunisie) feront passer les besoins de financement bruts de l'État à 550 milliards de dollars en 2022-23 (soit 22 millions de dollars de plus qu'en 2020-21). En Égypte et au Pakistan, ils devraient représenter respectivement 33 % et 22 % du PIB en moyenne

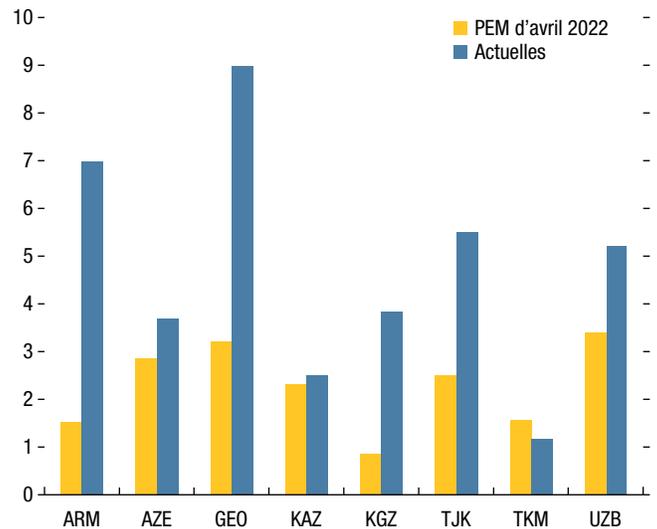
chaque année sur la même période. Étant donné que le financement extérieur ne permettra pas en principe de répondre à ces nouveaux besoins de financement, les pays devront continuer à faire appel aux banques locales, renforçant le lien déjà étroit entre l'État et les banques dans les PE&PRI de la région MOAN et au Pakistan.

### Caucase et Asie centrale : les pays bénéficient de retombées inattendues, mais l'horizon est incertain

Les pays de la région CAC ont enregistré de bons résultats au premier semestre de 2022 (Arménie, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan), les répercussions négatives de la guerre en Ukraine étant moins graves qu'initialement prévu (encadré 1.2). Par conséquent, même si la croissance du PIB réel devrait ralentir et passer de 5,6 % en 2021 à 3,8 % en 2022, elle a été révisée à la hausse, de 2,0 et 5,6 points de pourcentage dans les PFR et les PE&PRI, respectivement, par rapport aux projections établies en avril (graphique 1.14). Cette réévaluation tient à plusieurs facteurs : 1) une correction des projections de croissance du PIB réel en Russie (supérieures de 5,1 points de pourcentage à celles calculées en avril) ; 2) des retombées positives inattendues, comme la réinstallation de travailleurs et la relocalisation d'entreprises depuis la Russie, et les substantiels transferts monétaires (de capitaux et de revenus) qui stimulent la consommation (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan) ; 3) la résilience des échanges, soutenue par le règlement des transactions en roubles (Arménie) et la montée en flèche du fret par des itinéraires commerciaux moins utilisés, en particulier l'Itinéraire de transport international transcaspien (Azerbaïdjan, Géorgie) ; et 4) la relance budgétaire mise en œuvre dans plusieurs pays (Kazakhstan, Tadjikistan).

À ce stade, on estime que l'effet des facteurs qui ont donné un coup d'accélérateur à la croissance en 2022 devrait s'estomper avec le temps. Étant donné que les turbulences provoquées par la guerre en Ukraine et le ralentissement mondial prennent

**Graphique 1.14. Projections de croissance du PIB réel pour 2022**  
(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; autorités nationales.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

de l'ampleur, la croissance du PIB réel en 2023 devrait subir une révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à avril, ce qui l'amènerait à 4,0 %. À moyen terme, la croissance devrait avoisiner 3,5 %, conformément aux projections concernant les pays émergents et en développement, mais elle reste nettement inférieure à sa moyenne historique, qui s'élève à près de 7 %. En outre, le décrochage prévu de la croissance russe par rapport aux projections calculées avant la guerre et les risques de fragmentation économique mondiale engendrent d'importantes incertitudes.

L'inflation devrait grimper, passant d'environ 9,2 % en 2021 à 12,9 % en 2022, et rester élevée en 2023, où elle s'établirait à 10,5 %, soit une révision à la hausse de 2,2 points de pourcentage et de 1,9 point de pourcentage en 2022 et en 2023, respectivement. Tout comme dans la région MOAN, le renchérissement des produits alimentaires est le principal déterminant de l'accélération de l'inflation globale dans la région CAC. Cependant, dans certains pays, la vigueur de la demande devrait pousser l'inflation à la hausse. À moyen terme, l'inflation devrait se tasser parallèlement à la baisse

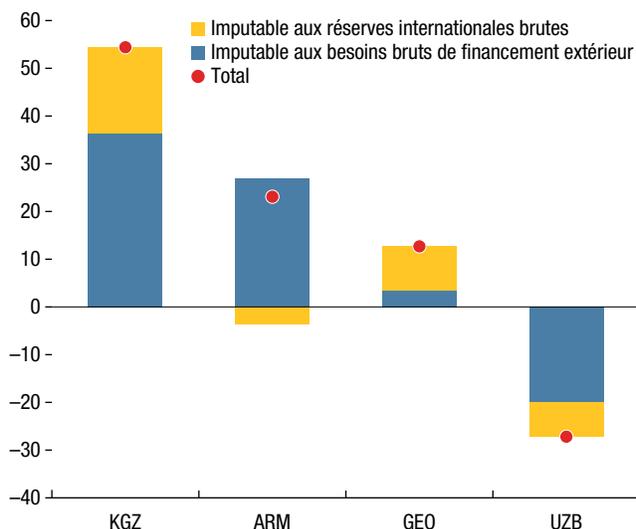
des prix des produits alimentaires et au resserrement de la politique budgétaire.

Par le passé, les envois de fonds — majoritairement en provenance de Russie — ont joué un rôle important dans l'atténuation des effets de l'augmentation des prix des produits alimentaires, en particulier pour les ménages modestes. Or, ces envois de fonds ont toujours été étroitement corrélés au PIB russe. Par conséquent, le ralentissement prévu de l'économie russe pourrait faire baisser le volume des envois de fonds, avec pour conséquence un risque d'accroissement de la pauvreté et des inégalités dans la région (chapitre 3).

La flambée des prix du pétrole et les répercussions de la guerre en Ukraine sont les principaux déterminants du compte extérieur. En effet, les pays exportateurs de pétrole tirent profit de la cherté du pétrole et de l'essor des entrées de capitaux tandis que les recettes touristiques contribuent à parer les vents contraires extérieurs dans certains PE&PRI. L'excédent courant moyen des pays exportateurs de pétrole de la région CAC devrait bondir de 0,9 % en 2021 à 8,3 % en 2022, avant de refluer à 7,3 % en 2023. Dans les pays importateurs de pétrole (PE&PRI et PFR), le déficit courant devrait se réduire pour s'établir à 4,4 % du PIB en 2022, contre 6,1 % du PIB en 2021, puis se creuser légèrement et avoisiner 5,0 % du PIB à partir de 2023. En 2022, les besoins de financement extérieur devraient augmenter en Arménie, en Géorgie et en République kirghize, mais diminuer en Ouzbékistan (graphique 1.15).

S'agissant de la politique budgétaire, les pays qui bénéficient de chocs des termes de l'échange positifs (Azerbaïdjan, Kazakhstan) et de retombées positives inattendues de la guerre en Ukraine (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan) devraient voir leur solde budgétaire primaire s'améliorer en 2022–23. Ainsi, le solde budgétaire hors pétrole de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan devrait se resserrer en 2022–23 (en valeur nette de 2,7 % et de 2,9 % du PIB non pétrolier, respectivement). De même, en Arménie, en Géorgie et en Ouzbékistan, le solde budgétaire devrait afficher en 2022–23 un gain d'une ampleur comprise entre 1,8 % et

**Graphique 1.15. PIP CAC : ratio besoins de financement extérieur/réserves internationales brutes**  
(Variation en pourcentage entre 2021 et 2022)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; PIP = pays importateurs de pétrole.

3,5 % du PIB. À l'inverse, la République kirghize et le Tadjikistan, qui devraient subir la plus forte aggravation de la pauvreté et des inégalités en raison de la guerre (chapitre 3), verront leur déficit primaire se creuser en 2022–23, en raison d'une forte hausse des salaires dans le secteur public (République kirghize) et d'une diminution des recettes fiscales à la suite de l'adoption d'un nouveau code fiscal en 2021 (Tadjikistan).

Dans l'ensemble, la trajectoire de la dette publique devrait être légèrement plus favorable tant pour les pays exportateurs de pétrole que pour les PE&PRI et les PFR (la dette passant respectivement de 22,6 % à 19,8 % du PIB, de 54,1 % à 45,0 % du PIB et de 39,1 % à 37,2 % du PIB entre 2021 et 2022). Les PE&PRI et les PFR continueront de profiter de charges d'intérêts un peu plus faibles que dans les autres pays (représentant en moyenne 1,2 % du PIB en 2022–23, un chiffre stable depuis 2021), ce qui s'explique par leur recours privilégié aux financements concessionnels octroyés par des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

## 1.4. Les risques qui entourent les perspectives sont fortement orientés à la baisse

*Les risques sont largement orientés à la baisse, en raison de l'ampleur exceptionnelle des incertitudes dans un contexte marqué par une conjonction de chocs qui pourrait compromettre les résultats de l'économie à l'échelle mondiale et régionale. Les risques de divergence à la hausse par rapport aux projections tiennent à une modération plus marquée que prévu des prix des produits alimentaires, tirée par la reprise des exportations de céréales ukrainiennes et, dans le cas des PE&PRI et des PFR, à un recul plus fort qu'attendu des prix du pétrole.*

*Une guerre longue en Ukraine et l'élargissement des sanctions prises à l'encontre de la Russie pourraient faire baisser les exportations de pétrole, de gaz, de produits alimentaires et d'engrais en provenance de ces pays, ce qui entraînerait des pénuries, une hausse et une plus grande volatilité des prix internationaux des produits alimentaires et de l'énergie, et un net ralentissement en Europe, important partenaire commercial des pays de la région MOAN.*

*À l'échelle nationale, l'inflation pourrait continuer de monter et de s'étendre. Les risques pesant sur l'inflation pourraient devenir particulièrement importants si différents événements venaient à se conjuguer : amples chocs externes faisant augmenter les coûts, resserrement des conditions financières mondiales générant des tensions sur les taux de change et fragilisation de l'ancrage des anticipations d'inflation. En outre, si la généralisation des hausses de prix amorcée au deuxième trimestre (section 1.2) se poursuivait au deuxième semestre de 2022 et au-delà, elle pourrait provoquer un désancrage des anticipations d'inflation. Par ricochet, ce dernier attiserait l'inflation — laquelle grimperait d'environ 0,2 point de pourcentage, en moyenne, tandis que les anticipations d'inflation à 5 ans gagneraient 1 point de pourcentage (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2022) — et enclencherait un cercle vicieux de hausse des anticipations d'inflation et du niveau effectif de l'inflation, qui déstabiliserait l'économie.*

*Le coût des politiques désinflationnistes pourrait s'avérer plus élevé que prévu, tant au niveau mondial que sur le plan intérieur. Au niveau mondial, ces politiques pourraient nettement ralentir l'activité économique (sachant que les risques de récession sont déjà importants), dégradant encore un peu plus les conditions extérieures pour la région. Sur le plan intérieur, la forte dollarisation de l'économie, le manque de profondeur des marchés financiers et l'arrivée à maturité des cadres de politique monétaire — ainsi que leur crédibilité encore en construction — rendent la demande agrégée moins sensible aux variations des taux directeurs dans les pays de la région CAC (Poghosyan *et al.*, à paraître), ainsi que dans certains pays de la région MOAN (Gray *et al.*, 2013). Par conséquent, ces pays seront peut-être contraints de relever considérablement leurs taux directeurs pour freiner l'inflation, au risque de plonger les pays de la région MOAC en récession. Par ailleurs, une coordination insuffisante des politiques monétaires et budgétaires renforcerait les pressions inflationnistes, ce qui nécessiterait de durcir encore la politique monétaire pour contenir l'inflation.*

*Un ralentissement prolongé de l'activité en Chine pourrait pénaliser les pays qui ont des liens commerciaux directs avec elle — affaiblissant par là d'autres pays —, accentuer le ralentissement mondial et faire baisser les prix des produits de base, avec pour conséquence de réduire la latitude des pays exportateurs de pétrole.*

*Un nouveau renchérissement des produits alimentaires et une généralisation accrue des pénuries alimentaires et énergétiques pourraient se traduire par une insécurité alimentaire et des troubles sociaux, en particulier en 2023. La hausse du coût des engrais, alors que les réserves stratégiques sont basses, pourrait menacer les récoltes en 2023, exacerbant l'insécurité alimentaire dans les PFR et certains PE&PRI qui pâtissent d'un accès restreint aux marchés (encadré 1.1). Conjuguée à des déficits d'emploi, à une possible baisse des envois de fonds vers la région CAC et à une faible marge d'action, une telle situation pourrait aggraver la pauvreté et les inégalités (chapitre 3) et, à terme, générer des troubles sociaux dans la région, comme à d'autres*

périodes de cherté des produits alimentaires et de l'énergie. S'ils devaient se produire, ces troubles sociaux pourraient compromettre la stabilité politique, favoriser l'adoption de mesures procycliques dans les pays exportateurs de pétrole (chapitre 2), inciter les pouvoirs publics à revenir sur des réformes déjà engagées et réduire leur capacité à appliquer de nouvelles réformes, ce qui entraverait un peu plus l'activité économique.

*Des conditions financières plus restrictives que prévu pourraient engendrer des tensions sur la dette, des pressions extérieures et des risques d'instabilité financière.*

- En effet, les risques de refinancement à court terme sont élevés étant donné qu'une part substantielle de la dette publique extérieure des PE&PRI de la région arrive à échéance en 2022–23 (en moyenne environ deux fois plus qu'en 2019 pour chaque année) et que l'accès au marché s'avère limité, comme le montre l'atonie des émissions depuis le début de l'année.
- Un resserrement des conditions financières mondiales, plus marqué qu'attendu actuellement, ferait augmenter le coût du service de la dette publique, dégraderait la dynamique de la dette dans plusieurs pays et restreindrait encore un peu plus l'accès aux marchés. Il pourrait également contraindre les États à solliciter des financements intérieurs à court terme, d'où une éviction du crédit privé, et donc de l'investissement, et un renforcement des liens États–banques locales (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2021). Or, dans certains pays, la capacité du système bancaire à octroyer de nouveaux prêts aux États est déjà limitée, en raison de sa forte exposition au secteur public, ce qui accentue le risque de contraction du financement. Par ailleurs, un recours au financement monétaire aurait pour effet de stimuler l'inflation.
- Si la Réserve fédérale des États-Unis venait à durcir plus rapidement que prévu sa politique monétaire, provoquant une hausse cumulée de 300 points de base du rendement des titres du Trésor américain à 10 ans en 2022 par rapport à 2021, alors les entrées en portefeuille dans la région pourraient chuter de 18 milliards

de dollars (soit environ 3 % des besoins de financement extérieur de la région)<sup>3</sup>. Une telle situation, si elle s'accompagnait d'une montée de l'aversion pour le risque dans le monde, soulèverait de nouveaux risques, lesquels pèseraient sur les taux de change et le choix du mode de refinancement.

*En cas de scénario défavorable caractérisé par un renchérissement du pétrole (ce qui constitue un choc négatif pour tous les pays, sauf les exportateurs de pétrole), un resserrement des conditions financières mondiales, une accentuation du ralentissement économique en Chine et un essoufflement de l'activité à l'échelle mondiale (Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022), le PIB réel des régions MOAN et CAC se contracterait en 2023 de 0,9 et 2,2 points de pourcentage, respectivement.*

*Une fragmentation de l'économie mondiale pourrait amplifier ces risques.* La guerre en Ukraine pourrait ainsi concourir à une fragmentation permanente de l'économie mondiale en blocs géopolitiques. Ce phénomène pourrait modifier les échanges, l'investissement direct à l'étranger et les flux financiers destinés à la région, et miner l'efficacité de la coopération multilatérale et régionale dans la lutte contre les changements climatiques. Compte tenu de ses liens étroits avec la Russie et de ses relations commerciales avec l'Europe et la Chine, la région CAC pourrait fortement pâtir à moyen terme de cette fragmentation.

## 1.5. Le moment est venu de répondre aux difficultés croissantes

*Alors que le contexte mondial est de plus en plus délicat et incertain, et que les décideurs de la région sont aux prises avec l'inflation et avec une lourde dette, l'action publique différera selon les groupes de pays. Les PE&PRI et les PFR devront préserver la viabilité de leurs finances*

<sup>3</sup>Les projections actuelles des *Perspectives de l'économie mondiale* tablent sur un accroissement du rendement des titres du Trésor américain à 10 ans d'environ 180 et 300 points de base tout au long de 2022 et de 2023, respectivement, eu égard à 2021. Si un tel durcissement monétaire était effectué non pas en deux ans, mais en 2022 seulement, le rendement des titres du Trésor américain à 10 ans augmenterait de 120 points de base supplémentaires par rapport aux projections actuelles pour l'année 2022.

*publiques tout en assurant la stabilité sociale. Quant aux pays exportateurs de pétrole, ils devront optimiser les avantages générés par la manne pétrolière exceptionnelle dans une conjoncture marquée par les incertitudes en étouffant leurs volants de sécurité et en approfondissant leur transition et leur diversification économiques. Cela étant, à court terme, tous les pays doivent en priorité maintenir ou rétablir la stabilité des prix tout en protégeant les couches vulnérables de la population, répondre au resserrement des conditions financières mondiales tout en garantissant la stabilité financière, parvenir à la sécurité alimentaire et énergétique, et gérer les risques persistants liés à la pandémie. Compte tenu des risques de fragmentation qui se profilent à l'horizon, la coopération mondiale et régionale revêt une importance déterminante pour atteindre ces objectifs. La dégradation du climat mondial, le durcissement des politiques macroéconomiques et la faible latitude des pouvoirs publics dans plusieurs pays exacerbent l'urgence de l'accélération des réformes structurelles, de façon à stimuler la croissance tout en rendant l'économie plus résiliente, plus viable, plus diversifiée et plus inclusive.*

### Assurer la stabilité des prix

Freiner l'inflation constitue une priorité essentielle pour les décideurs qui cherchent à préserver la stabilité macroéconomique et à éviter un accroissement des inégalités et de la pauvreté. La coordination des politiques monétaires, budgétaires et structurelles jouera un rôle majeur à cet égard et aboutira à des stratégies différentes selon les causes et l'ampleur des tensions sur les prix.

Les pays dans lesquels l'inflation semble se généraliser et les anticipations dépasser l'objectif d'inflation doivent resserrer leur politique monétaire. Une telle inflexion est encore plus importante dans les pays où l'inflation est en partie tirée par des tensions sur la demande. Une orientation budgétaire globalement resserrée, accompagnée d'aides ciblant celles et ceux qui en ont le plus besoin, sera propice à la désinflation et renforcera la cohésion sociale dans le même temps.

Dans les pays disposant d'un régime de rattachement, il conviendrait de donner un nouveau tour de vis monétaire parallèlement au resserrement

appliqué par les banques centrales des pays avancés. Une telle politique contribuerait à contenir les tensions inflationnistes et à préserver l'arrimage du taux de change alors que les conditions extérieures se dégradent.

À plus long terme, il sera important d'améliorer les cadres de politique monétaire de façon à atténuer l'effet de futurs chocs sur l'inflation dans la mesure où une réforme de ce type permettrait de renforcer les canaux de transmission, d'accroître la crédibilité des banques centrales et de faciliter l'ancrage des anticipations d'inflation. Différentes mesures sont envisageables pour moderniser les cadres monétaires : 1) centrer la politique monétaire sur un objectif de stabilité des prix tout en consolidant l'autonomie des banques centrales ; 2) réduire la dollarisation, notamment en développant les institutions et les marchés financiers ; 3) améliorer la communication et accroître la transparence des opérations de politique monétaire et des interventions de change ; et 4) axer les efforts sur le retour de l'inflation vers son objectif afin de favoriser l'ancrage des anticipations d'inflation.

### Lutter contre l'insécurité alimentaire

Des mesures vigoureuses à l'échelle mondiale et régionale sont nécessaires pour éviter une crise alimentaire majeure en 2022 et dans les années à venir, car le manque d'engrais et le renchérissement des intrants, dont l'énergie, nuiront aux récoltes. La levée des restrictions commerciales et l'utilisation des réserves de stockage excédentaires, couplées à des initiatives de facilitation des échanges, sont indispensables pour permettre l'acheminement de produits alimentaires de base et d'intrants agricoles essentiels vers les pays qui en ont besoin et pour éliminer les distorsions de prix qui affaiblissent les incitations à l'efficacité de la production dans les principaux marchés d'exportation. Les efforts devraient également porter sur l'augmentation de la production agricole de la prochaine saison en améliorant l'accès aux engrais et aux principaux intrants (tels que le gaz naturel), le financement commercial et les capacités des chaînes d'approvisionnement tout en investissant dans

une agriculture résiliente face aux changements climatiques.

S'agissant des PFR vulnérables et des pays fragiles, les bailleurs de fonds et les organismes internationaux devraient privilégier l'octroi de dons et de prêts concessionnels, et chercher à combler les déficits de financement du Programme alimentaire mondial. Le rôle de la coopération mondiale et régionale, qui a notamment abouti au plan d'action défini par le Groupe de coordination arabe, est déterminant pour empêcher une crise humanitaire dans un contexte marqué par la montée des risques d'insécurité alimentaire (encadré 1.1).

### Protéger les couches vulnérables de la population tout en garantissant la viabilité de la dette

Dans nombre de pays importateurs de pétrole de la région, les décideurs publics sont confrontés à des arbitrages de plus en plus complexes. En raison du niveau élevé de la charge de la dette publique dans les pays émergents, du resserrement des conditions financières, de l'élargissement de l'inflation et des besoins de développement des PFR, ils doivent dégager une marge de manœuvre pour pouvoir réaliser des dépenses prioritaires. Or, il est possible que la politique budgétaire ait atteint ses limites dans certains pays. C'est pourquoi il sera capital d'accélérer le rééquilibrage budgétaire de façon à préserver la viabilité de la dette. En ce sens, améliorer les cadres budgétaires à moyen terme conforterait la confiance dans la bonne santé des finances publiques. L'assainissement budgétaire devra cibler les dépenses inefficaces tout en accroissant l'efficacité et l'efficacité des dépenses de protection sociale, d'éducation et de santé (notamment pour gérer les risques persistants liés à la pandémie et permettre une riposte rapide et équitable en cas d'émergence d'un nouveau variant ou de menace pandémique). Dans le même temps, il conviendrait d'augmenter les recettes intérieures en éliminant les nombreuses exemptions et les incitations inefficaces, et en renforçant les administrations fiscales afin de réduire la fraude et l'évasion fiscale (voir Verdier

*et al.*, 2022). Lorsqu'un rééquilibrage budgétaire n'est pas réalisable et que la viabilité de la dette est compromise, il sera peut-être nécessaire d'envisager des opérations de réaménagement de la dette.

Les pays exportateurs de pétrole doivent maximiser les retombées de la manne pétrolière exceptionnelle pour les prochaines générations en étoffant leurs volants de sécurité, en maintenant la dynamique des réformes et en poursuivant la mise en œuvre de leurs programmes de diversification. Comme certains le faisaient déjà, ils devraient se garder d'engager des dépenses procycliques, notamment d'accroître certaines catégories de dépenses qu'il serait difficile de réduire lorsque les prix du pétrole diminueront (embauches et hausses de salaire dans le secteur public, par exemple).

Pour protéger les couches vulnérables de la population et empêcher une aggravation de la pauvreté et des inégalités alors que les prix des produits de base sont élevés et que l'économie mondiale ralentit, il est nécessaire d'adopter des mesures à court terme adaptées en fonction des fragilités existantes, de la structure économique et des instruments disponibles, y compris du degré de développement, de la couverture et de l'efficacité des systèmes de protection sociale. Cette conjoncture difficile donne aux pays de la région MOAC l'occasion d'abandonner progressivement les subventions généralisées, d'améliorer leurs systèmes de protection sociale ciblés et d'appliquer des politiques offrant un bon rapport coût-efficacité afin de protéger les personnes dans le besoin tout en construisant un cadre résilient face aux futurs chocs, notamment en réduisant leur dépendance aux carburants et combustibles (voir le chapitre 2 qui présente un éventail de mesures budgétaires à court et moyen terme applicables dans tous les pays de la région MOAC).

### Répondre au resserrement des conditions financières mondiales

Face à la montée des taux d'intérêt et de l'aversion pour le risque dans le monde, les banques centrales des pays disposant d'un régime de change flexible devraient laisser la monnaie se déprécier et relever

leurs taux directeurs en fonction des tensions inflationnistes. En cas de volatilité excessive des taux de change, les banques centrales devront intervenir sur le marché des changes pour atténuer les mouvements désordonnés. Dans les pays dont l'économie est fortement dollarisée (Arménie, Géorgie, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan) et dont une part élevée de la dette est libellée en monnaie étrangère (Arménie, Tunisie), il conviendrait de suivre attentivement les effets de bilan des mouvements de change.

Compte tenu de la dégradation des perspectives économiques et de l'érosion des marges bénéficiaires déjà faibles, du fait des répercussions de la pandémie et de la récente envolée des coûts des intrants, il est possible que les faillites d'entreprises se multiplient. C'est pourquoi il serait particulièrement judicieux de réformer les régimes de faillite en amont (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, octobre 2021). Dans ce contexte, les banques profiteront de la hausse de leurs revenus nets à mesure que les taux d'intérêt augmenteront, mais elles pourraient également subir des pertes, car les émissions de prêts diminueront et les taux de défaillance grimperont. Par conséquent, dans les pays où les banques sont fortement exposées à des secteurs présentant des vulnérabilités croissantes, il conviendra de calibrer soigneusement les politiques macroprudentielles de façon à promouvoir la stabilité financière.

### Accélérer les réformes structurelles pour favoriser une croissance inclusive et résiliente

Alors que les politiques macroéconomiques cherchent avant tout à juguler la crise du coût de la vie et à préserver la viabilité des finances publiques, l'accélération des réformes structurelles devient de plus en plus urgente pour atténuer les risques qui pèsent sur la croissance et soutenir une reprise durable et inclusive. En ce sens, la priorité va aux réformes à même de corriger les déficiences structurelles et de stimuler la productivité tout en atténuant les difficultés rencontrées par les pays de la région. Ainsi, des mesures qui s'attaquent à

l'iniquité du régime fiscal et à l'importante activité informelle dans la région contribueraient également à améliorer la viabilité de la dette et conforteraient le resserrement de la politique monétaire nécessaire pour restaurer la stabilité des prix. Il convient ainsi en priorité de mener les réformes suivantes :

- *Redéfinir les systèmes fiscaux* de façon à accroître les recettes budgétaires et à les rendre plus équitables, notamment en élargissant les bases d'imposition et en renforçant la progressivité de l'impôt (Verdier *et al.*, 2022).
- *Réduire l'ampleur de l'économie informelle*, entre autres par des politiques fiscales bien conçues, lesquelles pourraient générer des gains de productivité tout en facilitant l'inclusion des femmes et des jeunes dans le marché du travail (Cardarelli, Vera Martin et Lall, 2022).
- *Encourager le développement du secteur privé* en facilitant l'entrée de nouvelles entreprises, en levant les obstacles et en freinant la montée en puissance des entreprises déjà présentes. Pour cela, il faudra réformer les entreprises publiques de façon à garantir des conditions de concurrence équitables (Ramirez-Rigo *et al.*, 2021), améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux services financiers, réduire l'étendue des formalités administratives et les possibilités de corruption (Jarvis *et al.*, 2021), et baisser le coût d'exercice des activités économiques dans la région.
- *Accélérer la transformation numérique* afin de promouvoir l'efficacité, l'inclusion et la résilience en élargissant l'éventail des activités dématérialisées, en généralisant l'accès à Internet et en intensifiant les investissements dans les nouvelles technologies.
- *Prendre des mesures d'adaptation aux défis posés par les changements climatiques*, assurer la sécurité de l'approvisionnement en énergie et en eau, et définir une transition fluide vers une économie plus diversifiée et moins carbonée (Duenwald *et al.*, 2022). Les récentes inondations au Pakistan illustrent la nécessité d'agir résolument dans ce domaine.

## L'appui du FMI

Le FMI reste pleinement déterminé à soutenir la région au moyen de financements, d'activités de développement des capacités et de conseils de politique économique. Depuis le début de la pandémie, il a octroyé 21,3 milliards de dollars de financements à la région MOAC. En outre, depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, le conseil d'administration a approuvé un nouvel accord de financement avec la Géorgie et un relèvement du montant allouable au titre d'accords existants avec la Jordanie et le Pakistan. Tout comme il a intensifié son appui durant la pandémie, le FMI adapte une nouvelle fois sa panoplie d'outils pour répondre aux besoins de ses membres. Ainsi, pour lutter contre l'imminente crise alimentaire qui menace ses membres les plus vulnérables, il a renforcé ses mécanismes de financement d'urgence en établissant un nouveau guichet « chocs alimentaires » (récemment approuvé par le conseil d'administration) en vue de faciliter l'accès à des financements d'urgence aux pays qui subissent des pressions sur la balance des paiements liées aux prix des produits alimentaires et des engrais. Il a également institué un nouvel outil, le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, opérationnel depuis peu. Celui-ci doit aider les PFR et les pays à revenu intermédiaire vulnérables à accroître leur résilience face aux chocs extérieurs et à répondre aux défis à long terme, tels que les changements climatiques et la riposte aux pandémies. S'agissant de l'insécurité alimentaire, le FMI collabore étroitement avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale du commerce, le Programme alimentaire mondiale, ainsi que d'autres banques de développement multilatérales et organisations internationales dans le but de concevoir un plan d'action international efficace s'appuyant sur les missions essentielles et l'avantage comparatif de chaque organisation internationale.

## Bibliographie

- Cardarelli, Roberto, Mercedes Vera Martin, and Subir Lall, eds. 2022. *Promoting Inclusive Growth in the Middle East and North Africa: Challenges and Opportunities in a Post-Pandemic World*. International Monetary Fund, Washington, DC.
- De, Supriyo, Saad Quayyum, Kirsten Schuettler, and Seyed Reza Yousefi. 2019. "Oil Prices, Growth, and Remittance Outflows from the Gulf Cooperation Council." *Economic Notes* 48 (3): e12144.
- Duenwald, Christoph, Yasser Abdih, Kerstin Gerling, Vahram Stepanyan, Abdullah Al-Hassan, Gareth Anderson, Anja Baum, and others. 2022. "Feeling the Heat: Adapting to Climate Change in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 22/008, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gray, Simon, Philippe Karam, Vilada Meeeyam, and Michel Stubbe. 2013. "Monetary Issues in the Middle East and North Africa: A Policy Implementation Handbook for Central Bankers." IMF Departmental Paper 13/010, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gruss, Bertrand, and Suhaib Kebhaj. 2019. "Commodity Terms of Trade: A New Database." IMF Working Paper 19/021, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2022. "Saudi Arabia: 2022 Article IV Consultation Staff Report." Washington, DC.
- Jarvis Christopher J., Gaelle Pierre, Benedicte Baduel, Dominique Fayad, Alexander de Keyserling, Babacar Sarr, Mariusz A. Sumlinski. 2021. "Economic Governance Reforms to Support Inclusive Growth in the Middle East, North Africa, and Central Asia." IMF Departmental Paper No. 2021/001, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Poghosyan, Tigran, Klakow Akepanidaworn, Maria Atamanchuk, Ezequiel Cabezon, and Selim Cakir. Forthcoming. "Strengthening Monetary Policy Frameworks in the CCA." IMF Departmental Paper 21/019, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ramirez-Rigo, Ernesto, Christine J. Richmond, Oluremi Akin Olugbade, Gareth Anderson, Maria Atamanchuk, Hatim Bukhari, Iacovos Ioannou, and others. 2021. "State-Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia: Size, Costs, and Challenges." IMF Departmental Paper 21/019, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Verdier, Geneviève, Brett Rayner, Imen Benmohamed, Mahmoud Harb, Priscilla Muthoora, Nathalie Reyes, Ling Zhu, and others. 2022. "Revenue Mobilization for a Resilient and Inclusive Recovery in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 22/013, International Monetary Fund, Washington, DC.

### Encadré 1.1. La sécurité alimentaire au Moyen-Orient et en Asie centrale

Quatre facteurs (l'envolée des prix mondiaux des produits alimentaires au cours des deux dernières années<sup>1</sup>, la dépendance des pays de la région à l'égard des importations de blé et d'engrais en provenance de Russie et d'Ukraine, le niveau globalement faible des réserves stratégiques et de stockage, et la flambée des coûts des emprunts extérieurs) compromettent à la fois la disponibilité et l'accessibilité financière des produits alimentaires de base au Moyen-Orient et en Asie centrale (région MOAC) (graphique 1.1.1 de l'encadré). De nombreux pays ont diversifié leurs sources d'importation pour s'assurer un approvisionnement suffisant en blé et en d'autres denrées de base (Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie). En revanche, il existe des signes de pénuries dans d'autres pays. En Somalie, on estime qu'une part importante de la population connaît un niveau élevé d'insécurité alimentaire à cause d'une grave sécheresse exacerbée par des perturbations du côté de l'offre de produits alimentaires à l'échelle mondiale. Au Soudan, le manque d'engrais est l'une des causes de l'insécurité alimentaire : la production de blé, qui a chuté d'environ un tiers depuis 2021, est inférieure de 13 % à sa moyenne sur cinq ans.

Certains pays, principalement des pays à faible revenu (Mauritanie, Somalie, Soudan, Yémen), ont vu leurs réserves de blé tomber à trois mois de consommation, voire moins. Pâtissant d'un accès limité aux financements et d'épisodes de sécheresse ou de maigres récoltes sur le territoire national (Djibouti, Somalie, Soudan), ces pays sont tributaires de l'aide internationale pour importer des denrées alimentaires de consommation courante.

Le niveau élevé des prix mondiaux des produits alimentaires se répercute progressivement sur les prix intérieurs de ces produits, dont l'augmentation s'est accélérée dans la région lors des derniers mois, rendant ces produits moins abordables, en particulier pour les populations pauvres. Le taux d'inflation alimentaire a atteint 15 %, voire plus, en Algérie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Égypte, en Géorgie, au Kazakhstan, au Pakistan, en Ouzbékistan et en République kirghize, et 12 % en Somalie.

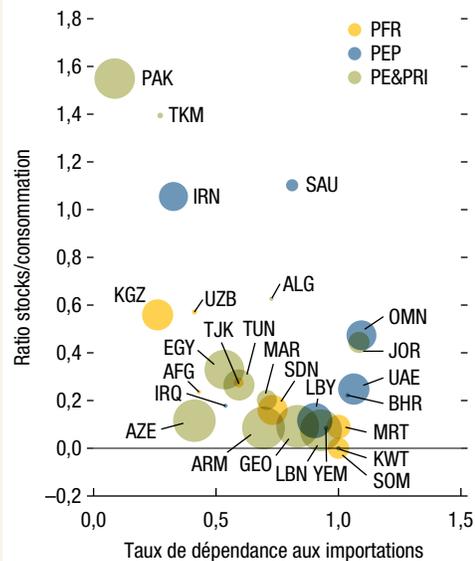
Des risques substantiels pèsent sur l'accessibilité financière et la disponibilité des produits alimentaires. La montée des prix des engrais et des carburants et combustibles pourrait entraver la capacité des pays à accroître leur production de denrées alimentaires et faire baisser le rendement des cultures au cours des prochaines saisons. En outre, les restrictions à l'exportation qui pèsent actuellement sur les produits alimentaires et les engrais (Égypte, Kazakhstan, Pakistan, République kirghize) pourraient provoquer des ruptures dans l'approvisionnement d'un éventail toujours plus large de produits alimentaires, voire entraîner des hausses de prix, ce qui renforce les inquiétudes quant à l'accessibilité financière des denrées alimentaires, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dont la population fragile est nombreuse.

Rédigé par Mohamed Belkhir.

<sup>1</sup>Malgré leur recul ces derniers mois, les prix mondiaux des produits alimentaires demeurent supérieurs aux niveaux observés en 2021.

L'accord conclu en juillet entre la Russie et l'Ukraine permettant la reprise des exportations de céréales ukrainiennes pourrait faire augmenter l'offre au niveau mondial et baisser un peu plus les prix des céréales.

**Graphique 1.1.1 de l'encadré. Région MOAC : taux de dépendance aux importations de blé et ratio stocks/consommation, 2021/22**



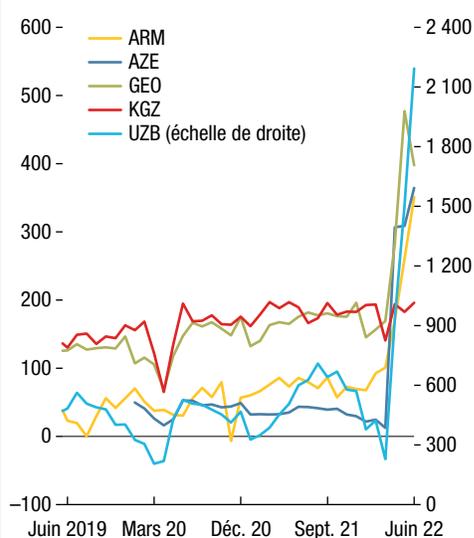
Sources : Comtrade ; Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) ; calculs des services du FMI.

Note : Le taux de dépendance aux importations est calculé en comparant les importations à la consommation locale. Le ratio stocks/consommation correspond aux stocks en fin de période divisés par la consommation locale moins la production locale. 2021/22 désigne l'année commerciale définie par l'USDA ; les stocks en fin de période désignent les stocks à la fin de l'année commerciale. La taille de chaque cercle représente la part des importations de blé provenant de Russie et d'Ukraine. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

## Encadré 1.2. Les conséquences de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine sur les pays du Caucase et d'Asie centrale

Malgré les liens étroits entre les pays du Caucase et d'Asie centrale (région CAC) et la Russie sur le plan des échanges, des envois de fonds et des flux financiers, les répercussions de la guerre lancée par la Russie en Ukraine ont été moins sévères qu'initialement prévu dans la région. Ceci tient, dans une large mesure, à la résilience à court terme de la croissance économique russe, à un essor inattendu des transferts monétaires et aux politiques adoptées pour prévenir les sanctions secondaires. En outre, les routes commerciales restent ouvertes, les flux financiers se poursuivent (ce qui souligne que nombre de banques russes ne font pas l'objet de sanctions) et les accords existants (l'appartenance à l'Union douanière Russie–Biélorussie–Kazakhstan et les contrats de gaz à long terme, par exemple) contribuent à atténuer l'impact du renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie.

**Graphique 1.2.1 de l'encadré. Transferts monétaires : entrées nettes**  
(En millions de dollars)



Sources : Haver Analytics ; autorités nationales.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

reste relativement faible par comparaison avec 2018–19. Cela étant, les arrivées depuis le Bélarus et le Kazakhstan ont également grimpé en flèche (respectivement de 114 % et de 36 % au premier semestre 2022 par rapport à la même période avant la pandémie) et pourraient correspondre à des réinstallations depuis la Russie en l'absence de vols directs réguliers entre la Russie et la Géorgie.

Il est encore impossible de savoir si ces réinstallations sont temporaires ou permanentes. En tout état de cause, elles stimulent la consommation à court terme dans les pays d'accueil, mais leur effet à moyen terme est plus incertain. L'avenir dira si elles entraînent un boom des créations d'entreprises.

La guerre en Ukraine continuera d'être une source de risques multidimensionnels entourés d'incertitudes considérables et obligera les pouvoirs publics à faire preuve de réactivité et de souplesse. Les risques de contagion associés à l'inflation, à l'insécurité alimentaire et aux financements extérieurs sont très préoccupants. Déjà vives dans plusieurs pays, les tensions sociopolitiques pourraient s'accroître en cas de pressions sur les prix intérieurs et d'aggravation de la pauvreté et des inégalités (chapitre 3). Si la guerre devait se poursuivre, avec pour conséquence un élargissement des sanctions ou un renversement des alliances géopolitiques, la région CAC et la Russie pourraient voir leurs liens économiques se fragiliser, ce qui pourrait pénaliser les pays de la région CAC.

Rédigé par Robert Tchaidze.

Bien que les pays exportateurs de pétrole bénéficient du niveau élevé des prix des produits de base, les indicateurs à haute fréquence semblent montrer que la reprise postpandémie se poursuit également dans les pays importateurs de pétrole de la région. Selon les données disponibles, l'arrivée soudaine d'entreprises et de personnes depuis la Russie pourrait être un facteur important.

Au cours des derniers mois, les transferts monétaires vers plusieurs pays de la région CAC (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan) ont nettement augmenté (graphique 1.2.1 de l'encadré). Or, ils ne correspondent pas à des flux réguliers d'envois de fonds et pourraient être le signe de mouvements de capitaux, provenant notamment d'expatriés de retour au pays. Ces entrées de fonds ont renforcé la progression des dépôts bancaires et l'appréciation des monnaies locales, annulant ainsi les pertes face au dollar en Arménie, en Géorgie, en République kirghize et au Tadjikistan, subies après le déclenchement de la guerre.

Les effets sont particulièrement visibles en Arménie : le nombre d'arrivées depuis la Russie s'est fortement accru (il s'inscrit en hausse de 200 % au premier trimestre 2022 par rapport à la même période en 2021 et de 50 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie), et le taux d'occupation dans l'hôtellerie affiche un niveau record. En Géorgie, le nombre d'arrivées enregistrées depuis la Russie est plus élevé qu'en 2021, mais

## 2. Le passé se répète-t-il ? Conséquences budgétaires des envolées des prix des produits de base au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

*Le niveau élevé des prix mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles accentue les tensions budgétaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MOAN), dans un contexte marqué par le durcissement des conditions de financement mondiales et des perspectives extraordinairement incertaines, mais aussi par la réduction des marges de manœuvre budgétaires consécutive à la pandémie. Lors de précédents épisodes de hausse des cours des produits de base, les pays avaient réagi rapidement pour en atténuer l'impact. Mais ces ripostes, souvent insuffisamment ciblées et planifiées, ont eu des effets budgétaires et redistributifs négatifs avec, notamment 1) un relâchement budgétaire substantiel et persistant ; 2) une rigidité budgétaire accrue ; 3) un recul de l'équité budgétaire ; le tout combiné à 4) une absence d'ajustements budgétaires de compensation. Ces ripostes ont augmenté les risques de non-viabilité de la dette des pays importateurs de pétrole et donné lieu à des mesures budgétaires procycliques chez les pays exportateurs de pétrole, puis des ajustements budgétaires brutaux quand les cours du pétrole ont chuté. Même si la plupart des pays de la région MOAN ont eu recours, une fois encore, à des mesures de riposte similaires aux mesures passées, en particulier à des subventions des prix généralisées, ils l'ont fait à une échelle plus réduite, ce qui s'explique par une marge de manœuvre budgétaire plus limitée et les progrès déjà réalisés sur le plan de la réforme des subventions, qui reste toutefois inachevée. Bien que les pays envisagent une certaine expansion budgétaire en 2022 par rapport aux anticipations d'avant la guerre, ils devraient poursuivre leurs trajectoires d'ajustement. Comme les perspectives mondiales demeurent défavorables et les risques de détérioration exceptionnellement élevés, il faudra que les dirigeants de la région envisagent 1) des mesures économiques et efficaces pour atténuer les tensions créées par la hausse des cours des denrées alimentaires et des combustibles, et 2) des réformes pour améliorer la résilience budgétaire, notamment réduire la dépendance à l'égard des combustibles avant le prochain cycle des produits de base.*

Préparé par Filippo Gori, Jeta Menkulasi (auteure principale), Issouf Samake et Ling Zhu, avec le concours remarquable d'Azhin Abdulkarim et de Roy Randen pour les travaux de recherche.

### 2.1. Récurrence des cycles mondiaux des produits de base

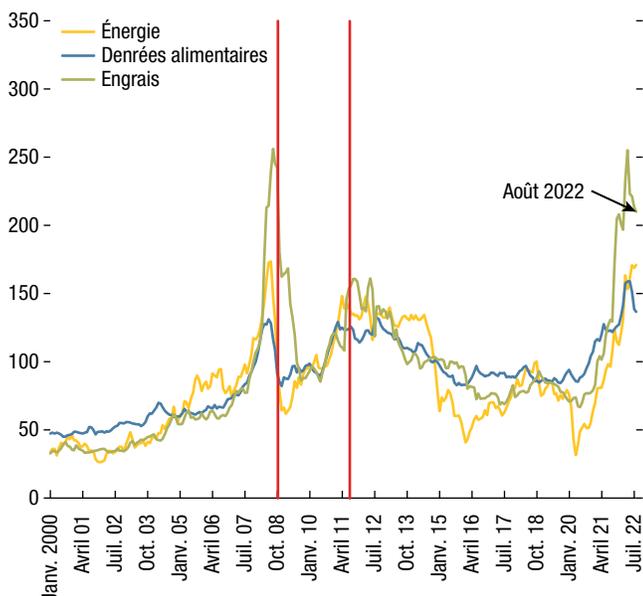
#### Une phase de hausse des cours à peu près similaire aux phases passées ...

Les cours des produits de base ont flambé depuis la mi-2020 sous l'effet d'une forte demande postpandémie et de contraintes du côté de l'offre (graphique 2.1). La guerre en Ukraine a accentué les tensions exercées sur les prix sur les marchés internationaux. L'envolée actuelle des cours des produits de base est à peu près comparable à celles observées en 2008 et 2011, tant du point de vue de son amplitude que de la corrélation entre les variations respectives des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des intrants agricoles, avec, pour l'épisode actuel, des prix alimentaires atteignant des niveaux record. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires devraient baisser au cours des deux prochaines années, même si cela reste encore très incertain ; l'épisode en cours pourrait donc être plus long que les précédents.

#### ... même si la conjoncture mondiale et le stade du cycle sont nettement différents

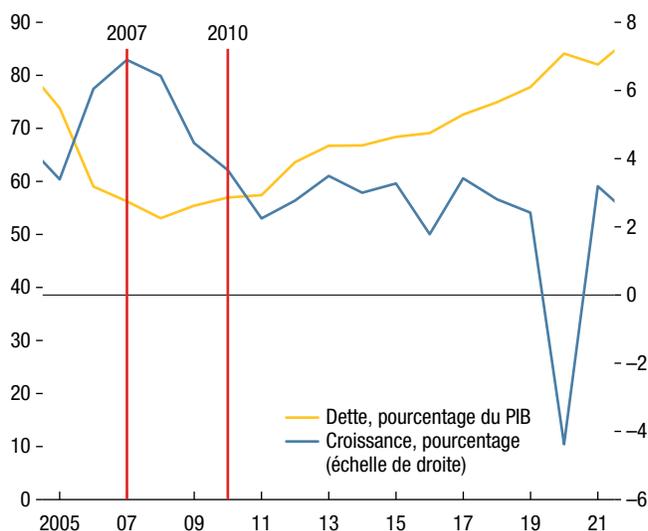
Le choc actuel sur les cours des produits de base survient dans un contexte mondial et régional différent des épisodes précédents (graphique 2.2). Pour les pays émergents, les conditions de financement mondiales sont beaucoup plus restrictives que lors des épisodes passés, avec des taux d'intérêt internationaux et nationaux plus hauts et des primes de risque plus importantes en relation avec une dette élevée ou des liens avec la Russie et l'Ukraine (chapitre 1). En outre, les niveaux de dette sont supérieurs de 25 à 40 points de PIB aux niveaux enregistrés durant les épisodes précédents (graphique 2.2), d'où une intensification des tensions budgétaires dans l'ensemble des pays émergents de la région MOAN. Les marges de manœuvre budgétaires

**Graphique 2.1. Cours mondiaux des produits de base**  
(Indice, 2010 = 100)



Source : Banque mondiale, base de données sur les prix des produits de base.  
Note : Le terme « énergie » englobe le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel. Le terme « denrées alimentaires » englobe notamment les céréales et les huiles végétales. Le terme « engrais » englobe le phosphate diammonique, le phosphate monoammonique, le superphosphate triple, l'urée et le phosphate naturel.

**Graphique 2.2. PE&PRI MOAN et Pakistan : dette publique brute et croissance**  
(Médiane)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

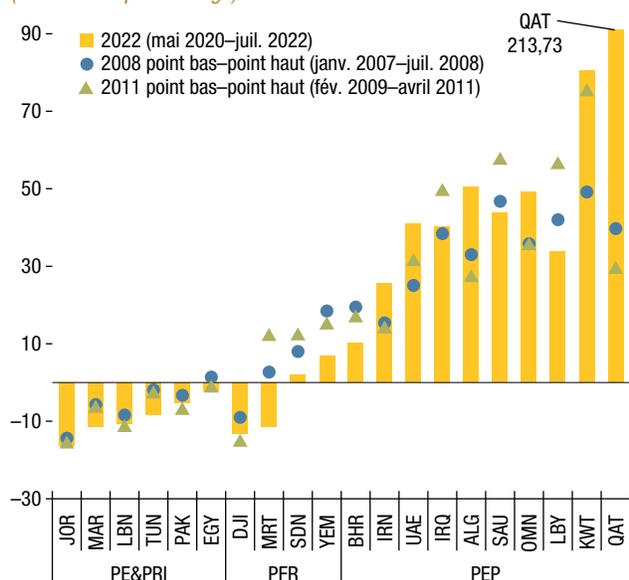
sont limitées quand la croissance est bien plus faible qu'avant la flambée des cours de 2008 — ce qui est le cas pour plusieurs pays de la région (Égypte, Jordanie, Tunisie) — mais globalement similaire à la croissance mesurée avant l'épisode de 2011 (graphique 2.2).

Les risques de détérioration des perspectives sont loin d'être négligeables ; s'ils se réalisent, ils pourraient peser encore davantage sur la croissance mondiale et maintenir plus longtemps une inflation plus élevée.

### Les chocs perturbant les termes de l'échange dans les pays exportateurs et les pays importateurs de produits de base sont opposés ...

Comme par le passé, l'hétérogénéité de la structure des échanges selon les pays de la région MOAN se traduit par des évolutions contrastées des termes de l'échange en ce qui concerne les produits de base (graphique 2.3). Alors que la situation des pays exportateurs de pétrole s'est notablement améliorée, les pays émergents de la région qui importent du pétrole, surtout la Jordanie, le Liban, le Maroc

**Graphique 2.3. MOAN et Pakistan : termes de l'échange des produits de base**  
(Variation en pourcentage)



Sources : FMI, base de données sur les termes de l'échange des produits de base ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

et la Tunisie, ont vu leurs termes de l'échange se détériorer comme jamais depuis mai 2020. Dans les pays à faible revenu, ces termes se sont améliorés au Soudan et au Yémen, reflétant des exportations de produits de base comme l'or (Soudan) et le pétrole brut (Yémen), tandis qu'ils se détérioraient à Djibouti et en Mauritanie. De surcroît, la hausse actuelle des cours des produits de base s'accompagne de variations plus prononcées des termes de l'échange que lors des épisodes antérieurs.

### ... avec des répercussions variables sur les prix intérieurs

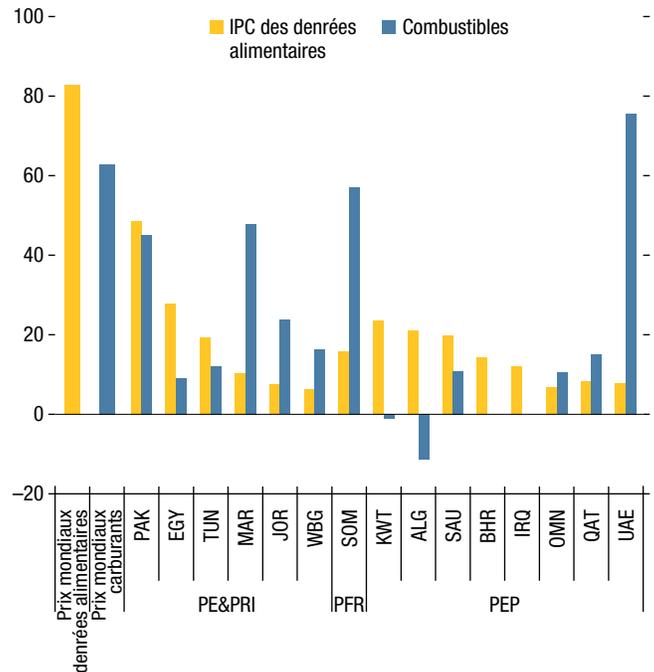
L'inflation des prix intérieurs des denrées alimentaires et de l'énergie n'a reflété que partiellement les prix mondiaux en raison du maintien de certaines subventions, de contrats d'importation (d'énergie) à long terme et, parfois, de bonnes récoltes (graphique 2.4). Bien que les cours mondiaux des matières premières alimentaires aient augmenté de 80 % depuis 2019, l'inflation intérieure des prix alimentaires s'échelonnait de 6 à 49 % dans les pays importateurs de pétrole de la région MOAN et de 7 à 24 % chez les exportateurs. En outre, si les cours mondiaux du pétrole brut ont gagné 63 % pendant la même période, les prix intérieurs de l'essence ont augmenté de respectivement 26 % et 12 % en moyenne dans les pays importateurs et exportateurs de pétrole de la région. Pour les importateurs, la répercussion moyenne implicite de 41 % sur les prix intérieurs de l'essence est sensiblement supérieure à celle observée entre 2007 et 2014, d'environ 15 % (Kpodar et Abdallah, 2016) et à peu près équivalente à la moyenne actuellement mesurée pour les pays émergents ailleurs dans le monde.

## 2.2. Enseignements tirés des flambées précédentes des cours des produits de base<sup>1</sup>

Les mesures budgétaires prises en réaction aux envolées passées des cours des produits de base

<sup>1</sup>Cette section porte sur une période allant de 2005 (trois ans avant le pic des cours atteint en 2008) à 2016 (cinq ans après le pic de 2011). Les soldes budgétaires présentés dans ce chapitre ne sont pas corrigés des variations conjoncturelles du fait d'événements ponctuels et de

**Graphique 2.4. Inflation des prix mondiaux et intérieurs des denrées alimentaires et des combustibles**  
(Variation en pourcentage par rapport à 2019)



Sources : Banque mondiale, base de données sur les prix des produits de base, données les plus récentes à juin 2022 ; base de données Global Petrol ; FMI, base de données sur les statistiques financières internationales ; calculs des services du FMI.

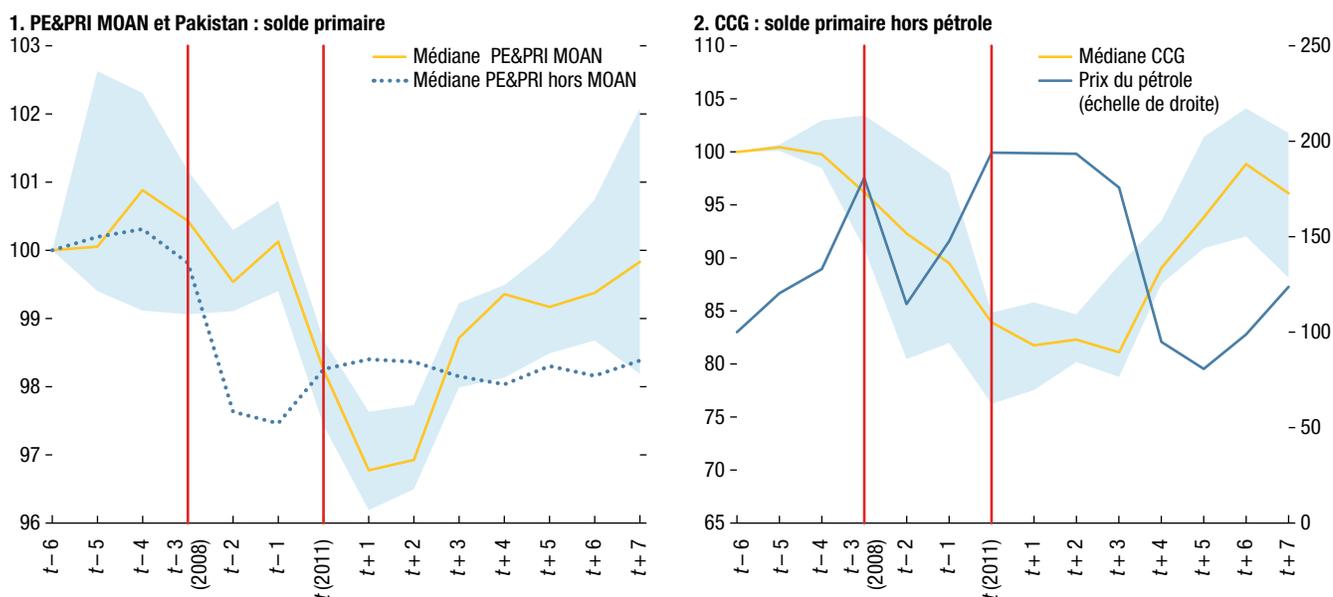
Note : « Prix mondiaux denrées alimentaires » englobe notamment les prix des céréales, des graisses et des huiles. Pour les prix mondiaux des carburants, le prix utilisé est celui du pétrole brut UK Brent (en dollars). Les prix intérieurs des carburants renvoient à la moyenne des prix de détail en dollars de l'essence à octane 95. Pour la Bosnie-Herzégovine et l'Iraq, l'inflation des prix des carburants est nulle. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). IPC = indice des prix à la consommation ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

dans la région MOAN ont été associées à des périodes prolongées d'expansion budgétaire à la fois dans les pays importateurs et exportateurs de pétrole, reflétant, dans le second cas, des politiques procycliques. Les ajustements qui ont suivi ont été en général insuffisants — entraînant un rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire future des pays importateurs de pétrole — et parfois brutaux dans les pays exportateurs, pour répondre vigoureusement à l'effondrement des cours et à l'augmentation des besoins de financement. Le mouvement de hausse des dépenses s'est révélé difficile à inverser, ce qui a accentué la rigidité budgétaire et entraîné

ruptures structurelles observés dans de nombreux pays et empêchant une estimation fiable de la production potentielle.

### Graphique 2.5. Soldes primaires

(En pourcentage du PIB ; PIB hors pétrole pour les pays exportateurs de pétrole ; indice, 2005 = 100)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Temps  $t-3 = 2008$  et  $t = 2011$ . La zone ombrée représente l'écart entre le premier et le troisième quartile pour les PE&PRI de la région MOAN et le Pakistan. Pour ce graphique, les valeurs de l'indice sont calculées de sorte à préserver l'interprétation des variations des agrégats budgétaires en points de pourcentage du PIB. Exemple : une valeur passant de 100 à 102 correspond à une hausse de 2 points de pourcentage du PIB de l'agrégat budgétaire en question. CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

des ajustements budgétaires peu satisfaisants, essentiellement aux dépens des investissements publics. Qui plus est, la protection sociale, qui dépendait principalement de subventions et d'emplois publics, n'a pas été efficace, enfermant les gouvernements dans un cercle vicieux de dépendance toujours plus forte à des interventions coûteuses mais protégeant mal les plus fragiles. Les pays de la région se retrouvent ainsi en moins bonne posture pour faire face aux chocs futurs.

### Les flambées passées des cours des produits de base sont allées de pair avec des périodes prolongées d'expansion budgétaire

Les pays émergents importateurs de pétrole de la région MOAN ont vu leurs soldes primaires moyens se détériorer de manière régulière et synchronisée depuis 2008 et atteindre leur plus bas niveau en 2012, pour une variation cumulée de 3 points de PIB (graphique 2.5, page 1).

L'Égypte, la Jordanie et la Tunisie ont enregistré une détérioration cumulée plus importante, avoisinant 5-6 points de PIB. La conjonction de la hausse des cours des produits de base et des soulèvements dans les pays arabes a conduit à une augmentation continue des budgets dans les pays émergents de la région MOAN, un phénomène qui n'a pu être inversé qu'au bout de plusieurs années. Les soldes primaires se sont redressés mais sans revenir aux niveaux antérieurs à l'envolée des prix du pétrole, et ce, pendant six ans en moyenne après le choc de 2011. En revanche, la riposte budgétaire des pays à faible revenu de la région a été limitée, faute de financements suffisants. Par rapport à d'autres pays émergents, ceux de la région MOAN ont vu leurs soldes primaires plonger plus fortement lors du choc de 2011, mais moins longtemps.

Les pays exportateurs de pétrole de la région ont également opté pour une orientation budgétaire plus expansionniste après l'augmentation des cours mondiaux du pétrole en 2008, reflétant en cela des politiques procycliques dans un contexte de flambée des cours (graphique 2.5, page 2). L'expansion

a été particulièrement notable dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), où les détériorations les plus marquées des soldes primaires hors pétrole ont été enregistrées aux Émirats arabes unis, au Koweït et à Oman, à la suite de fortes hausses des dépenses courantes et d'équipement et, dans une moindre mesure, d'un recul des recettes non pétrolières<sup>2</sup>. Outre le CCG, l'Algérie a également opté pour des mesures procycliques.

### La tendance à l'augmentation des dépenses courantes s'est révélée difficile à inverser, d'où une rigidité budgétaire accrue

Les subventions et les transferts tendent à fluctuer parallèlement aux cours des produits de base. Dans les pays émergents de la région MOAN, les subventions et les transferts ont culminé en moyenne en 2012 (hausse de 3 points de PIB depuis 2007), puis baissé ensuite, reflétant à la fois la chute des cours des produits de base et les réformes des subventions (Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie)<sup>3</sup>. Dans certains cas (Égypte, Tunisie), toutefois, le niveau des subventions est demeuré élevé plus longtemps, et leur suppression n'a été que progressive ou partielle. Elles ont persisté plus longtemps dans les pays exportateurs de pétrole, culminant avec une progression de 6 points de PIB en 2014 (graphique 2.6, pages 3 et 8). Dans les deux groupes de pays, les subventions aux denrées alimentaires représentaient une part modeste du coût budgétaire global<sup>4</sup>.

D'autres mesures budgétaires (hausse de salaires<sup>5</sup> et exonérations fiscales) ont été introduites et

<sup>2</sup>Une riposte procyclique a aussi été observée en dehors des administrations publiques dans les pays du CCG, sous forme d'une augmentation substantielle des prêts de banques nationales à des entreprises publiques après la flambée des cours du pétrole depuis 2008.

<sup>3</sup>Comme les filets de protection sociale sont généralement peu développés dans la région, l'hypothèse est que la principale composante des « subventions et transferts » reflète les subventions universelles des prix.

<sup>4</sup>En 2010, le coût du subventionnement des prix dans la région MOAN et au Pakistan s'élevait en moyenne à 7,8 % du PIB, mais seulement 15 % de ce total (soit 1,2 % du PIB) correspondaient au coût des subventions alimentaires (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2011).

<sup>5</sup>Une augmentation de la masse salariale dans la région due à l'essor des emplois ou des salaires du secteur public est souvent considérée

maintenues plus longtemps, accentuant encore la rigidité budgétaire (graphique 2.6, pages 2 et 5). Dans les pays émergents de la région, les salaires et traitements ont notablement augmenté en 2011, à peu près au moment de l'envolée des cours des produits de base, et demeuraient toujours élevés cinq ans plus tard, malgré certains ajustements. À son niveau le plus haut, la masse salariale s'est accrue d'en moyenne 1 point de PIB, voire de 4 points en Tunisie entre 2010 et 2017<sup>6</sup>. De même, les recettes fiscales ont diminué sensiblement depuis 2010, reflétant non seulement la récession conjoncturelle, mais également diverses exonérations fiscales visant surtout à compenser le renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie en Égypte, en Jordanie et au Liban (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, octobre 2011). Pour les pays exportateurs de pétrole, l'expansion soutenue de la masse salariale qui avait débuté en 2010 a duré plus de cinq ans et atteint 15,4 % du PIB hors pétrole en moyenne pour les pays du CCG et l'Algérie, et même 33 % pour le Koweït. L'accentuation persistante de la rigidité budgétaire liée à l'augmentation des salaires et de l'emploi public dans les deux groupes de pays est mise en évidence par la progression régulière de la part des salaires et traitements dans les dépenses totales depuis 2011 (graphique 2.7).

### Les subventions généralisées et les exonérations fiscales ont été moins efficaces pour protéger les personnes vulnérables

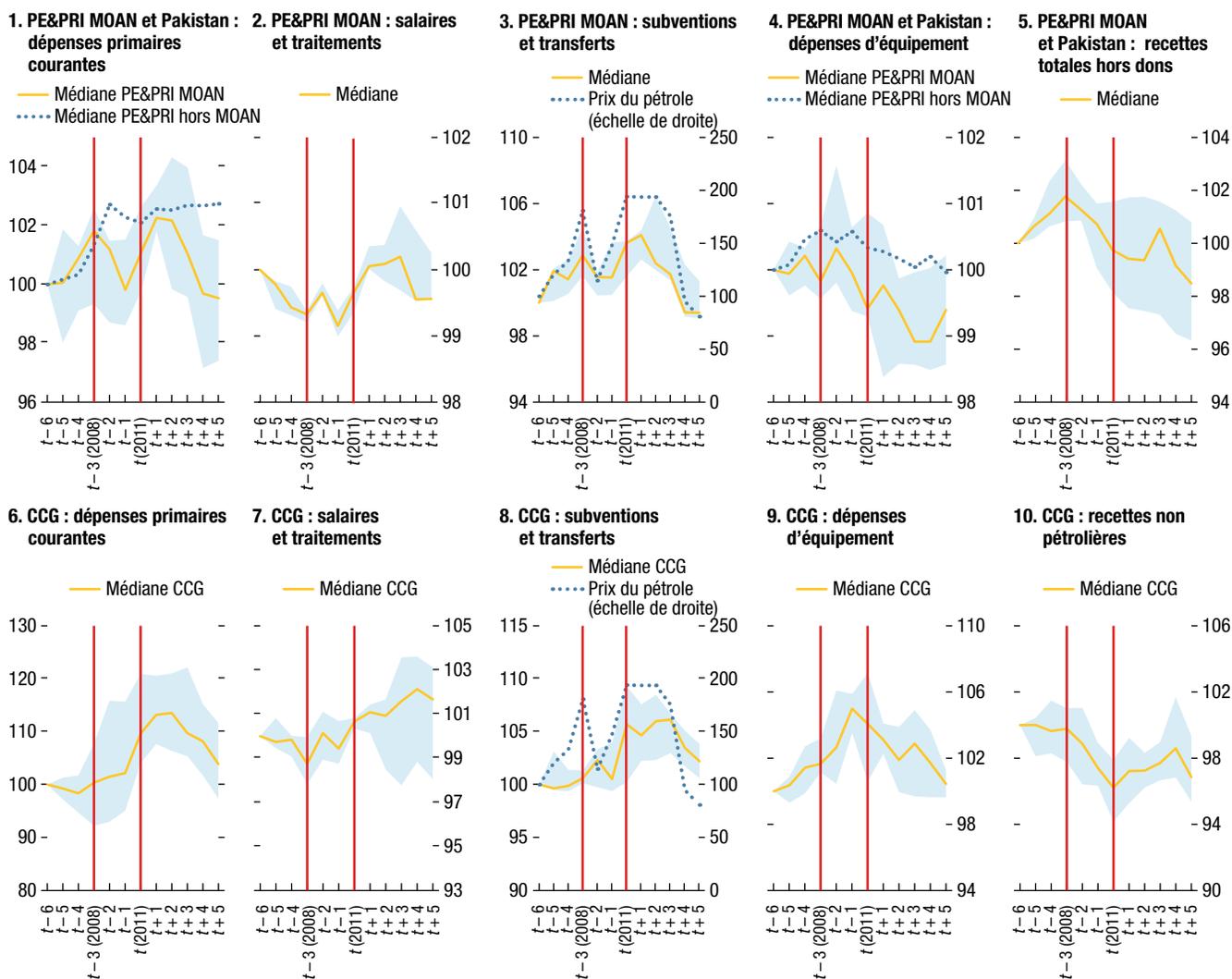
Les subventions des prix généralisées et les exonérations d'impôts ont été moins efficaces pour atteindre les catégories vulnérables de la population et constituent une forme de protection sociale coûteuse. D'après de précédentes études, les quatre déciles les moins favorisés de la population

comme une forme de protection sociale, même s'il s'agit d'une protection mal ciblée et qui accentue les rigidités budgétaires (FMI, 2020).

<sup>6</sup>Faute de données à haute fréquence indispensables pour une analyse empirique, l'incidence sur les variables budgétaires n'est qu'indicative et n'intègre pas les événements concernant les cours des produits hors produits de base, qui auraient également pu modifier les résultats budgétaires.

**Graphique 2.6. Ripostes budgétaires aux flambées des cours des produits de base en 2008 et 2011**

(En pourcentage du PIB ; PIB hors pétrole pour les pays exportateurs de pétrole ; indice, 2005 = 100)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Temps t - 3 = 2008 et t = 2011. La zone ombrée représente l'écart entre le premier et le troisième quartile pour les PE&PRI de la région MOAN et le Pakistan. Pour ce graphique, les valeurs de l'indice sont calculées de sorte à préserver l'interprétation des variations des agrégats budgétaires en points de pourcentage du PIB. Exemple : une valeur passant de 100 à 102 correspond à une hausse de 2 points de pourcentage du PIB de l'agrégat budgétaire en question. CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Mauritanie et au Yémen ont reçu entre 5 et 20 % de l'ensemble des transferts budgétaires correspondant aux subventions pour le diesel et l'essence (Sdravovich *et al.*, 2014). Les subventions à l'énergie sont par nature régressives, et cet aspect est encore plus marqué dans les pays les plus pauvres de la région MOAN, où les niveaux de consommation plus élevés, les taux de motorisation et le raccordement au réseau électrique national se concentrent dans les catégories les plus aisées

de la population. Les subventions aux denrées alimentaires étaient un peu mieux ciblées, puisque les 40 % les plus pauvres ont reçu, par exemple, entre 30 et 60 % des subventions liées à la farine, ce qui reflète généralement l'utilisation de mécanismes d'autociblage<sup>7</sup>. Les exonérations de taxe à la valeur

<sup>7</sup>Les mécanismes d'autociblage comprennent la différenciation par la qualité (par exemple subventionnement d'articles de moindre qualité ou de biens inférieurs plus susceptibles d'être consommés par les populations pauvres) ainsi que des programmes de rations alimentaires et de files d'attente.

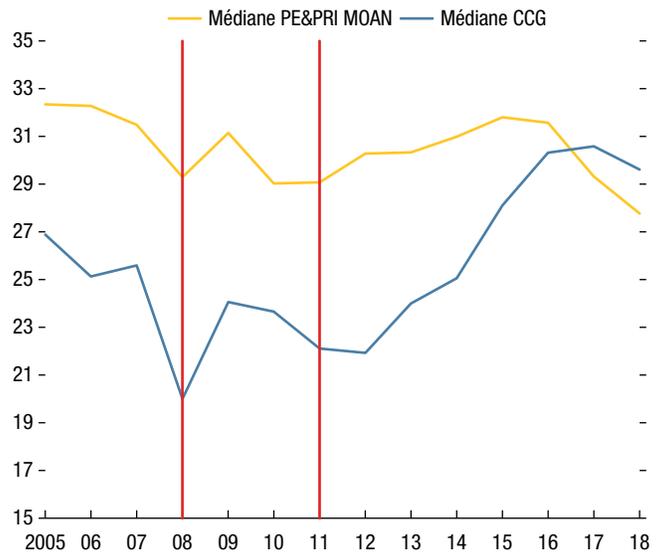
ajoutée (TVA) sont destinées à réduire le prix final des biens et des services consommés par les ménages vulnérables, mais elles sont globalement mal ciblées (Jewell *et al.*, 2015).

Les estimations empiriques de la riposte dynamique des subventions aux prix et des transferts après les envolées des cours des produits de base donnent à penser que les autorités sont prisonnières d'un cercle vicieux où elles recourent de plus en plus souvent à des interventions budgétaires coûteuses en attendant que leurs filets de protection sociale soient suffisants. Le travail empirique réalisé pour les besoins de ce chapitre pointe une hausse statistiquement plus importante des subventions après un choc positif sur les cours du pétrole dans les pays de la région MOAN, où les programmes de protection sociale sont moins ciblés (graphique 2.8, page 1). Des éléments similaires sont retrouvés pour les pays où le niveau des inégalités est supérieur à la moyenne régionale (graphique 2.8, page 2 ; voir l'annexe en ligne).

### Les ajustements budgétaires ultérieurs ont été insuffisants et généralement de piètre qualité, entraînant un rétrécissement de l'espace budgétaire disponible pour les dépenses prioritaires

Comme l'augmentation tendancielle des dépenses courantes ne s'est inversée que progressivement (graphique 2.6, page 1), notamment grâce à la baisse des cours pétroliers et à la réforme des subventions à l'énergie dans certains pays, les recettes ont été encore plus longues à se redresser et l'ajustement budgétaire qui a suivi dans les pays importateurs de pétrole s'est très largement opéré au détriment des dépenses d'équipement (graphique 2.6, page 4). Pour autant, les coupes pratiquées n'ont pas suffi pour compenser les coûts globaux de l'expansion budgétaire précédente. La dette publique a donc notablement augmenté, de 18 points de PIB en moyenne dans les pays émergents de la région MOAN entre 2008 et 2015. De plus, la contraction de l'investissement public a pesé sur la croissance économique en creusant les déficits d'infrastructures, en particulier dans les pays

**Graphique 2.7. Salaires et traitements**  
(En pourcentage des dépenses publiques totales)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

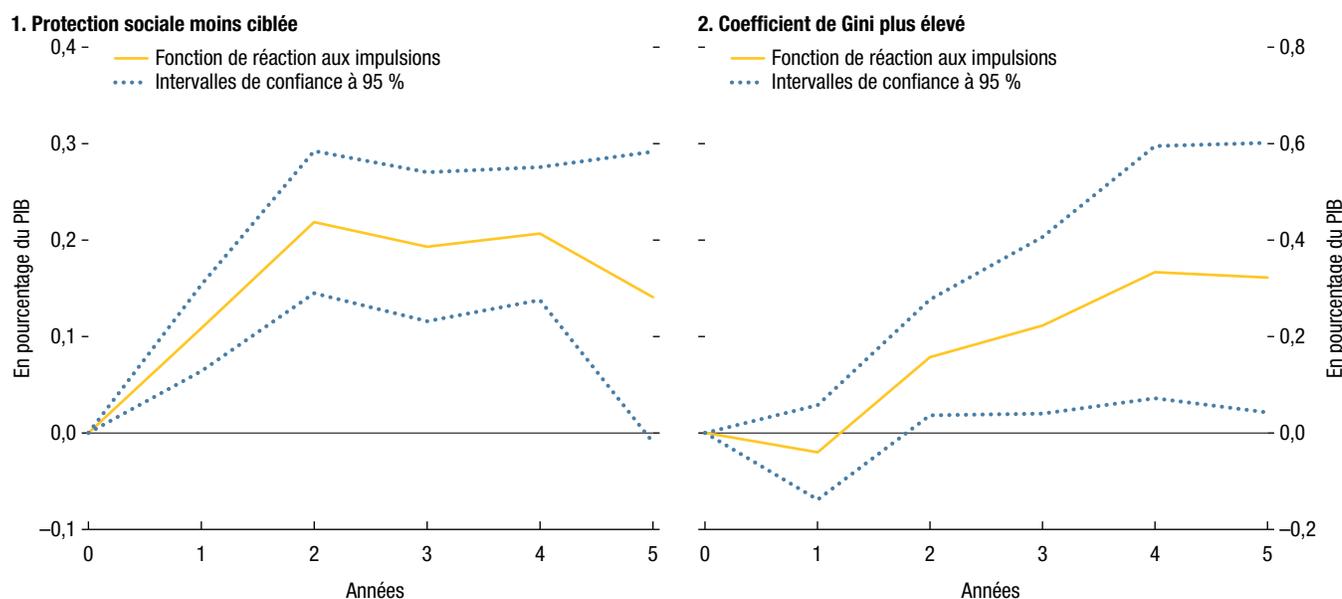
importateurs de pétrole (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, octobre 2014).

L'effondrement des cours du pétrole à la mi-2014 a déclenché un réajustement des politiques budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole et un ajustement budgétaire brusque, avec des réductions assez drastiques des dépenses d'équipement et des réformes des subventions à l'énergie dans tous les pays du CCG. Depuis 2018, certains membres du CCG ont introduit des droits d'accise (Qatar) et une TVA (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Oman). Ces efforts n'ont toutefois pas réussi à inverser le mouvement d'expansion précédent, et la dette publique nette s'est accrue d'environ 30 points de PIB en moyenne entre 2008 et 2018.

Des exonérations fiscales coûteuses et inefficaces, une généralisation des hausses de salaire et des subventions et les coupes dans les dépenses d'infrastructures qui en ont résulté ont diminué la marge de manœuvre budgétaire et la capacité des pouvoirs publics à fournir des services publics

## Graphique 2.8. Impact de certaines variables sociales sur la réaction des subventions et des transferts à une hausse des prix du pétrole

(En pourcentage)



Source : calculs des services du FMI.

Note : Le graphique illustre les fonctions de réaction aux impulsions cumulées pour le terme d'interaction entre un choc pétrolier positif (au-dessus de la médiane) et 1) page 1 : une variable muette représentant un mauvais ciblage des filets de protection sociale (au-dessous de la médiane MOAN concernant l'incidence sur les bénéficiaires au premier trimestre) et 2) page 2 : coefficient de Gini plus élevé (au-dessus de la médiane MOAN). Variable dépendante = subventions et transferts, en pourcentage du PIB. MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

satisfaisants. Les dépenses sociales, y compris pour la santé, l'éducation et la protection sociale, sont inférieures à celles des groupes comparables, tant en termes quantitatifs que sur le plan des résultats socioéconomiques obtenus (FMI, 2020).

## 2.3. Conséquences budgétaires de l'envolée actuelle des cours des produits de base

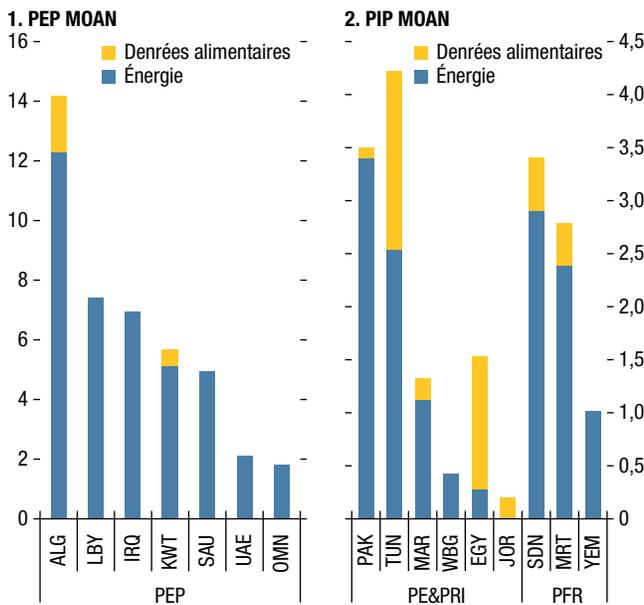
### 2.3.1. Riposte des pouvoirs publics dans le sillage de la guerre en Ukraine

Comme lors d'épisodes passés, les pays de la région ont limité la répercussion du renchérissement des cours des produits de base sur leurs prix de détail en généralisant les subventions aux prix et parfois les réductions d'impôts. Pour la plupart des pays, la première ligne de défense a consisté à augmenter automatiquement les subventions existantes. En 2021, les subventions à l'énergie s'élevaient

à 1,5 % et 5,8 % du PIB en moyenne parmi les importateurs et les exportateurs de pétrole, respectivement (graphique 2.9). Les subventions aux produits alimentaires ont été moins coûteuses, atteignant de 1,5 à 2 % du PIB pour l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie. En 2022, le relèvement automatique des subventions existantes à l'énergie et aux produits alimentaires ainsi que l'introduction de nouvelles subventions devraient entraîner un *surcoût* moyen de respectivement 0,8 et 0,3 point de PIB. Pour certains pays, le surcoût budgétaire des subventions à l'énergie devrait aller de 1,7 à 3 points de PIB (Iraq, Mauritanie, Tunisie), tandis que celui des subventions alimentaires avoisinera sans doute 1 % du PIB pour l'Iraq et la Tunisie.

Néanmoins, en 2022, la hausse des subventions devrait être moindre qu'au cours des épisodes antérieurs et inférieure d'environ 50 % aux pics mesurés entre 2008 et 2013 dans les pays exportateurs de pétrole et les pays émergents de la région (graphique 2.10), grâce aux réformes passées des subventions et à l'espace budgétaire limité dont

**Graphique 2.9. MOAN et Pakistan : subventions existantes pour les denrées alimentaires et l'énergie**  
(En pourcentage du PIB, 2021)



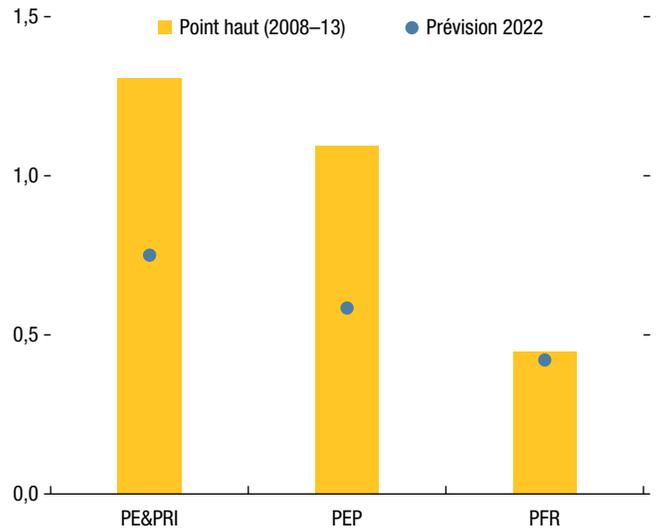
Source : enquête du FMI.

Note : Pour les pays exportateurs de pétrole, les subventions aux prix de l'alimentation et de l'énergie englobent les opérations inscrites au budget et les opérations hors budget. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; PIP = pays importateurs de pétrole.

les pays disposent actuellement. De fait, plusieurs pays ont autorisé un ajustement à la hausse des prix de l'essence (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Jordanie, Maroc, Mauritanie, Pakistan, Tunisie) (graphique 2.4). Les réductions d'impôts ont porté pour l'essentiel sur les taxes à la consommation liées aux produits alimentaires, telles que la TVA (Cisjordanie et Gaza, Oman), les accises sur les carburants (Pakistan) et les droits de douane (Arabie saoudite, Cisjordanie et Gaza, Iraq et Maroc).

Les pays de la région MOAN ont aussi introduit des mesures ciblées afin d'atténuer les effets de la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie sur les populations vulnérables. Les mesures visant à protéger les ménages aux revenus modestes comprenaient des transferts monétaires temporaires ciblant les couches vulnérables de la population comme les chômeurs, les étudiants, les veuves et les orphelins (Bahreïn, Djibouti, Iran, Iraq, Jordanie, Maroc), ainsi que des remises ou des bons à déduire

**Graphique 2.10. MOAN : subventions et transferts**  
(En pourcentage du PIB pour 10 dollars de pétrole aux prix internationaux)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

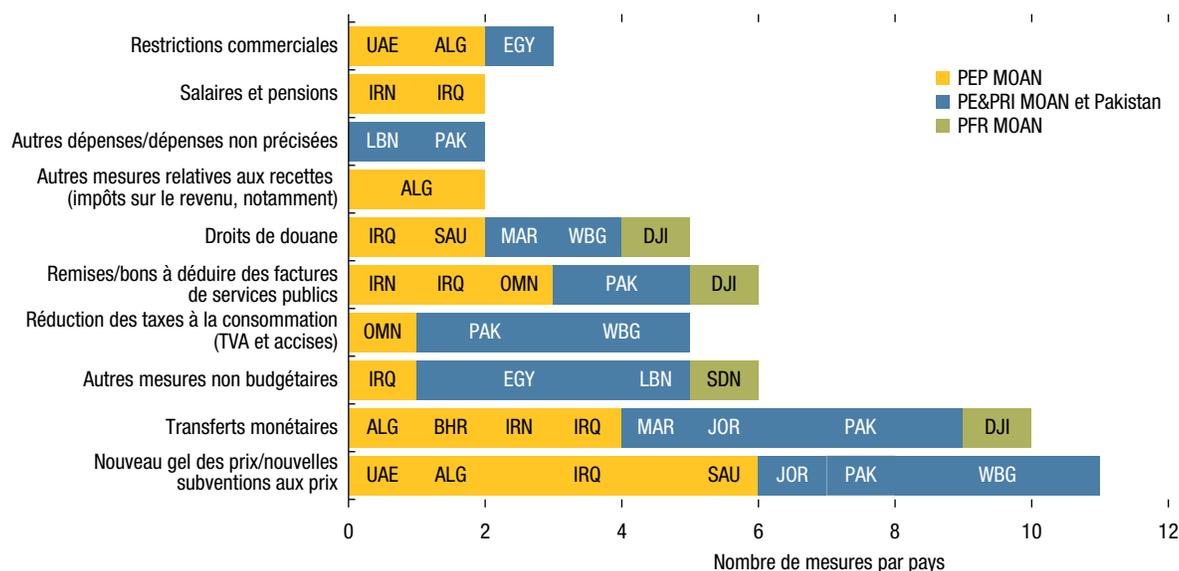
Note : MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

des factures de services publics (Djibouti, Iran, Oman, Pakistan) (graphique 2.11).

Jugée préoccupante, la hausse des prix intérieurs des denrées alimentaires a incité les autorités à prendre d'autres mesures. Certains pays de la région se sont mis à subventionner le blé produit sur leur territoire (Égypte) ou ont augmenté les subventions existantes (Tunisie) et facilité la fourniture d'aides à l'achat d'engrais et l'approvisionnement en alimentation pour le bétail (Mauritanie, Pakistan). Certains pays ont eu recours à des restrictions temporaires des échanges commerciaux, y compris des interdictions d'exporter certains produits alimentaires (Algérie, Égypte, Émirats arabes unis). De plus, l'Iran a relevé les salaires minimums.

Le coût budgétaire global de ces ripostes orchestrées par les pouvoirs publics varie considérablement d'un pays à l'autre. D'après les estimations, le coût moyen englobant la hausse des subventions existantes (et la mise en place de nouvelles) ainsi que d'autres nouvelles mesures est compris entre 0,8 et 1,3 % du PIB. La plupart de ces mesures ont été présentées comme étant provisoires. Bien qu'elles soient du ressort des administrations

**Graphique 2.11. PE&PRI MOAN et Pakistan : mesures annoncées récemment en réaction à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : Les autres dépenses non précisées comprennent le blé subventionné au taux de change officiel (Liban) et la réduction du prix de l'électricité pour tous les usagers privés et commerciaux (subventionnement généralisé de l'électricité au Pakistan) ; les autres mesures non budgétaires sont toutes les autres mesures nouvelles et pertinentes qui pourraient soit concerner les ménages, l'industrie et les administrations, soit les prix et l'offre, notamment la réaffectation des importations et des exportations, les mesures réglementaires, etc. Cela concerne également les cas où les autorités annoncent l'introduction de contrôles des prix de l'énergie ou des produits alimentaires sans les financer par une mesure budgétaire, mais plutôt en abaissant les marges par une mesure budgétaire des entreprises productrices de ces produits. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; TVA = taxe sur la valeur ajoutée.

publiques dans les pays importateurs de pétrole, ces mesures tendent à ne pas figurer au budget dans la plupart des pays exportateurs de pétrole, ce qui est problématique en termes de transparence.

### 2.3.2. Des risques significatifs de détérioration des perspectives budgétaires

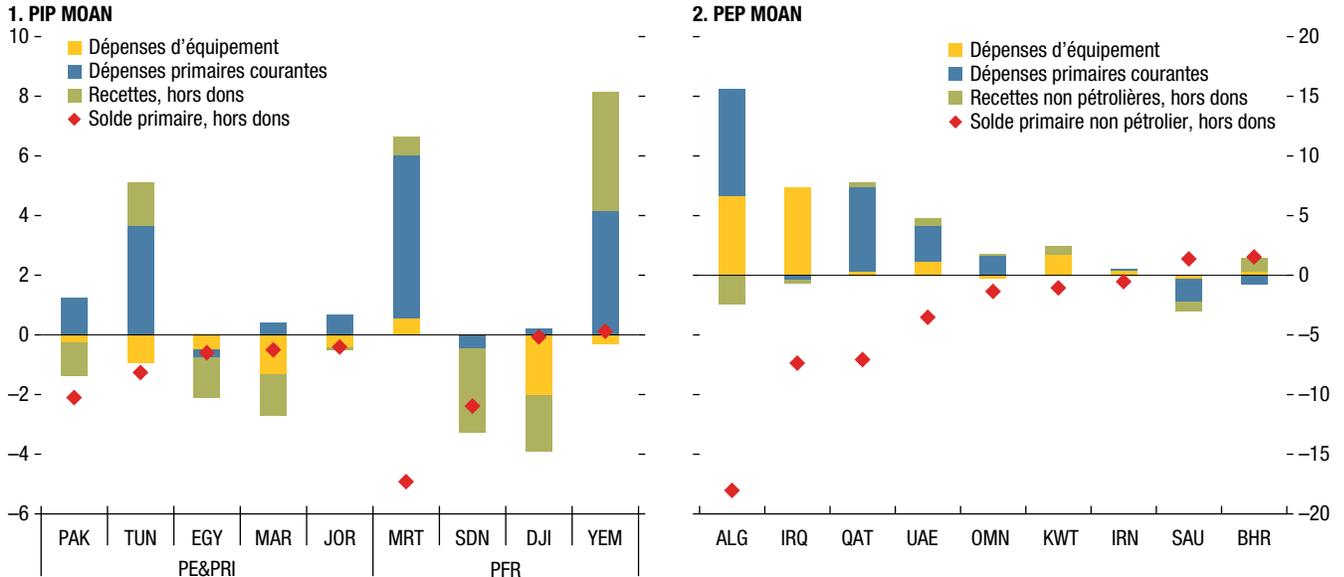
*En 2022, des soldes primaires généralement plus modestes que ceux prévus avant la guerre ...*

La guerre en Ukraine et les ripostes des pouvoirs publics visant à en atténuer les effets devraient plomber les soldes budgétaires primaires en 2022, dans la majorité des pays de la région MOAN et au Pakistan, par rapport aux niveaux prévus avant le conflit (graphique 2.12). Dans les pays émergents de la région MOAN et au Pakistan, les soldes primaires seront probablement inférieurs aux prévisions d'avant la guerre, mais, en moyenne, ils ne devraient pas varier par rapport à 2021.

La détérioration reflète une augmentation des dépenses courantes primaires essentiellement au Pakistan et en Tunisie — elle-même consécutive à une hausse des subventions et à d'autres mesures — partiellement compensée par une baisse des dépenses d'équipement. En Égypte, les coupes opérées dans d'autres dépenses courantes compensent la hausse des subventions. Parmi les pays à faible revenu, les soldes budgétaires de la Mauritanie, de la Somalie et du Soudan devraient témoigner d'une plus grande souplesse que les soldes prévus avant la guerre et mesurés en 2021 et refléter des subventions à l'énergie et aux produits alimentaires plus élevées et, dans le cas du Soudan, des recettes inférieures aux prévisions en raison des répercussions économiques de l'instabilité politique persistante. Chez les exportateurs de pétrole, la plupart des pays du CCG — contrairement là encore à ce que l'on a observé par le passé — n'ont pas vu leurs soldes primaires hors pétrole augmenter et continuent d'assainir leurs finances publiques en 2022. Par contraste, les politiques procycliques

**Graphique 2.12. Variation des soldes primaires en 2022**

(En pourcentage du PIB ; PIB hors pétrole pour les pays exportateurs de pétrole ; écart entre les projections actuelles et celles de l'édition d'octobre 2021 des PEM)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; PIP = pays importateurs de pétrole.

conduites en Algérie, aux Émirats arabes unis, en Iraq et au Qatar devraient se traduire par un relâchement de la politique budgétaire en 2022 par rapport à 2021, soit l'inverse de l'assainissement prévu avant la guerre, avec une hausse des subventions (Algérie, Émirats arabes unis, Iraq) et des salaires (Algérie, Émirats arabes unis, Qatar). Néanmoins, l'assouplissement budgétaire dans les différents groupes de pays est sensiblement moins marqué que lors d'épisodes passés (voir le graphique 2.15), signe d'un espace budgétaire plus limité combiné à une attitude prudente sur le plan budgétaire.

*... ce qui a quelque peu retardé les ajustements budgétaires à moyen terme ...*

La relance budgétaire de 2022 devrait prendre forme à moyen terme, avec des soldes primaires qui, en 2026, seront sans doute inférieurs aux prévisions établies avant la guerre (graphique 2.13). Malgré cet assouplissement, tous les pays émergents de la région MOAN poursuivront sans doute leurs trajectoires d'ajustement (quoiqu'à un rythme moins soutenu), reflétant le caractère temporaire

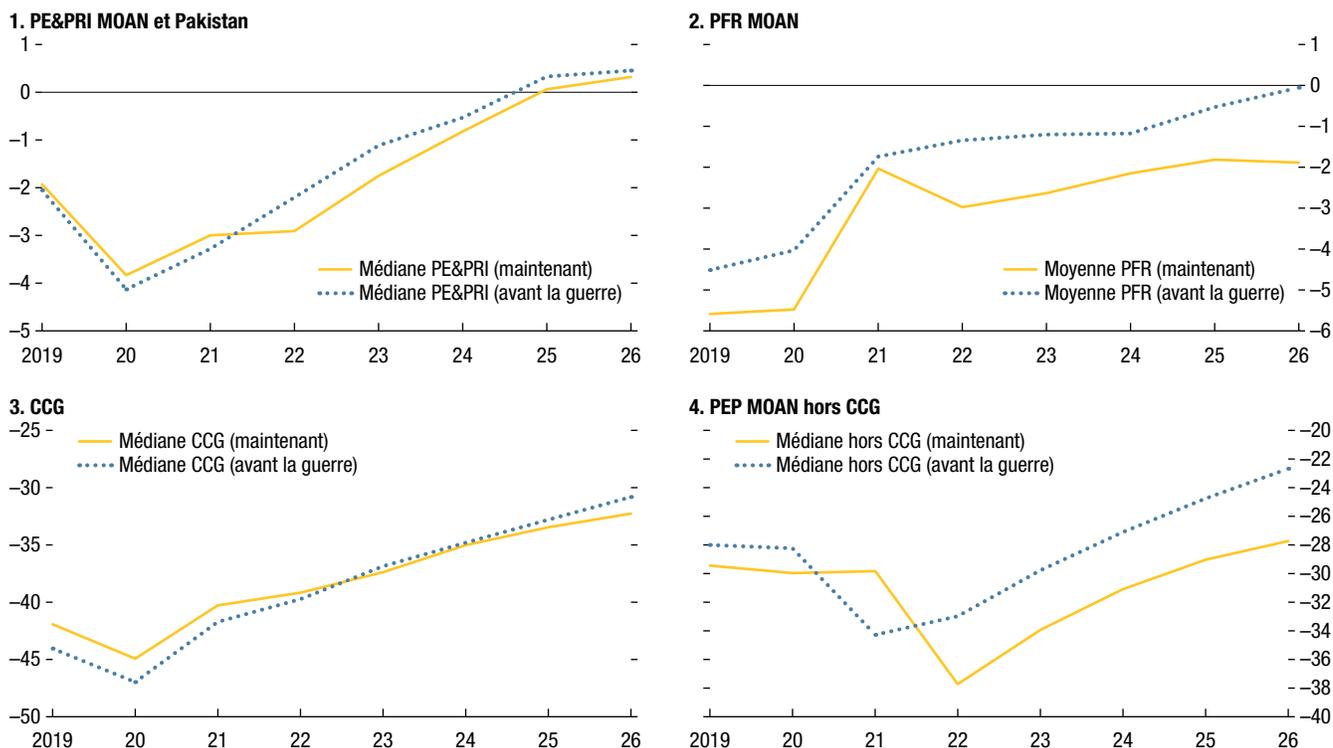
supposé de la riposte à la guerre en Ukraine et la détente pressentie des cours des produits de base. Parmi les pays exportateurs de pétrole, les pays du CCG devraient épargner environ 20 % des recettes totales en moyenne (soit 33 % des recettes pétrolières) malgré la baisse prévue des cours à moyen terme, ce qui constitue un taux d'épargne considérablement plus élevé que lors des épisodes précédents, quand les taux d'épargne étaient devenus négatifs en raison du recul des cours pétroliers (graphique 2.14). Parmi les pays non membres du CCG, l'Algérie devrait voir son taux d'épargne publique fortement chuter, tandis que l'Iraq pourrait épargner environ un quart de ses recettes pétrolières.

*... dans un contexte considérablement risqué*

Les perspectives recèlent des risques non négligeables, y compris une hausse prolongée des cours des produits de base, des conditions de financement plus difficiles et changeantes et une récession mondiale plus profonde. Les épisodes passés de renchérissement des cours des produits de base ont montré à quel point la stabilité sociale

### Graphique 2.13. Soldes primaires : anticipations actuelles et anticipations d'avant la guerre

(En pourcentage du PIB ; PIB hors pétrole pour les pays exportateurs de pétrole ; moyenne simple)

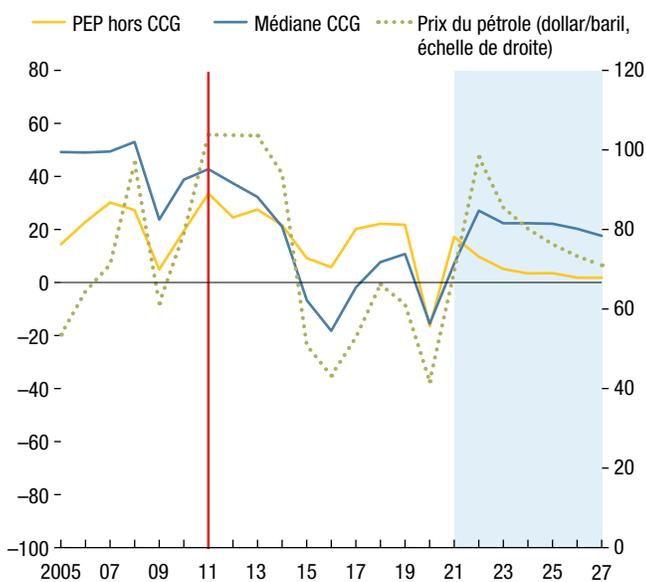


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

### Graphique 2.14. PEP MOAN : taux d'épargne publique

(En pourcentage du total des recettes)

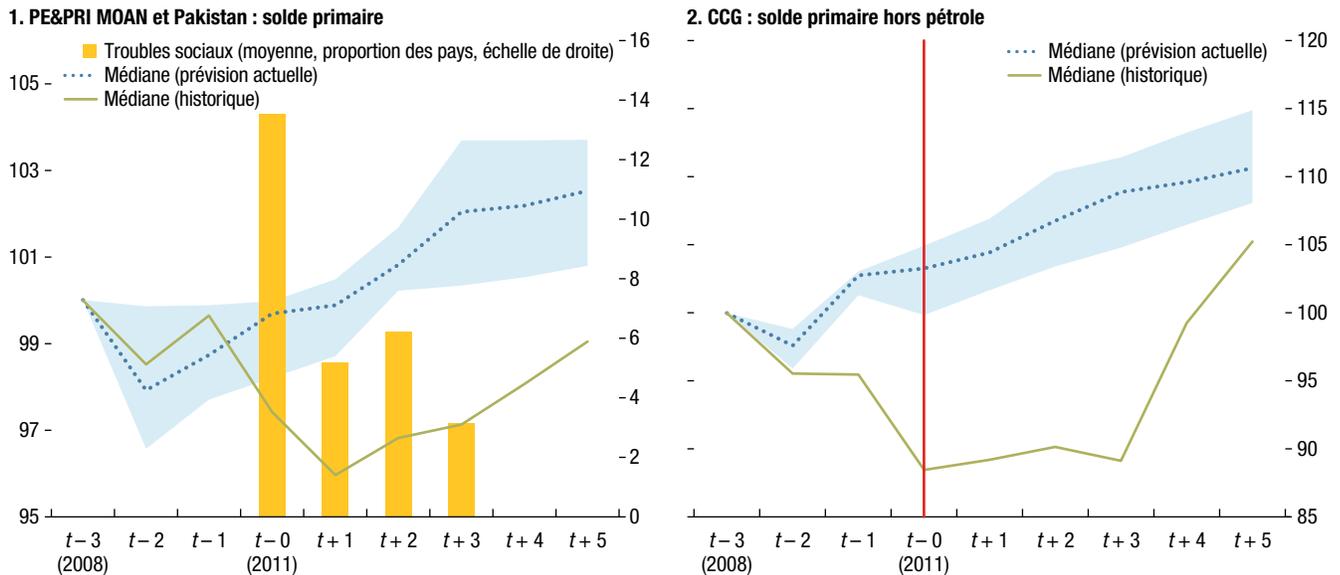


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : PEP hors CCG = Algérie, Iran et Iraq. CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PEP = pays exportateurs de pétrole.

pouvait être précaire dans les pays émergents de la région MOAN. Pour les pays exportateurs de pétrole, les recettes pétrolières abondantes se doublent d'un risque de gaspillage budgétaire, même si jusqu'à présent rien de tel ne s'est produit dans la plupart des pays (graphique 2.15). Une combinaison de ces risques de détérioration pourrait considérablement assombrir les perspectives budgétaires, comme en témoignent les résultats budgétaires qui suivent généralement une flambée des cours des produits de base, quand les risques d'instabilité sociale et de hausse prolongée des cours pétroliers se matérialisent et exercent des tensions plus fortes que prévu sur les budgets (graphique 2.15). Bien que les séquelles de la pandémie et l'érosion des espaces budgétaires aient pu limiter drastiquement les possibilités de conduire des politiques budgétaires expansionnistes, l'absence de réaction des gouvernements pourrait encore aggraver la situation des populations les plus exposées aux répercussions de la guerre et attiser

**Graphique 2.15. Ripostes budgétaires prévues entre 2022 et 2027 et riposte budgétaire effective au choc pétrolier de 2011**  
(Indice, 2008 = 100)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

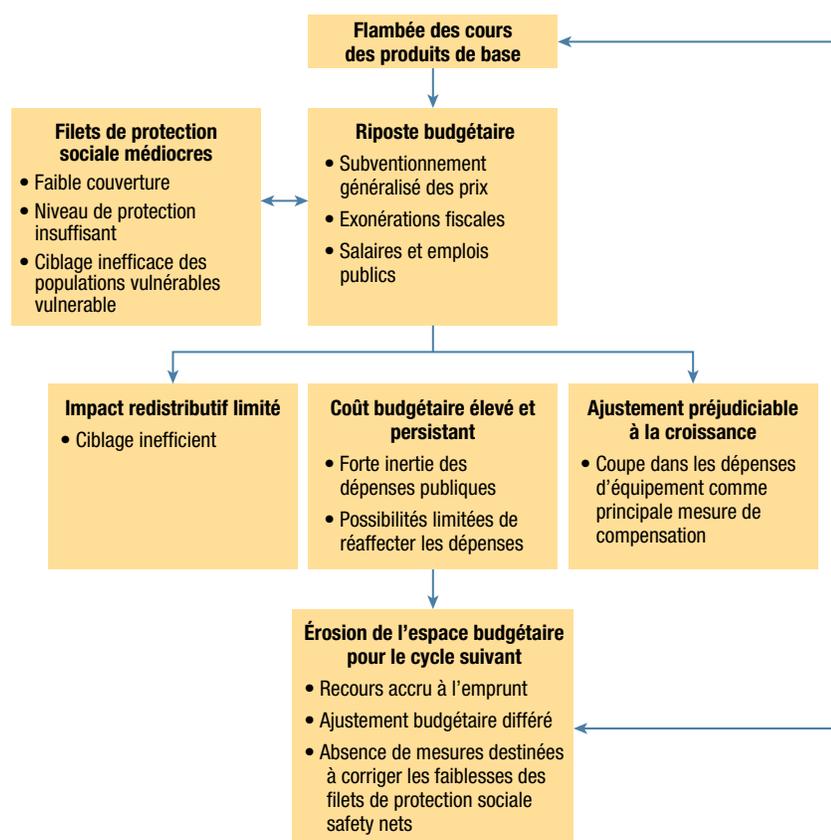
Note : Pour la prévision actuelle, temps  $t - 0 = 2022$ . Pour la série historique, temps  $t - 0 = 2011$ . La zone ombrée représente l'écart entre le premier et le troisième quartile pour les PE&PRI de la région MOAN et le Pakistan. La ligne historique renvoie à la riposte médiane de la période 2008–16. Pour ce graphique, les valeurs de l'indice sont calculées de sorte à préserver l'interprétation des variations des agrégats budgétaires en points de pourcentage du PIB. Exemple : une valeur passant de 100 à 102 correspond à une hausse de 2 points de pourcentage du PIB de l'agrégat budgétaire en question. Les épisodes d'agitation sociale sont déduits de l'augmentation exceptionnelle, dans la couverture médiatique d'un pays, de termes clés en rapport avec des manifestations, des émeutes et autres formes de troubles civils. CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire.

les tensions sociales. De surcroît, même si, dans les pays exportateurs de pétrole, les administrations publiques ne recourent sans doute pas aux mesures procycliques prises par le passé, le risque existe que d'autres entités (entreprises publiques, fonds souverains, etc.) dilapident la manne pétrolière, d'où la nécessité accrue d'améliorer leur transparence et de mieux surveiller leurs activités.

## 2.4. Quelle riposte budgétaire face à une flambée des cours des produits de base ?

Au vu de la flambée actuelle des cours des produits de base et des tensions budgétaires qu'elle engendre, il faut élaborer avec soin des politiques qui protégeront au mieux les personnes vulnérables tout en garantissant la viabilité de la dette et en évitant de nouvelles rigidités budgétaires, car il serait difficile de faire marche arrière dans ce domaine. Les pays devraient s'efforcer de rompre le cercle

vicieux conjuguant protection sociale non ciblée et inefficace et subventions généralisées, en mettant en œuvre des mesures efficaces pour protéger ceux qui en ont besoin tout en augmentant la résilience aux chocs futurs, y compris en achevant la réforme des subventions à l'énergie (graphique 2.16). Les pays à faible revenu, dont la marge de manœuvre budgétaire est insuffisante et où les autorités décident généralement de subventionner les prix, devront s'appuyer sur l'aide internationale. Ces choix seront d'autant plus pertinents que les cours des produits de base pourraient bien rester élevés plus longtemps que prévu. Alors que l'espace budgétaire est limité, toute relance à court terme reposant sur des mesures non ciblées nécessitera soit de prendre des mesures de compensation brusques et pénibles, soit de recourir plus massivement à l'emprunt, et donc d'entretenir les déséquilibres macroéconomiques et d'accentuer les vulnérabilités budgétaires. Les pays devront financer d'éventuelles mesures d'aide à court terme aux victimes de la crise en modifiant l'ordre de priorités des dépenses.

**Graphique 2.16. Le cycle intenable de la protection sociale inefficace**

Source : services du FMI.

### 2.4.1. Politiques à court terme : amortir l'impact de l'inflation sur les populations vulnérables

*Mettre en place des programmes de transferts monétaires ciblés comme première ligne de défense.* Dans les pays où les filets de protection sociale sont relativement bien ciblés, comme au Maroc, au Pakistan et en Tunisie, il faudrait instaurer provisoirement des transferts ciblés, qui seraient le principal moyen d'action pour aider les plus faibles à mieux encaisser le choc. D'autres programmes de transferts moins ciblés tels que des transferts en nature (denrées alimentaires) peuvent être temporairement étendus le cas échéant, tout en étant adaptés aux besoins des ménages les plus modestes.

*Améliorer rapidement la protection sociale.* La plupart des pays de la région MOAN n'ont pas les registres sociaux classiques permettant la mise en place de programmes de transferts monétaires bien ciblés.

Néanmoins, les enseignements tirés de la pandémie semblent indiquer que les données des réseaux de téléphonie mobile peuvent être exploitées pour améliorer le ciblage de l'aide humanitaire en identifiant les bénéficiaires et en procédant à des transferts, y compris au profit des travailleurs informels (Aiken *et al.*, 2022).

*Utiliser de manière judicieuse les subventions autociblées pour les denrées alimentaires si la mise en place rapide d'une aide ciblée se révèle difficile et que le risque de voir progresser l'insécurité alimentaire est important.* Les subventions alimentaires peuvent aider à limiter les incidences négatives des cours mondiaux des produits alimentaires sur les plus vulnérables, pour un coût budgétaire généralement assez faible. Bien que tous les ménages en bénéficient, ces subventions sont fondamentalement ciblées, car elles concernent le plus souvent les produits alimentaires de base, principalement consommés par les plus pauvres (Verme et Araar, 2017).

*Éviter les subventions aux prix des carburants coûteuses et régressives.* Les ressources budgétaires devraient être affectées aux mesures plus efficaces énumérées plus haut, tandis que les prix mondiaux de l'énergie devraient pouvoir être répercutés progressivement pour préserver la marge de manœuvre budgétaire ; c'est impératif pour les pays importateurs de pétrole, car les hausses des cours mondiaux des produits de base pourraient durer plus longtemps que prévu. À court terme, les pays dans l'incapacité de lancer rapidement des programmes bien ciblés devraient envisager des mesures de protection des ménages vulnérables, comme des remises forfaitaires sur les factures de services publics ou des subventions portant sur les combustibles principalement consommés par les ménages pauvres (propane, par exemple). Des tarifs sociaux de l'électricité seraient aussi à étudier, sous réserve d'être progressifs<sup>8</sup>.

*Éviter les réductions d'impôts et les exonérations générales.* Même si elles visent à réduire le prix final des biens et services consommés par les ménages vulnérables, ces mesures sont souvent mal ciblées. Il faudrait leur préférer des remboursements de TVA pour les ménages à faible revenu, doublés d'une transition progressive vers un taux de TVA unique (Barreix *et al.*, 2022 ; Banque interaméricaine de développement, 2022)<sup>9</sup>.

*Le cas échéant, veiller au caractère provisoire des mesures, y compris par des clauses de caducité automatique.* Toutes les nouvelles mesures devraient être assorties d'une clause de caducité automatique, y compris les mesures existantes dont la portée a été étendue, de manière à en garantir la suppression quand les cours des produits de base reviendront à leurs niveaux antérieurs.

<sup>8</sup>Les tarifs sociaux de l'électricité sont des subventions ciblées fondées sur la consommation des ménages : une réduction de tarif est accordée pour une première tranche de consommation permettant de couvrir les besoins élémentaires.

<sup>9</sup>Rembourser la TVA aux ménages à faible revenu, au lieu d'exonérer de TVA les denrées alimentaires ou d'autres produits alimentaires de base, améliorerait la progressivité des régimes fiscaux tout en créant des incitations à réduire la fraude et les activités informelles. Mais c'est une solution envisageable uniquement si les achats font l'objet de transactions formelles donnant lieu à des documents fiscaux. La perspective d'obtenir un remboursement sur certaines transactions encouragerait les consommateurs à demander des factures et à utiliser des moyens de paiement électroniques, ce qui réduirait d'autant les possibilités de fraude fiscale et d'activités informelles (Banque interaméricaine de développement, 2022).

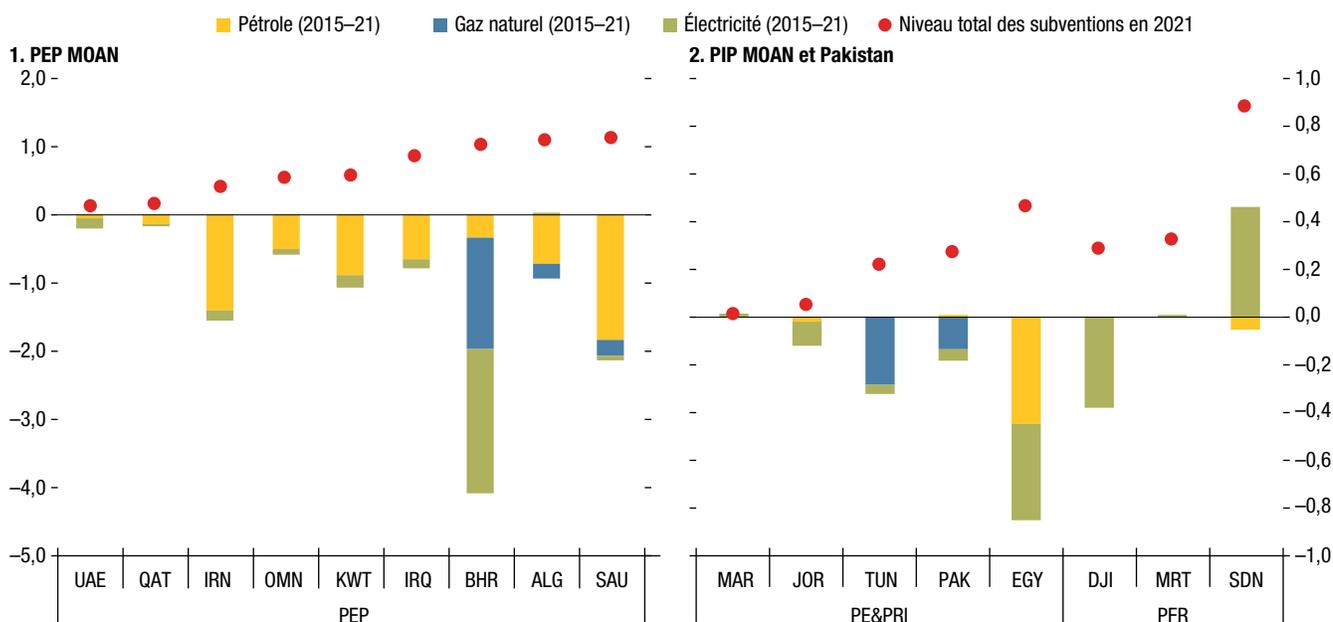
*Éviter les politiques budgétaires expansionnistes qui alimentent les pressions inflationnistes intérieures, nuisent à l'équité intergénérationnelle ou alourdissent la dette et accentuent les tensions financières.* Pour les pays exportateurs de pétrole, il conviendrait de contenir la hausse des dépenses courantes autres que sociales quand les recettes pétrolières s'envolent. Tous les pays devraient éviter des augmentations de la masse salariale publique et des pensions de retraite, qui compromettent la viabilité des finances publiques, favorisent une couche étroite de la population quand l'inflation touche les pauvres de manière disproportionnée et, à terme, freinent les dépenses productives pour les équipements et le bien-être social, qui sont nécessaires pour protéger les plus vulnérables.

#### **2.4.2. Politiques à moyen terme : renforcer la résilience aux chocs futurs sur les cours des produits de base**

*Mener à terme les réformes des subventions à l'énergie tout en renforçant le filet de protection sociale.* Les pays de la région MOAN devraient opter pour un mécanisme d'ajustement automatique des tarifs de l'énergie. Malgré la baisse impressionnante des subventions à l'énergie explicites au cours des six dernières années, le niveau de subventionnement demeure élevé (graphique 2.17). Poursuivre la réforme des subventions généralisées à l'énergie contribuera à dégager une marge de manœuvre budgétaire pour améliorer les services publics, mais favorisera également l'équité (Coady, Flamini et Sears, 2015) en mettant fin à ces subventions extrêmement régressives dont les plus riches sont les premiers bénéficiaires. Par conséquent, la réforme du filet de protection et celle des subventions à l'énergie doivent aller de pair (Feltenstein, 2017). Un dispositif de protection sociale plus solide fournirait des compensations ciblées sachant que la réforme des subventions prévoit de répercuter davantage les hausses des cours sur les prix intérieurs de l'énergie. Dans le même temps, l'espace budgétaire dégagé par la réforme des subventions peut contribuer à financer l'extension de la couverture sociale en plus d'autres dépenses d'équipement favorables à la croissance. Plusieurs

### Graphique 2.17. Variations des subventions à l'énergie entre 2015 et 2021

(En pourcentage du PIB pour un prix du pétrole de 10 dollars)



Source : FMI, département des finances publiques, base de données sur les subventions explicites.

Note : Les données correspondent à la variation, entre 2015 et 2021, du quotient (subventions à l'énergie en pourcentage du PIB)/ prix international du pétrole.

Le terme « produits pétroliers » englobe notamment l'essence, le diesel, le GPL et le kérosène. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; PIP = pays importateurs de pétrole.

pays avancent dans cette direction, dont la Tunisie (élargissement de la couverture sociale) et l'Arabie saoudite (amélioration du ciblage grâce à la création d'un registre social).

*Améliorer l'efficacité énergétique.* Le maintien de prix intérieurs de l'énergie artificiellement bas (car subventionnés) peut engendrer des distorsions qui encouragent la surconsommation et le gaspillage, dissuadent les investissements augmentant l'efficacité énergétique et créent des possibilités d'arbitrage et des trafics. À ce propos, en plus de supprimer progressivement les subventions aux combustibles, la transition vers une utilisation plus écologique et plus efficiente de l'énergie devrait aboutir à une moindre dépendance énergétique et, de fait, à une moindre exposition aux fluctuations des cours pétroliers.

*Stimuler la mobilisation des recettes par des réformes fiscales pour élargir la marge de manœuvre budgétaire dans les pays importateurs de pétrole et diversifier les recettes pour que les pays exportateurs de pétrole soient moins tributaires des hydrocarbures.* Les réformes

devraient se concentrer sur la suppression des exonérations et des incitations fiscales inéquitables, le renforcement de l'administration fiscale et l'amélioration de la progressivité de l'impôt (FMI, 2022).

*Adopter des stratégies de gestion des risques.* Les cycles des produits de base et la volatilité ambiante vont perdurer. Des stratégies de gestion des risques peuvent contribuer à atténuer cette instabilité à l'aide d'instruments financiers tels que les marchés à prix fixe et à long terme (Bacon et Kojima, 2008). La gestion des risques nécessite une bonne maîtrise des instruments financiers et des cadres institutionnels appropriés (Daniel, 2001). Les pays dont l'expérience est limitée peuvent commencer par des contrats à plus court terme et allonger progressivement la durée des contrats pour ne pas risquer de blocage à des niveaux de prix désavantageux (cas du marché à long terme d'approvisionnement en gaz naturel conclu par la Jordanie). Certains pays exportateurs de pétrole se servent d'options de vente pour fixer un prix

plancher aux exportations de pétrole (système de l'*hacienda hedge* au Mexique) : cette solution peut être onéreuse, car la prime sur les options est élevée, mais elle permet de tirer parti des risques de hausse des cours et se révèle efficace pour réduire le coût des emprunts souverains (Ma et Valencia, 2018).

*Continuer d'améliorer la gouvernance et la gestion des finances publiques.* Une transparence et une responsabilité accrues en matière fiscale, y compris au niveau des entités publiques autres que les administrations publiques, pourraient contribuer à rendre les dépenses plus efficaces (FMI, 2021a) et à maîtriser les risques et les coûts budgétaires engendrés par les entreprises publiques dans la région (FMI, 2021b). Se tourner vers un cadre budgétaire à moyen terme et adopter des règles fiscales peuvent aider à réduire les rigidités budgétaires et dissocier la politique budgétaire des fluctuations des cours pétroliers. Pour les pays exportateurs de pétrole, cela se traduirait par une diminution de la procyclicité budgétaire et plus d'équité intergénérationnelle en permettant d'économiser une partie de la manne pétrolière dans les périodes de rebond des cours. En outre, la création d'un fonds de stabilisation très encadré pourrait aider à garantir suffisamment de souplesse pour conduire des politiques budgétaires contracycliques, consistant, par exemple, à stimuler les dépenses sociales après un choc négatif.

## Bibliographie

- Aiken, Emily, Suzanne Bellue, Dean Karlan, Chris Udry, and Joshua E. Blumenstock. 2022. "Machine Learning and Phone Data Can Improve Targeting of Humanitarian Aid." *Nature* 603 (7903): 864–70.
- Bacon, Robert, and Masami Kojima. 2008. "Coping with Oil Price Volatility. Energy Sector." Management Assistance Program: Energy Security Special Report 005/08, World Bank, Washington, DC.
- Barreix, Alberto Daniel, Martín Bes, Oscar Fonseca, María Fonteñez, Dalmiro Morán, Emilio Pineda, and Jerónimo Roca. 2022. "Revisiting Personalized VAT: A Tool for Fiscal Consolidation with Equity." Discussion Paper IDB-DP-939, Institutions for Development Sector, Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Coady, David, Valentina Flamini, and Louis Sears. 2015. "The Unequal Benefits of Fuel Subsidies Revisited: Evidence for Developing Countries." IMF Working Paper 15/250, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Daniel, James A. 2001. "Hedging Oil Price Risk." IMF Working Paper 01/185, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Feltenstein, Andrew. 2017. "Subsidy Reforms and Implications for Social Protection: An Analysis of IMF Advice on Food and Fuel Subsidies." IEO Background Paper, Independent Evaluation Office of the International Monetary Fund, Washington, DC.
- Inter-American Development Bank (IDB). 2002. "From Recovery to Renaissance: Turning Crisis into Opportunity." Latin American and Caribbean Macroeconomic Report, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2020. "Social Spending for Inclusive Growth in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 20/012, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2021a. "Economic Governance Reforms to Support Inclusive Growth in the Middle East, North Africa, and Central Asia." IMF Departmental Paper 21/001, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2021b. "State-Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia: Size, Costs, and Challenges." IMF Departmental Paper 21/019, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2022. "Revenue Mobilization for a Resilient and Inclusive Recovery in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 22/013, Washington, DC.
- Jewell, Andrew, Mario Mansour, Pritha Mitra, and Carlo Sdravovich. 2015. "Fair Taxation in the Middle East and North Africa." IMF Staff Discussion Note 15/16, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Kpodar, Kangni, and Chadi Abdallah. 2016. "Dynamic Fuel Price Pass-through: Evidence from a New Global Retail Fuel Price Database." *Energy Economics* 66 (C): 303–12.
- Ma, Chang, and Fabian Valencia. 2018. "Welfare Gains from Market Insurance: The Case of Mexican Oil Price Risk." IMF Working Paper 18/35, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sdravovich, Carlo, Randa Sab, Younes Zouhar, and Goigja Albertin. 2014. *Subsidy Reform in the Middle East and North Africa: Recent Progress and Challenges Ahead*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Verme, Paolo, and Abdelkrim Araar. 2017. *The Quest for Subsidies Reforms in the Middle East and North Africa Region: A Microsimulation Approach to Policy Making*. Natural Resource Management and Policy. Cham, Switzerland: Springer.



### 3. Guerre en Ukraine : un facteur d'aggravation de la pauvreté et des inégalités dans la région Caucase et Asie centrale

*La guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine entraîne des répercussions au Caucase et en Asie centrale (région CAC) qui agissent suivant plusieurs canaux. Le présent chapitre examine les effets possibles d'une accentuation des pressions inflationnistes et d'une baisse des envois de fonds après la guerre sur la pauvreté et les inégalités. D'après des simulations effectuées à partir de microdonnées issues d'enquêtes sur le budget des ménages, la guerre en Ukraine pourrait engendrer un accroissement de la pauvreté d'à peu près 1 point de pourcentage, une hausse des inégalités d'environ 1 % et un recul de la consommation réelle des ménages avoisinant 2 points de pourcentage en moyenne. Les pays les plus pauvres de la région devraient enregistrer la plus forte aggravation de la pauvreté : l'accroissement du taux de pauvreté pourrait y atteindre environ le double de la moyenne régionale, ce qui rendrait encore plus délicate la tâche des pouvoirs publics. De même, les ménages modestes de la région sont plus exposés à l'envolée des prix des produits alimentaires et à une éventuelle contraction des envois de fonds. Atténuer les effets de la guerre sur les populations vulnérables sera une priorité essentielle pour les décideurs et passera par un renforcement des filets de protection sociale. En outre, comprendre l'hétérogénéité des conséquences de la guerre sur les ménages et les pays permettrait de concevoir des programmes d'aides mieux ciblés sur celles et ceux qui en ont le plus besoin.*

#### 3.1. La région risque de voir disparaître les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités

*Avant la pandémie de COVID-19, la région avançait à bon pas sur le chemin de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Le pourcentage de la population vivant en situation d'extrême pauvreté (soit en dessous du seuil de pauvreté de la Banque mondiale fixé à 1,9 dollar par jour) est passé d'environ 33 %*

*en 2000 à moins de 5 % en 2019, une évolution semblable à celle observée dans d'autres pays émergents (graphique 3.1). Cependant, malgré ces améliorations, les taux globaux de pauvreté sont restés élevés en comparaison internationale : 40 % de la population de la région vivait avec moins de 5,5 dollars par jour en 2019. Les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, avaient aussi reculé depuis 2000, mais elles sont demeurées stables dans l'ensemble au cours de la dernière décennie, le coefficient de Gini avoisinant 0,32.*

*Les progrès sont vraisemblablement au point mort depuis la pandémie. Baisses de revenus, pertes d'emploi et interruptions d'activité durant la pandémie ont eu un effet particulièrement préjudiciable sur les ménages modestes. Les femmes, les jeunes, les travailleurs à bas salaires et ceux du secteur informel ont été parmi les plus durement touchés. On estime qu'environ un demi-million de personnes dans la région ont sombré dans l'extrême pauvreté en 2020–21.*

#### De nouvelles difficultés à l'horizon

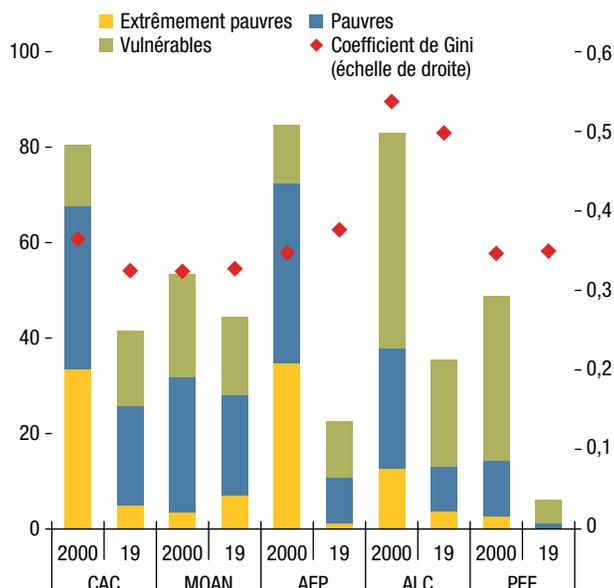
La guerre en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie pourraient provoquer des difficultés supplémentaires dans la région CAC en raison de la proximité géographique de la Russie, de liens étroits sur le plan commercial et financier, et de la forte dépendance de certains pays de la région à l'égard des envois de fonds en provenance de Russie. Les effets de la guerre sur l'inflation et sur les envois de fonds constituent une source de préoccupation et pourraient compromettre la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

*Risques d'inflation et d'insécurité alimentaire.*

L'inflation a grimpé dans la région en 2021 et les conséquences de la guerre sur les prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie ont contribué à la nette dégradation des perspectives d'inflation (graphique 3.2). Ces prix mondiaux se sont certes stabilisés ces derniers mois, mais ils restent bien supérieurs à leurs niveaux observés en 2021 alors que

Préparé par Nordine Abidi, Mehdi Akhbari, Bashar Hlayhel, Troy Matheson (chef d'équipe) et Sahra Sakha, avec le concours de Rose Mungai, William Seitz et Salman Zaidi (Banque mondiale).

**Graphique 3.1. Pauvreté et inégalités**  
(En pourcentage de la population totale)



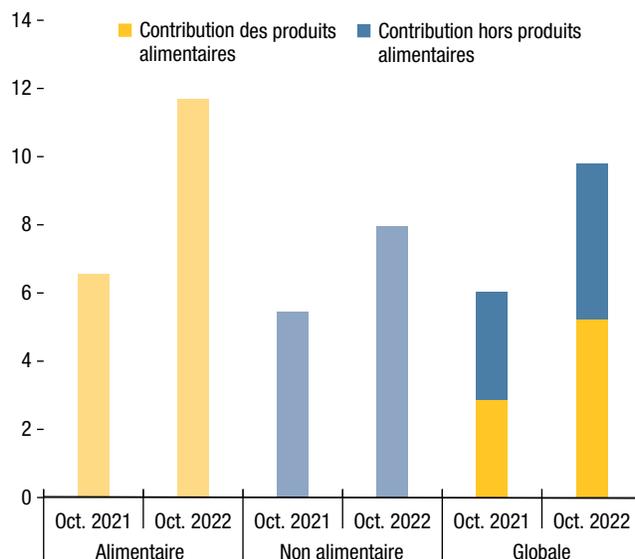
Sources : Banque mondiale ; Base de données PovcalNet ; calculs des services du FMI.

Note : Les seuils de pauvreté sont mesurés en dollars en parités de pouvoir d'achat de 2011. « Extrêmement pauvres » désigne les personnes consommant moins de 1,9 dollar par jour. « Pauvres » désigne les personnes consommant moins de 3,2 dollars par jour. « Vulnérables » désigne les personnes consommant moins de 5,5 dollars par jour. AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PEE = pays émergents d'Europe.

la conjoncture est très incertaine. Les prix des produits alimentaires devraient être le principal moteur de l'inflation. Cette projection est particulièrement alarmante pour les ménages à bas revenus, qui présentent de faibles taux d'épargne et consacrent une part importante de leurs dépenses de consommation à l'alimentation. Le renchérissement des produits alimentaires pourrait accroître les inégalités et le taux de pauvreté dans les couches vulnérables de la population, compromettre l'accessibilité des produits alimentaires et la sécurité alimentaire et faire augmenter les risques liés aux troubles sociaux.

*Perturbations des flux d'envois de fonds.* Les indicateurs à haute fréquence mettent en évidence la résilience des envois de fonds vers la région depuis le début de la guerre, mais une baisse de la croissance en Russie, des pressions sur le rouble, des restrictions sur les systèmes de paiement et un ralentissement mondial pourraient réduire les envois de fonds à l'avenir. Ces derniers représentent actuellement entre

**Graphique 3.2. Projections d'inflation mesurée par l'IPC (2022–23)**  
(Moyenne, en pourcentage)



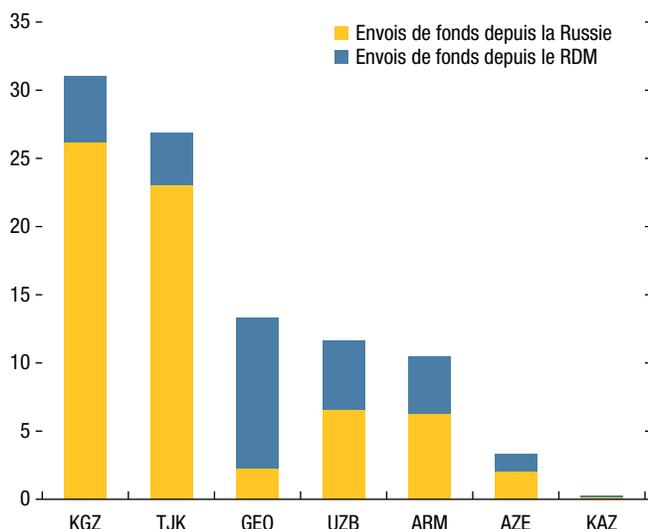
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Notes : L'inflation alimentaire et l'inflation non alimentaire sont calculées à partir d'un modèle macroéconomique simple. Voir l'annexe en ligne. Les taux d'inflation indiqués sont les moyennes pondérées en fonction du PIB en parités de pouvoir d'achat dans les pays du Caucase et d'Asie centrale, à l'exclusion du Turkménistan. IPC = indice des prix à la consommation.

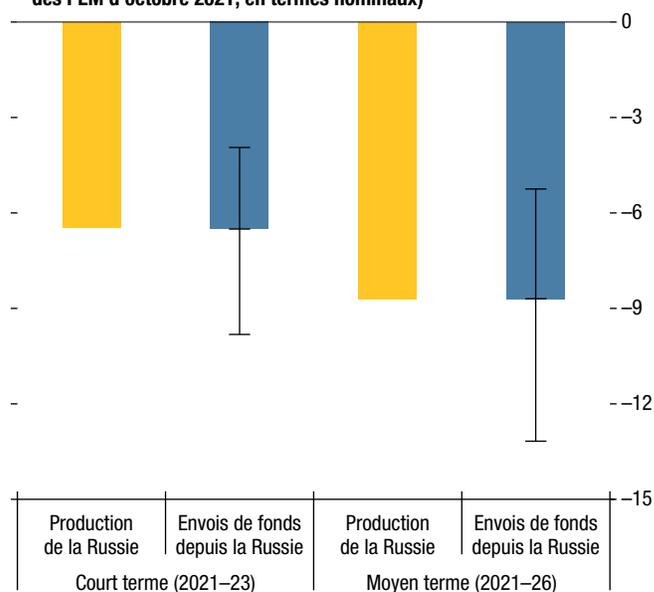
10 % et 30 % du PIB en Arménie, en Géorgie, en Ouzbékistan, en République kirghize et au Tadjikistan. En outre, la Russie est la première source d'envois de fonds dans la plupart des pays de la région CAC, en particulier en République kirghize et au Tadjikistan (graphique 3.3, page 1). Or, par le passé, le volume d'envois de fonds en provenance de la Russie a été fortement corrélé au PIB russe. La perspective de sanctions durables pourrait miner la capacité productive de la Russie à moyen terme et entraîner des modifications pérennes des mouvements migratoires et une diminution des flux d'envois de fonds. D'après les projections de pertes de PIB de la Russie depuis le début de la guerre (obtenues par comparaison des éditions d'octobre 2021 et d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale*), les envois de fonds depuis la Russie vers les pays de la région CAC devraient enregistrer une contraction comprise entre environ 4 % et 10 % d'ici 2023 et entre 5 % et 13 % d'ici 2026 par rapport aux estimations calculées avant la guerre (graphique 3.3, page 2). Une chute

**Graphique 3.3. Importance des envois de fonds et projections de pertes depuis le début de la guerre en Ukraine**

**1. Envois de fonds vers les pays de la région CAC en 2021**  
(En pourcentage du PIB)



**2. Projections de pertes depuis la guerre**  
(Écart en pourcentage par rapport aux projections des PEM d'octobre 2021, en termes nominaux)



Sources : Banque centrale de la Fédération de Russie ; Banque nationale de Géorgie ; FMI, base de données sur les statistiques sur la balance des paiements et la position extérieure globale ; calculs des services du FMI.

Note : Les pertes d'envois de fonds depuis la Russie sont estimées à l'aide d'un modèle d'autorégression vectorielle trivariée trimestrielle pour chaque pays, reposant sur le montant nominal des envois de fonds depuis la Russie, le PIB nominal du pays étudié et le PIB nominal de la Russie (tous trois exprimés en dollars) à partir de données sur la période 2010-21. Les pertes mises en évidence illustrent les effets estimés de chocs structurels sur le PIB nominal de la Russie et sur le montant nominal des envois de fonds depuis la Russie vers le pays étudié. Les bâtons correspondent aux réponses médianes dans l'ensemble des pays de la région, hors Turkménistan. Les extrémités des moustaches représentent les réponses maximales et minimales dans l'ensemble des pays de la région CAC. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; RDM = Reste du monde.

des envois de fonds en provenance de Russie de cette ampleur pourrait aggraver la pauvreté et les inégalités et porterait un coup sévère aux ménages pour lesquels ces envois constituent une part très importante de leurs revenus et leur consommation.

### 3.2. Comment l'inflation et les envois de fonds influent-ils sur la pauvreté et les inégalités ?

*S'appuyant sur des données issues d'enquêtes sur le budget des ménages, cette section examine la façon dont l'inflation et les envois de fonds agissent sur la pauvreté et les inégalités dans l'ensemble de la région<sup>1</sup>. Toutes les statistiques sur la pauvreté ou les inégalités citées dans le*

<sup>1</sup>En raison d'un manque de données, les analyses empiriques sur les envois de fonds ne portent que sur trois des huit pays de la région (Arménie, Géorgie et République kirghize), mais les simulations sont effectuées sur l'ensemble des pays hors Azerbaïdjan et Turkménistan.

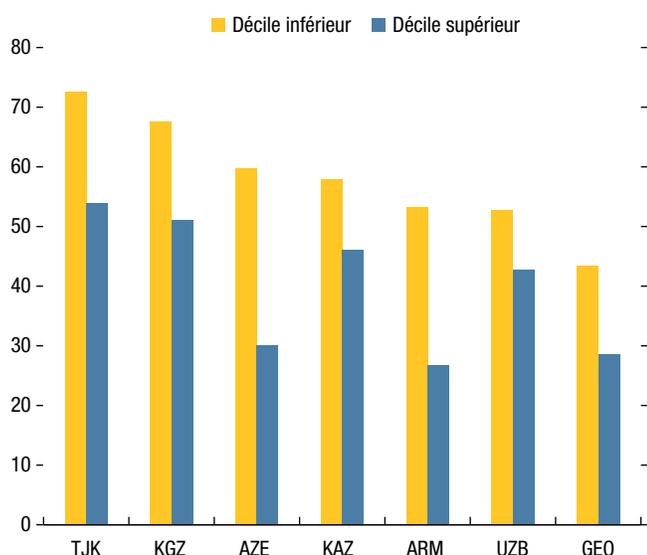
*reste du chapitre sont tirées de la distribution de données d'enregistrements unitaires sur la consommation collectées dans le cadre d'enquêtes sur le budget des ménages. Les taux de pauvreté sont calculés en fonction du nouveau seuil de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure défini par la Banque mondiale, à savoir 3,65 dollars par jour aux prix de 2017, et les inégalités sont mesurées à l'aide du coefficient de Gini.*

### Les pauvres sont vulnérables face au renchérissement des produits alimentaires

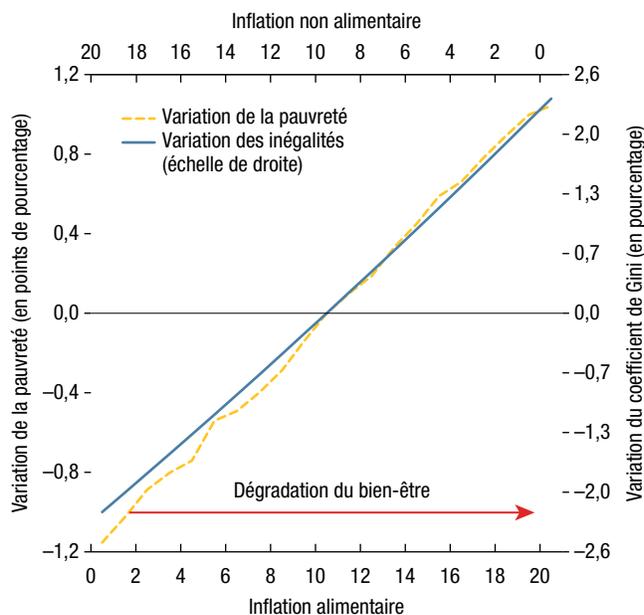
*Les ménages à faible revenu consacrent généralement une part plus importante de leur revenu à l'alimentation. En effet, dans le décile inférieur de la distribution des revenus, le poste alimentation représente une fraction du revenu comprise entre environ 70 % au Tadjikistan et 40 % en Géorgie (graphique 3.4, page 1). De manière similaire,*

**Graphique 3.4. Part de la consommation consacrée à l'alimentation et effet sur le bien-être d'une variation des prix relatifs**

**1. Part de la consommation consacrée à l'alimentation (En pourcentage)**



**2. Évolution du bien-être après variation des prix relatifs (Par hypothèse, les revenus hors production augmentent avec l'inflation)**



Sources : offices nationaux de statistiques ; calculs des services du FMI.  
 Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

les ménages à revenu élevé sont plus exposés à la hausse des prix d'autres biens et services, comme l'énergie. La structure de la consommation n'est cependant qu'un des nombreux facteurs à l'origine de la modification des dépenses de consommation lorsque les prix changent. Ainsi, les ménages qui sont des producteurs nets de biens et services (ici les producteurs alimentaires) voient leurs revenus (et leurs profits) s'accroître lorsque les prix augmentent tandis que les consommateurs nets enregistrent une perte de pouvoir d'achat (Deaton, 1989).

*La forte hausse des prix des produits alimentaires accentue la pauvreté et les inégalités.* La plage 2 du graphique 3.4 représente l'impact moyen d'une variation des prix relatifs sur la pauvreté et les inégalités, lorsque le taux d'inflation globale est égal à 10 %, le revenu nominal des ménages augmente parallèlement à l'inflation globale et les taux d'inflation alimentaire et non alimentaire sont compris entre 0 % et 20 %<sup>2</sup>. Le taux de pauvreté et

les inégalités s'accroissent lorsque les prix des produits alimentaires grimpent plus vite que les prix des autres biens et services. Les effets négatifs du niveau plus élevé des prix relatifs des produits alimentaires sur la pauvreté et les inégalités s'expliquent principalement par le fait que la part (nette) de l'alimentation dans la consommation est plus importante chez les ménages situés dans la partie inférieure de la distribution de la consommation que dans le reste de la population. La montée de la pauvreté découle de la perte de pouvoir d'achat des ménages plus modestes. En effet, leur revenu nominal n'augmente pas aussi vite que leurs dépenses de consommation (d'où une baisse de la consommation). Quant à l'accroissement des inégalités, elle résulte de la plus grande sensibilité de la consommation des ménages plus modestes aux prix des produits alimentaires (d'où un élargissement

chapitre s'appuie sur ce cadre analytique (voir l'annexe en ligne). Elles sont qualitativement semblables pour différents taux d'inflation globale. Ainsi, supposer que l'inflation globale est égale à 20 % au lieu de 10 % se traduit par un déplacement des courbes du graphique de telle sorte que la pauvreté et les inégalités sont stables (variation nulle) lorsque la hausse des prix des produits alimentaires et celle des autres biens et services sont toutes deux égales à 20 %.

<sup>2</sup>Deaton (1989) esquisse une méthode permettant de déterminer l'évolution du bien-être du consommateur après un changement des prix des produits alimentaires. Les microsimulations présentées dans ce

de la distribution de la consommation)<sup>3</sup>. Il est important de noter que si les revenus n'augmentent pas de façon parallèle à l'inflation globale (ce qui est souvent le cas à court terme) alors le taux de pauvreté s'accroît, et ce, d'autant plus, quand l'inflation alimentaire est relativement élevée et que les inégalités sont plus sensibles aux variations des prix relatifs. Au niveau des pays, c'est en République kirghize que la pauvreté est le plus sensible à l'évolution des prix relatifs<sup>4</sup>, et les inégalités sont le plus sensibles en Arménie. À l'inverse, le Kazakhstan est le pays où la pauvreté et les inégalités sont le moins sensibles à ce type de variations.

### Les envois de fonds constituent une ressource vitale pour les pauvres

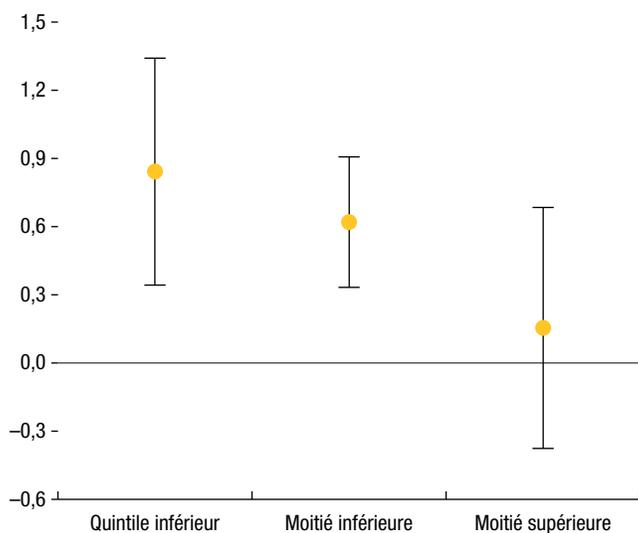
*Par le passé, les envois de fonds ont en partie compensé les conséquences de l'envolée des prix des produits alimentaires sur les ménages vulnérables.* Selon les estimations, une hausse de 1 % des prix intérieurs des produits alimentaires a fait augmenter de 0,8 % les envois de fonds aux ménages appartenant au quintile inférieur de la distribution des revenus et d'environ 0,6 % ceux destinés aux ménages situés dans la moitié inférieure de la distribution. En revanche, l'effet des envois de fonds sur les ménages plus aisés est faible et n'est pas statistiquement significatif (graphique 3.5)<sup>5</sup>. Ce résultat laisse penser

<sup>3</sup>De la même manière, une augmentation des prix relatifs des biens et services de consommation hors alimentation entraîne une réduction de la pauvreté et des inégalités. Les ménages situés dans la partie inférieure de la distribution de la consommation enregistrent un gain de pouvoir d'achat, car leur revenu nominal (qui augmente avec l'inflation globale) s'accroît plus rapidement que leurs dépenses de consommation (d'où un essor de la consommation) du fait de la part relativement faible (nette) de leur consommation non alimentaire, et les inégalités reculent, car les ménages aisés sont plus sensibles aux prix des biens et services hors alimentation que les ménages plus modestes (d'où un resserrement de la distribution).

<sup>4</sup>Comme expliqué en détail dans l'annexe en ligne, il est supposé que le revenu des ménages dont l'activité principale n'est pas la production de biens alimentaires ou non alimentaires est indexé sur l'inflation globale. Si l'on supprime cette hypothèse, alors la pente de la ligne représentant les inégalités dans la plage 2 du graphique 3.4 devient plus raide et les seuils de pauvreté se déplacent vers le haut, de sorte que la pauvreté augmente, quelle que soit la combinaison de prix relatifs (voir l'annexe en ligne, graphique de l'annexe 3.1).

<sup>5</sup>Cette analyse repose sur des méthodes de projections locales à partir de données trimestrielles (voir l'annexe en ligne). S'agissant de la partie inférieure de la distribution des revenus, les envois de fonds augmentent durant deux trimestres après le choc sur les prix des produits alimentaires, puis cet effet s'estompe au bout d'un an environ.

**Graphique 3.5. La sensibilité des envois de fonds au renchérissement des produits alimentaires est plus importante lorsque le ménage est pauvre**  
(En pourcentage)



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les valeurs indiquées correspondent aux variations maximales enregistrées à la suite d'un choc sur les prix des produits alimentaires. Les moustaches matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %. L'axe des abscisses présente plusieurs groupes de la distribution de la consommation.

que les émigrés issus des ménages plus modestes ont été capables d'adapter leur comportement face aux chocs survenus dans leur pays d'origine et ont accru les transferts à leur famille après une hausse des prix des produits alimentaires, contribuant ainsi à limiter la diminution de la consommation alimentaire<sup>6</sup>. À l'avenir, une telle capacité pourrait s'avérer fortement compromise en cas de maintien des sanctions pesant sur l'économie russe et de dégradation des conditions sur le marché du travail pour les migrants issus de la région CAC, ce qui amplifierait les conséquences du niveau élevé des prix des produits alimentaires sur les ménages vulnérables.

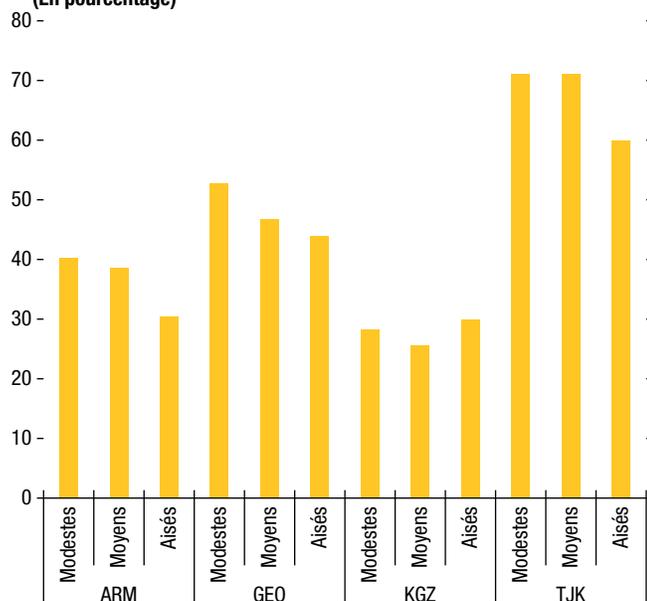
*En outre, les envois de fonds constituent une part importante du revenu de nombreux ménages et contribuent à atténuer la pauvreté et les inégalités.*

La proportion des ménages modestes qui reçoivent des envois de fonds est plus élevée en République kirghize qu'en Arménie et en Géorgie. Elle est ainsi comprise entre 15 % en République kirghize et

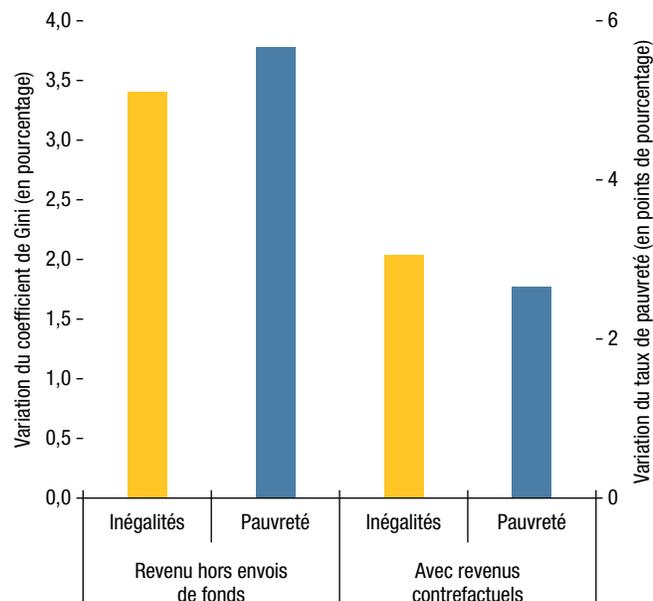
<sup>6</sup>Une analyse similaire n'a pas permis de mettre en évidence une réaction statistiquement significative et robuste au versement de transferts sociaux aux ménages vulnérables par les pouvoirs publics après une hausse des prix des produits alimentaires.

### Graphique 3.6. Importance des envois de fonds et impact sur le bien-être

1. Part des envois de fonds dans le revenu des ménages bénéficiaires d'envois de fonds (données disponibles les plus récentes) (En pourcentage)



2. Le bien-être se dégrade en l'absence d'envois de fonds



Sources : offices nationaux de statistiques ; calculs des services du FMI.

Note : Revenu hors transferts sociaux et retraites. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Modestes = ménages appartenant au tiers inférieur de la distribution des revenus ; aisés = ménages appartenant au tiers supérieur de la distribution des revenus.

5 % en Géorgie pour ce qui est du tiers inférieur de la distribution des revenus. De surcroît, en règle générale, plus un ménage est modeste, plus la part que représentent les envois de fonds dans son revenu est importante, cette part variant de 71 % du revenu au Tadjikistan à environ 28 % du revenu en République kirghize (graphique 3.6, page 1)<sup>7</sup>.

- Si l'on ne tient pas compte des envois de fonds dans le revenu des ménages, alors les inégalités augmentent d'environ 3,4 % et le taux de pauvreté, d'environ 5,7 points de pourcentage en moyenne (graphique 3.6, page 2), l'effet étant plus important en République kirghize qu'en Arménie et en Géorgie<sup>8</sup>. Quant à la consommation totale par habitant, elle chuterait

<sup>7</sup>Le profil démographique des ménages ayant émigré ou non diffère selon les pays. Par exemple, en Géorgie, les familles comptant une personne émigrée sont plus instruites et plus riches en moyenne qu'en Arménie et en République kirghize. L'estimation des effets des envois de fonds sur la distribution des revenus après le ralentissement économique qu'a traversé la Russie en 2014–15 montre que les envois de fonds ont amorti les retombées de ce choc sur les ménages pauvres dans certains pays, mais pas dans d'autres (voir l'annexe en ligne).

<sup>8</sup>Ces résultats restent globalement robustes lorsque l'on utilise le revenu au lieu de la consommation pour calculer la pauvreté et les inégalités ou que l'on étudie différentes périodes d'observation (voir l'annexe en ligne).

d'environ 11 % en moyenne. Il convient de noter que ce scénario modélise l'impact potentiel maximal d'une baisse des envois de fonds. En effet, les envois de fonds remplacent en quelque sorte le revenu que les émigrés auraient gagné s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. Pour atténuer ce biais, on estime, à l'aide de la méthode d'appariement par score de propension, un revenu contrefactuel en l'absence de migration pour les ménages recevant des envois de fonds (voir l'annexe en ligne)<sup>9</sup>.

- Si l'on tient compte des revenus contrefactuels, estimés comme indiqué plus haut, on constate que l'émigration et les envois de fonds améliorent le bien-être dans tous les pays. Sans émigration et si les revenus contrefactuels remplacent les envois de fonds, alors les inégalités se creusent d'environ 2 % et le taux de pauvreté augmente de près de 2,7 points

<sup>9</sup>La méthode d'appariement par score de propension a pour hypothèse principale que les revenus en l'absence de migration sont similaires à ceux des ménages qui ne reçoivent pas d'envois de fonds mais qui ont des caractéristiques comparables (profil démographique et situation géographique par exemple).

de pourcentage<sup>10</sup>. En outre, la consommation totale par habitant diminue d'environ 4 % en moyenne. L'impact sur le bien-être dans ce scénario est plus faible que dans le précédent, ce qui laisse penser que les ménages pourraient s'adapter à la perte d'envois de fonds en augmentant le nombre d'heures travaillées ou en trouvant un autre emploi. Cela étant, ces efforts ne compensent que partiellement le déficit de revenu correspondant aux envois de fonds. Il convient de noter que la baisse de revenus estimée serait plus importante si les émigrés qui reviennent au pays tardaient à trouver un emploi ou si leur salaire était plus faible en raison d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre du fait de leur retour. Ce cas est une situation intermédiaire entre les deux scénarios représentés à la page 2 du graphique 3.6.

### 3.3. Comment la situation a-t-elle évolué dans la région durant les premiers mois de la guerre en Ukraine<sup>11</sup> ?

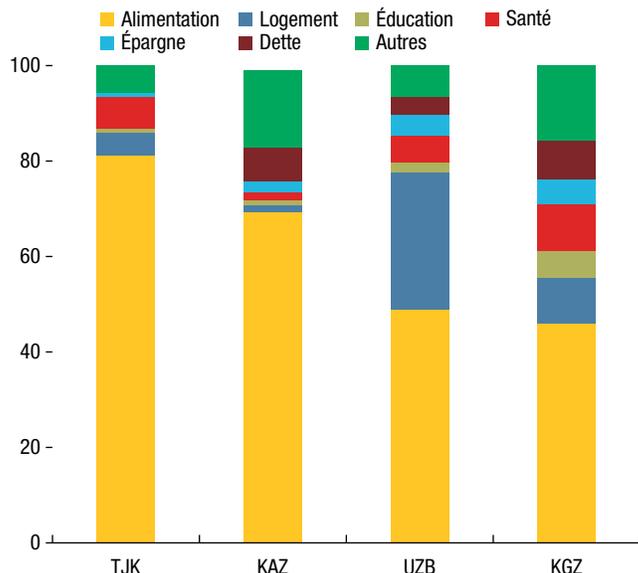
L'analyse présentée ci-dessous examine l'impact de la guerre sur les ménages. Elle s'appuie sur les résultats d'enquêtes mensuelles par téléphone auprès des ménages réalisées par la Banque mondiale, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en République kirghize et au Tadjikistan depuis une période antérieure à la pandémie de COVID-19 jusqu'en juillet 2022.

*Les ménages se déclarent préoccupés par les conséquences de la guerre sur l'inflation et sur l'accessibilité des produits alimentaires.* En juillet, 86 % des ménages interrogés au Kazakhstan ont indiqué que la hausse des prix était l'un des enjeux les plus importants pour le pays. Plus de 90 % ont signalé que les prix des biens et services qu'ils achètent habituellement augmentent trop vite. Ce type d'inquiétudes est ressenti dans l'ensemble de la région. Différents indicateurs fortement liés à l'accessibilité alimentaire, tels que la capacité à acheter suffisamment de nourriture pour tous les membres du foyer, se sont

<sup>10</sup>Le taux de pauvreté moyen s'élève à 18 % et le coefficient Gini, à 0,34 dans les trois pays étudiés ici.

<sup>11</sup>Cette section a été rédigée en collaboration avec la Banque mondiale.

**Graphique 3.7. Principale utilisation des envois de fonds**  
(En pourcentage)



Source : enquête par téléphone réalisée par la Banque mondiale.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

dégradés dans la région depuis 2022. Jusqu'à présent, les problèmes d'accessibilité ont eu pour effet une diminution déclarée de la consommation de produits alimentaires seulement au Tadjikistan.

*La sécurité alimentaire est étroitement liée aux envois de fonds.* Dans le cas des ménages recevant des envois de fonds, une portion importante de cet argent continuait d'être utilisée pour acheter des produits alimentaires en 2022, allant de près de 50 % en Ouzbékistan et en République kirghize à 80 % au Tadjikistan (graphique 3.7). C'est pourquoi les envois de fonds sont un facteur prépondérant de la sécurité alimentaire dans la région. D'après la Banque mondiale (2022), dans les pays comptant le plus d'émigrés (Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan), lorsqu'une personne part travailler à l'étranger, son ménage est généralement moins exposé à l'insécurité alimentaire.

*Les envois de fonds sont volatils.*

- Les transferts monétaires vers plusieurs pays de la région CAC ont décollé ces derniers mois et les versements depuis la Russie sont nettement supérieurs aux moyennes observées les années précédentes (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan). Or, cet essor ne correspond pas

à des envois réguliers de fonds (chapitre 1). Les ménages interrogés ont indiqué que les montants (réels en monnaie locale) des transferts personnels ont diminué durant les premiers mois de la guerre, mais qu'ils se sont considérablement accrus depuis, en partie sous l'effet de la forte appréciation du rouble vis-à-vis des monnaies d'Asie centrale. L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages grâce à ces transferts a, jusqu'à présent, permis d'amortir les répercussions de la guerre dans la région.

- Les enquêtes montrent que les perturbations des mouvements migratoires après l'éclatement de la guerre ont été de courte durée et que le solde migratoire est resté stable jusqu'à maintenant. Entre mars et juillet, la part des ménages comptant une personne émigrée a augmenté en Ouzbékistan, en République kirghize et au Tadjikistan. Dans le même temps, la part des ménages dont l'un des membres envisage d'émigrer a chuté en République kirghize et au Tadjikistan depuis le début de l'année. Très peu de personnes interrogées en Ouzbékistan pensent qu'un membre de leur ménage partira travailler à l'étranger d'ici peu.

### 3.4. Vers une aggravation de la pauvreté et des inégalités ?

Cette section présente les résultats de simulations d'éventuels effets directs de la guerre sur des indicateurs de bien-être. Ces simulations reposent sur la comparaison entre les projections de croissance et d'inflation établies dans les éditions d'octobre 2021 (scénario antérieur à la guerre) et d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale*<sup>12</sup> pour chacun des pays de la région (à l'exception de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan) et visent à estimer l'évolution de la pauvreté et des inégalités en 2023. Pour chaque pays, la diminution potentielle des envois de fonds en provenance de Russie est calibrée à partir de la part que représente

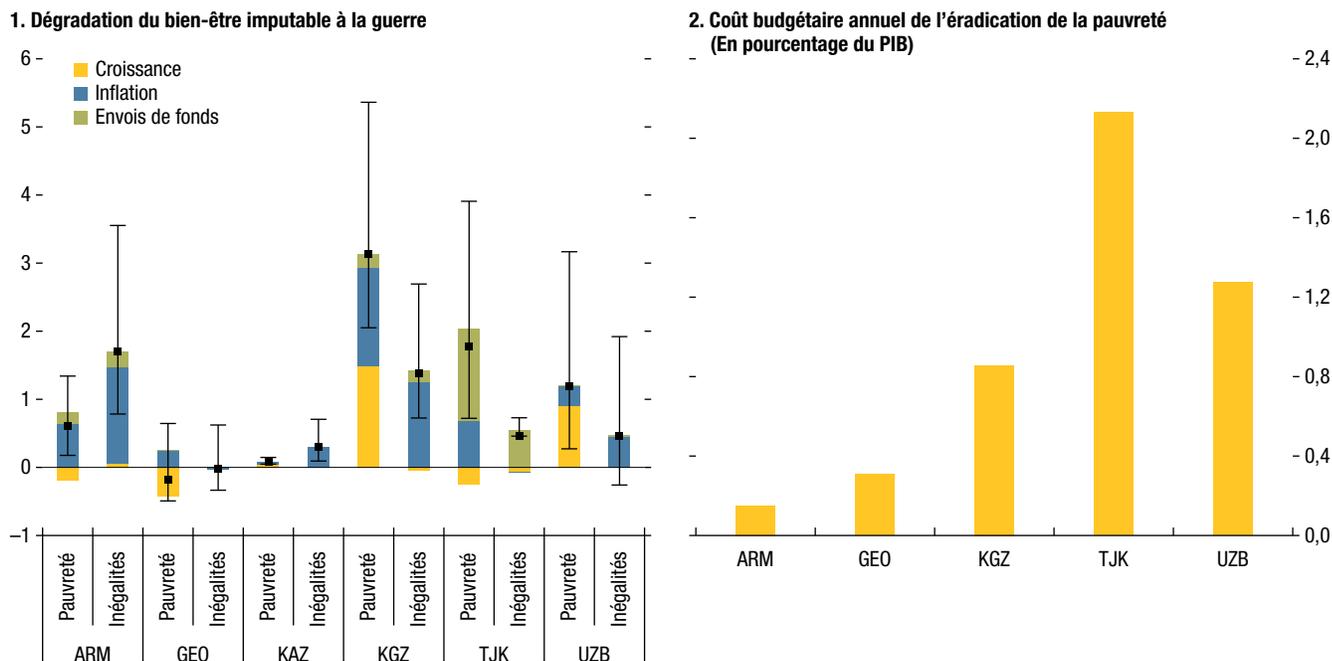
<sup>12</sup>Voir l'annexe en ligne, pour plus de détails sur le modèle et les hypothèses utilisés dans les différents scénarios. Ces scénarios ne tiennent pas compte des effets d'équilibre général. Les estimations concernant le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont été calculées conjointement avec la Banque mondiale.

le pays dans les envois de fonds en provenance de Russie et de l'impact estimé de la baisse projetée du PIB nominal russe depuis la guerre (graphique 3.3).

*La guerre risque d'accroître la pauvreté et les inégalités.* Par rapport aux estimations réalisées avant la guerre, en moyenne, le taux de pauvreté devait augmenter de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 17 % et les inégalités de 0,7 %, soit un coefficient de Gini de 0,33, en 2023 (graphique 3.8, page 1). La guerre devrait avoir une incidence beaucoup plus forte sur le bien-être dans les pays pauvres, où le taux de pauvreté est déjà élevé. En particulier :

- *Pauvreté.* La République kirghize et le Tadjikistan devraient enregistrer la plus forte montée de la pauvreté : l'augmentation du taux de pauvreté devrait ainsi y atteindre environ le double de la moyenne régionale. À l'inverse, la guerre devrait avoir un effet beaucoup plus faible sur la pauvreté dans les pays plus riches (Géorgie, Kazakhstan, et dans une moindre mesure, Arménie). La pauvreté s'explique en premier lieu par le renchérissement relativement élevé des produits alimentaires dans l'ensemble des pays, à l'exception de l'Ouzbékistan (dont la croissance a fait l'objet d'une relativement forte révision à la baisse depuis octobre 2021) et dans le cas de l'Arménie, de la République kirghize et du Tadjikistan, on estime que la diminution des envois de fonds aura des effets prononcés.
- *Inégalités.* Les inégalités se creuseraient le plus en Arménie et en République kirghize (principalement en raison de l'inflation relativement élevée des produits alimentaires) et au Tadjikistan (essentiellement du fait d'une baisse des envois de fonds).
- *Consommation.* Les ménages les plus vulnérables des pays les plus fragiles seront les plus durement touchés par la guerre, mais aucun ménage de la région ne sera épargné. La guerre devrait faire baisser la consommation réelle des ménages d'environ 2 points de pourcentage en moyenne dans la région par rapport aux projections établies avant la guerre, la République kirghize et le Tadjikistan enregistrant les contractions les plus fortes et l'Arménie et la Géorgie, les plus modestes.

**Graphique 3.8. Estimations de la perte de bien-être imputable à la guerre en Ukraine et coût de l'éradication de la pauvreté (2023)**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Dans la page 1, la variation de la pauvreté est mesurée en points de pourcentage et celle des inégalités en pourcentage. La pauvreté est mesurée à l'aune d'un seuil égal à 3,65 dollars par jour en parités de pouvoir d'achat. L'extrémité basse (haute) des moustaches correspond à un scénario positif (négatif) où le PIB réel est supérieur (inférieur) de 1 % et les prix relatifs des produits alimentaires sont inférieurs (supérieurs) de 5 % aux projections du scénario de référence des *Perspectives de l'économie mondiale*. Le Kazakhstan n'est pas pris en compte dans la page 2, car le taux de pauvreté défini en fonction du seuil de pauvreté est égal à zéro. Il est possible que l'importance des envois de fonds soit sous-estimée du fait de la sous-déclaration des envois de fonds dans les enquêtes sur le budget des ménages, en particulier en Ouzbékistan. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

- *Le coût budgétaire de l'éradication de la pauvreté est bas en moyenne, mais il est plus élevé pour les pays à faible revenu les plus exposés aux risques engendrés par la guerre.* Le coût de l'éradication de la pauvreté, c'est-à-dire porter le revenu de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté au niveau du seuil de pauvreté de 3,65 dollars par jour, représente jusqu'à 1,3 % du PIB en Ouzbékistan et 2,1 % du PIB au Tadjikistan, comme le montre la page 2 du graphique 3.8. Ce coût est donc généralement bas dans la région, mais l'éradication de la pauvreté nécessiterait d'importantes améliorations sur le plan tant de la couverture que du ciblage des filets de protection sociale existants (graphique 3.9).

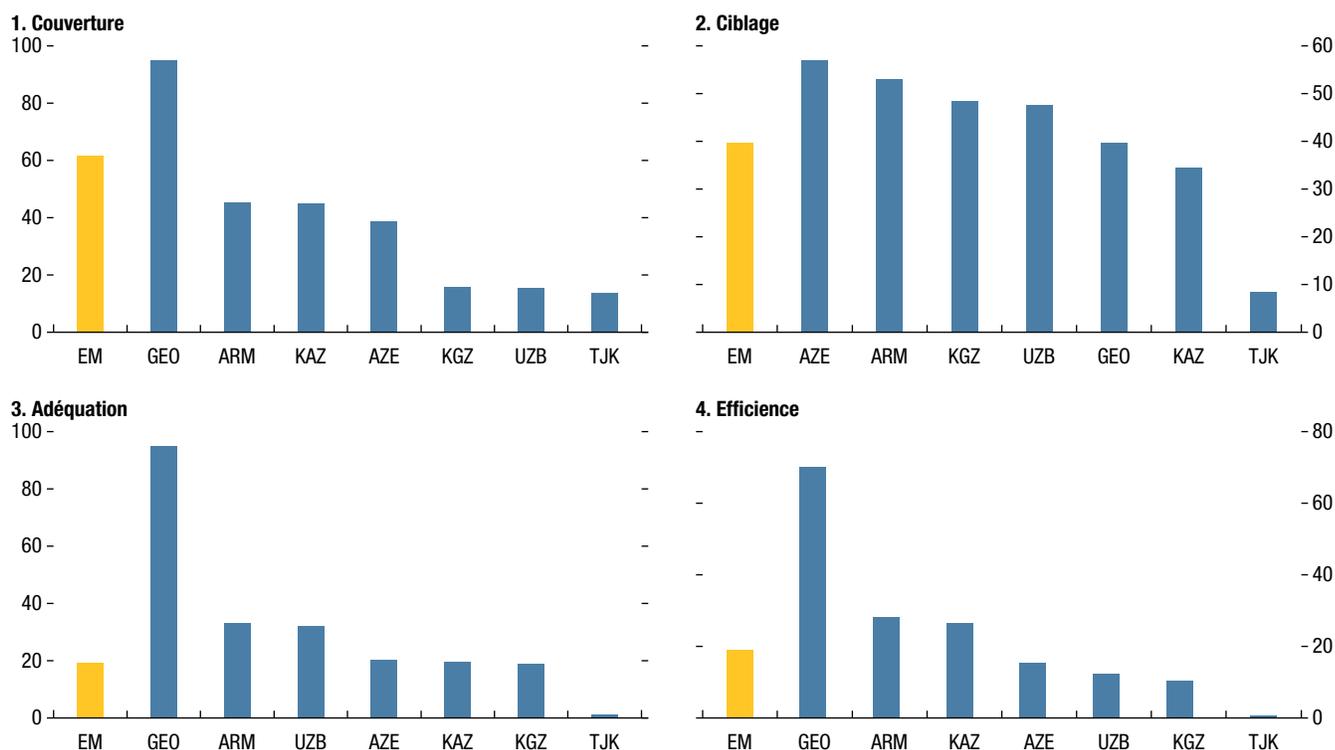
### 3.5. Comment atténuer les risques ?

*Les répercussions de la guerre en Ukraine pourraient mettre en péril les progrès accomplis par la région dans la réduction de la pauvreté et des inégalités.*

Les populations les plus fragiles des pays les plus pauvres de la région sont les plus exposées à ces risques. Cependant, le renchérissement des produits alimentaires menace le bien-être de nombreux ménages, ce qui accentue les craintes d'insécurité alimentaire et les risques associés aux troubles sociaux. Dans le même temps, la dépendance vis-à-vis de la Russie comme pays d'émigration et source d'envois de fonds pourrait soulever des difficultés pour les ménages dont le bien-être économique repose très fortement sur ces fonds, en particulier si une pérennisation des sanctions et la perspective d'un ralentissement de la croissance de la production en Russie à moyen terme réduisaient les envois de fonds.

*Pour empêcher la montée des inégalités et de la pauvreté, l'action publique doit protéger les segments pauvres et fragiles de la population de façon ciblée.* Dans la mesure du possible, les pays devraient laisser les prix s'ajuster, car une hausse de prix est un signal important qui montre que les ressources sont devenues rares et

**Graphique 3.9. Transferts sociaux dans la région CAC**  
(En pourcentage)



Source : FMI, département des finances publiques, boîte à outils sur la protection sociale et le travail.

Note : Pour chaque pays, les données vont jusqu'à la dernière année pour laquelle elles sont disponibles. « Couverture » désigne la part de la population du quintile inférieur bénéficiant d'un transfert social. « Ciblage » désigne le pourcentage des transferts destinés au quintile inférieur par rapport à l'ensemble des transferts effectués. « Adéquation » désigne le montant total des transferts reçus par le quintile inférieur en proportion des revenus ou des dépenses avant transfert. « Efficience » désigne la baisse (en pourcentage) du taux de pauvreté imputable aux transferts. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; PE = pays émergents.

favorise l'augmentation de l'offre et la modération de la demande. Le subventionnement universel des produits alimentaires et de l'énergie qui vise à contenir l'effet de l'envolée des prix pour l'ensemble de la population (indépendamment de la capacité des ménages à payer) constitue une mesure onéreuse, en particulier lorsque la marge de manœuvre budgétaire est limitée. Dans les simulations utilisées à la section précédente, les subventions des produits alimentaires qui compensent le renchérissement de ces biens représentent 1,4 % du PIB en moyenne, tandis que le coût budgétaire de l'éradication de la pauvreté (porter le revenu de tous les ménages en situation de pauvreté au niveau du seuil de pauvreté de 3,65 dollars par jour) est égal à 0,8 % du PIB en moyenne dans l'ensemble des pays. Dans le contexte actuel :

- Dans les pays disposant d'un système de protection sociale robuste, la mesure la plus efficace serait de mettre en place des transferts

monétaires ciblés en faveur des personnes les plus vulnérables et celles particulièrement exposées aux pénuries afin de compenser l'effet du renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie sur le niveau de vie. Les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée pourraient réexaminer leurs priorités en matière de dépenses ou chercher à obtenir des financements concessionnels ou des dons afin d'assurer la viabilité de la dette.

- Les pays où le système de protection sociale est peu développé et où un élargissement de la couverture de ce dernier s'avère impossible ne pourraient laisser les prix intérieurs s'aligner que progressivement sur les prix internationaux. Par ailleurs, ces pays pourraient accroître la portée de leurs programmes les plus efficaces et tirer parti des outils numériques : ces derniers peuvent, en effet, faciliter l'identification des

ménages admissibles et offrent de nouveaux moyens de versement comme les cartes prépayées ou la monnaie mobile (FMI, 2020).

- Dans les pays où la sécurité alimentaire est menacée et où toutes les autres options ont été épuisées, les pouvoirs publics pourraient envisager de réorienter temporairement les dépenses vers le subventionnement des produits alimentaires ou la distribution directe de produits alimentaires de base tout en préservant la neutralité budgétaire. Des mesures visant à soutenir l'offre de produits alimentaires pourraient également être déployées, telles que le financement des importations de céréales et d'engrais et l'accroissement des capacités de stockage.

*En cas de baisse durable des envois de fonds, un appui ciblé supplémentaire pourrait être nécessaire pour protéger les ménages vulnérables.* Étant donné que les envois de fonds jouent un rôle d'amortisseur face à la hausse des prix et à d'autres chocs négatifs, il pourrait s'avérer indispensable d'étendre la couverture des systèmes de protection sociale en cas de diminution des envois de fonds en provenance de Russie. En outre, une telle évolution pourrait aussi laisser présager un retour des émigrés installés en Russie, lequel aurait des conséquences sur le marché intérieur du travail et le montant des aides sociales. Enfin, une baisse des envois de fonds pourrait peser sur les recettes publiques (Abdih *et al.*, 2012), car elle pourrait provoquer une forte contraction de la consommation réelle moyenne dans l'ensemble des ménages. Ce constat souligne l'importance d'un meilleur ciblage des aides pour réduire les coûts budgétaires, en particulier lorsque la marge de manœuvre budgétaire est faible.

*La pandémie a fait apparaître des lacunes dans les systèmes de protection sociale lesquelles doivent être corrigées de façon à soutenir les tranches de la population les plus fragiles.* Certes, le coût budgétaire de l'éradication de la pauvreté est généralement faible dans les différents pays de la région, mais un tel objectif n'est réalisable que si les ménages vulnérables bénéficient d'un soutien ciblé et adéquat en temps réel. La plupart des pays de la région, en particulier la Géorgie, et dans une moindre mesure, l'Arménie, assurent une meilleure protection sociale

à leur population que d'autres pays émergents. Cela étant, tous les pays peuvent encore améliorer la couverture, le ciblage, l'adéquation, et l'efficacité de leur système de protection sociale (graphique 3.9). Plus précisément :

- Les mesures visant à moduler les programmes existants en fonction des ressources doivent être étendues et les pays dont les systèmes de protection sociale ne sont pas suffisamment ciblés devraient réexaminer la conception et les critères d'admissibilité de leurs programmes tout en éliminant les aides non ciblées.
- Il est essentiel de renforcer les systèmes de façon à identifier les bénéficiaires de prestations sociales. Par ailleurs, regrouper les différents programmes sociaux au sein d'un registre social unifié améliorerait l'efficacité et réduirait les coûts administratifs. Les informations sur les personnes les plus vulnérables devraient être tenues à jour afin d'octroyer des aides plus rapidement et plus efficacement. Il est également crucial d'approfondir l'inclusion financière en permettant les paiements électroniques dans des zones reculées pour accroître l'efficacité et la transparence des transferts. En outre, il conviendrait d'intensifier les efforts menés pour identifier les citoyens admissibles qui ne reçoivent pas de prestations sociales. La coordination des organismes publics jouera un rôle important dans la simplification des procédures de demande.

## Bibliographie

- Abdih, Yasser, Adolfo Barajas, Ralph Chami, and Christian Ebeke. 2012. "Remittances Channel and Fiscal Impact in the Middle East, North Africa, and Central Asia." IMF Working Paper 12/104, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Deaton, Angus. 1989. "Rice Prices and Income Distribution in Thailand: A Non-Parametric Analysis." *The Economic Journal* 99 (395): 1–37.
- International Monetary Fund (IMF). 2020. "Digital Solutions for Direct Cash Transfers in Emergencies." IMF COVID-19 Special Series, Washington, DC.
- World Bank. 2022. "Listening to Central Asia: Update on Social and Economic Well-Being for August 2022." Memo, Washington, DC.

**MOAC : principaux indicateurs économiques, 2000–23***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–18	2019	2020	2021	Projections	
					2022	2023
<b>MOAC<sup>1, 2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,6	1,7	-2,7	4,5	5,0	3,6
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,6	2,8	-2,6	5,1	4,2	3,5
Solde du compte des transactions courantes	6,3	0,4	-2,5	2,4	7,2	5,7
Solde budgétaire global	1,7	-3,2	-7,8	-3,2	0,2	-0,7
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	7,1	7,7	10,5	12,9	13,8	13,1
<b>Pays exportateurs de pétrole de la région MOAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,6	0,5	-3,8	4,5	4,9	3,5
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,9	2,4	-3,4	5,5	3,6	3,4
Solde du compte des transactions courantes	9,4	2,5	-2,2	4,3	9,6	7,8
Solde budgétaire global	3,7	-2,0	-8,2	-2,4	1,9	0,5
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,7	6,1	8,7	11,1	12,6	11,4
<b>Pays émergents et pays à revenu intermédiaire de la région MOAC<sup>1, 3</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	3,7	-0,9	4,5	5,4	3,7
Solde du compte des transactions courantes	-3,4	-5,3	-3,2	-3,3	-4,6	-4,2
Solde budgétaire global	-5,2	-6,7	-7,3	-6,5	-6,4	-5,8
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,8	8,3	8,2	7,8	11,2	13,9
<b>Pays en développement à faible revenu de la région MOAC<sup>2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	2,9	-1,4	4,3	3,2	3,8
Solde du compte des transactions courantes	1,8	-5,6	-4,8	-6,6	-6,3	-6,2
Solde budgétaire global	-1,7	-4,4	-3,8	-3,0	-3,1	-2,7
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	12,9	19,5	39,3	69,5	42,6	25,9

Sources : autorités nationales ; calculs et projections des services du FMI.

Note : Les données pour les pays suivants se rapportent aux exercices budgétaires : Afghanistan (21 mars/20 mars jusqu'en 2011 et 21 décembre/20 décembre par la suite), Iran (21 mars/20 mars), et Égypte et Pakistan (juillet/juin).

Les 32 pays et territoires MOAC sur lesquels porte le présent rapport sont divisés en trois groupes distincts, en fonction de leurs recettes d'exportation et de leur niveau de développement : 1) pays exportateurs de pétrole (PEP MOAC) ; 2) pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PE&amp;PRI MOAC) ; 3) pays en développement à faible revenu (PFR MOAC).

Le groupe PEP MOAC comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Kazakhstan, Koweït, Libye, Oman, Qatar et Turkménistan.

Le groupe PE&amp;PRI MOAC comprend les pays suivants : Arménie, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Géorgie, Jordanie, Liban, Maroc, Pakistan, République arabe syrienne et Tunisie.

Les pays du groupe PFR MOAC sont les suivants : Afghanistan, Djibouti, Mauritanie, Ouzbékistan, République kirghize, Somalie, Soudan, Tadjikistan et Yémen.

<sup>1</sup>Les données relatives à la période 2011–23 excluent la République arabe syrienne.<sup>2</sup>Les données relatives à la période 2021–23 excluent l'Afghanistan.<sup>3</sup>Les projections pour l'exercice 2022/23 concernant le Pakistan sont effectuées sur la base des informations disponibles à la fin d'août 2023 et ne tiennent pas compte de l'impact des inondations récentes.

**MOAN : principaux indicateurs économiques, 2000–23***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–18	2019	2020	2021	Projections	
					2022	2023
<b>MOAN<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	1,0	-3,1	4,1	5,0	3,6
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,5	2,6	-2,8	4,9	3,9	3,5
Solde du compte des transactions courantes	7,3	1,1	-2,6	3,0	7,5	5,9
Solde budgétaire global	1,9	-3,1	-8,2	-3,0	0,7	-0,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,9	8,1	10,9	14,2	14,2	12,4
<b>Pays exportateurs de pétrole de la région MOAN</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	0,1	-4,0	4,5	5,2	3,5
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,8	2,3	-3,6	5,5	3,6	3,4
Solde du compte des transactions courantes	10,1	2,8	-2,1	4,6	9,7	7,8
Solde budgétaire global	3,8	-2,3	-8,4	-2,4	1,8	0,4
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,6	6,3	9,1	11,4	12,4	11,4
<b>Pays émergents et pays à revenu intermédiaire de la région MOAN<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	3,9	-0,5	3,6	4,9	3,9
Solde du compte des transactions courantes	-3,8	-5,9	-3,7	-4,4	-4,5	-4,1
Solde budgétaire global	-5,6	-6,5	-7,4	-6,8	-6,0	-6,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,5	9,6	6,9	7,1	10,6	10,6
<b>Pays en développement à faible revenu de la région MOAN</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	2,4	-0,6	-4,1	0,6	0,8	3,0
Solde du compte des transactions courantes	-3,0	-9,6	-11,2	-7,7	-9,3	-8,3
Solde budgétaire global	-2,7	-6,4	-3,8	-0,6	-2,1	-1,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	14,5	33,4	93,2	184,0	95,7	48,7
<b>Région MOAN, à l'exclusion des pays touchés par des conflits</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	1,3	-2,6	3,7	5,3	3,3
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,6	2,9	-2,5	4,9	4,0	3,4
Solde du compte des transactions courantes	7,3	1,0	-2,5	2,9	7,5	5,9
Solde budgétaire global	2,0	-3,4	-8,0	-3,2	0,6	-0,8
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,8	8,3	11,0	14,2	14,1	12,5
<b>Région MOAN, à l'exclusion des pays fragiles ou touchés par des conflits</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,1	1,2	-1,6	3,7	5,3	3,3
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,4	2,8	-1,1	4,2	4,2	3,4
Solde du compte des transactions courantes	8,1	1,7	-1,8	2,8	7,2	5,6
Solde budgétaire global	2,4	-3,5	-7,8	-3,3	0,0	-1,3
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,6	7,9	8,4	9,7	11,5	11,6
<b>MOANAP<sup>1, 2, 3</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	1,3	-2,8	4,3	5,1	3,6
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,5	2,7	-2,5	5,0	4,2	3,5
Solde du compte des transactions courantes	6,8	0,7	-2,4	2,7	7,5	5,9
Solde budgétaire global	1,6	-3,5	-8,0	-3,2	0,2	-0,9
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,9	7,8	10,9	13,4	13,9	13,4
<b>Conseil de coopération du Golfe</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,3	1,0	-4,5	3,1	6,5	3,6
<i>dont croissance non pétrolière</i>	6,2	2,5	-3,6	4,5	4,0	3,7
Solde du compte des transactions courantes	13,5	5,5	-1,2	8,2	16,7	13,7
Solde budgétaire global	6,8	-1,7	-8,9	-0,6	7,3	6,0
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	2,6	-1,5	1,2	2,2	3,6	2,6
<b>Monde arabe<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,6	1,8	-4,4	4,0	5,4	3,9
<i>dont croissance non pétrolière</i>	5,8	2,9	-4,0	5,0	4,1	3,8
Solde du compte des transactions courantes	8,0	1,4	-3,6	4,2	10,9	8,6
Solde budgétaire global	2,7	-2,8	-9,1	-2,3	3,6	2,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	4,7	3,5	6,2	9,3	9,4	7,4

Sources : autorités nationales ; calculs et projections des services du FMI.

Note : Les données pour les pays suivants se rapportent aux exercices budgétaires : Afghanistan (21 mars/20 mars jusqu'en 2011 et 21 décembre/20 décembre par la suite), Iran (21 mars/20 mars), et Égypte et Pakistan (juillet/juin).

Les 32 pays et territoires MOAC sur lesquels porte le présent rapport sont divisés en trois groupes distincts, en fonction de leurs recettes d'exportation et de leur niveau de développement : 1) pays exportateurs de pétrole (PEP MOAC) ; 2) pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PE&amp;PRI MOAC) ; 3) pays en développement à faible revenu (PFR MOAC).

Le groupe PEP MOAC comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Kazakhstan, Koweït, Libye, Oman, Qatar et Turkménistan.

Le groupe PE&amp;PRI MOAC comprend les pays suivants : Arménie, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Géorgie, Jordanie, Liban, Maroc, Pakistan, République arabe syrienne et Tunisie.

Les pays du groupe PFR MOAC sont les suivants : Afghanistan, Djibouti, Mauritanie, Ouzbékistan, République kirghize, Somalie, Soudan, Tadjikistan et Yémen.

<sup>1</sup>Les données relatives à la période 2011–23 excluent la République arabe syrienne.<sup>2</sup>Les données relatives à la période 2021–23 excluent l'Afghanistan.<sup>3</sup>Les projections pour l'exercice 2022/23 concernant le Pakistan sont effectuées sur la base des informations disponibles à la fin d'août 2023 et ne tiennent pas compte de l'impact des inondations récentes.

**CAC : principaux indicateurs économiques, 2000–23***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–18	2019	2020	2021	Projections	
					2022	2023
<b>CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	6,9	4,1	-2,1	5,6	3,8	4,0
Solde du compte des transactions courantes	-0,0	-2,0	-3,6	-1,0	4,8	3,8
Solde budgétaire global	2,2	0,1	-5,4	-3,1	0,6	1,0
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	9,1	6,6	7,5	9,2	12,9	10,5
<b>Pays exportateurs de gaz et de pétrole de la région CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	7,3	3,0	-3,0	4,5	2,6	3,8
<i>dont croissance non pétrolière<sup>1</sup></i>	7,4	3,9	-2,1	5,3	3,5	3,2
Solde du compte des transactions courantes	0,1	-0,5	-3,2	0,9	8,3	7,3
Solde budgétaire global	2,8	1,1	-5,6	-2,3	2,1	2,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	8,0	4,7	6,1	8,6	14,1	11,1
<b>Pays émergents et pays à revenu intermédiaire de la région CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	5,9	6,1	-7,0	8,4	8,2	3,8
Solde du compte des transactions courantes	-9,3	-6,5	-8,6	-7,3	-6,5	-6,1
Solde budgétaire global	-1,7	-1,1	-6,9	-4,6	-1,8	-1,9
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	4,5	3,4	3,5	8,6	10,4	6,4
<b>Pays en développement à faible revenu de la région CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	6,4	5,8	1,1	7,3	5,1	4,5
Solde du compte des transactions courantes	1,9	-6,0	-3,0	-5,6	-3,5	-4,3
Solde budgétaire global	0,8	-3,2	-4,3	-5,1	-4,0	-3,5
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	12,9	12,3	11,7	10,7	11,0	10,6

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Note : Les pays exportateurs de gaz et de pétrole de la région CAC sont les suivants : Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan.

Les pays émergents et pays à revenu intermédiaire de la région CAC sont les suivants : Arménie et Géorgie.

Les pays en développement à faible revenu de la région CAC sont les suivants : Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan.

---

## **DANS CETTE ÉDITION :**

---

### **CHAPITRE 1**

Évolutions et perspectives économiques  
régionales : des défis croissants  
à un moment charnière

### **CHAPITRE 2**

Le passé se répète-t-il ? Conséquences  
budgétaires des envolées des prix des produits  
de base au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

### **CHAPITRE 3**

Guerre en Ukraine : un facteur d'aggravation  
de la pauvreté et des inégalités dans  
la région Caucase et Asie centrale



**PUBLICATIONS**

**REGIONAL ECONOMIC OUTLOOK**  
MIDDLE EAST AND CENTRAL ASIA - OCTOBER 2022 (FRENCH)

ISBN 979-8-4002-2070-8



9 798400 220708